

le nom de *Camenes*. De plus, les *musés* & les graces n'avoient d'ordinaire qu'un même temple. On fait l'union intime qui étoit entre ces deux fortes de divinités. On ne faisoit guere de repas agréables, sans les y appeller conjointement, & sans les saluer le verre à la main. Hésiode, après avoir dit que les *musés* ont établi leur séjour sur l'Hélicon, ajoute que l'Amour & les Graces habitent près d'elles. Pindare confond leur juridiction. Enfin, personne ne les a tant honorées que les poètes, qui ne manquent jamais de les invoquer au commencement de leurs poèmes, comme des déesses capables de leur inspirer ce noble enthousiasme qui est le fondement de leur art. Si on les en croit, les neuf filles savantes ordonnoient autrefois les cités, gouvernoient les états, vivoient dans les palais des rois,

*Et d'une égalité légitime & commune
Faisoient tout ce que fait aujourd'hui la Fortune.*

(D. J.)

MUSET, Voyez MUSARAIGNE.

MUSETTE, s. f. instrument de musique, à vent & à anches, composé de plusieurs parties. La partie *ABC*, Pl. VI de Lutherie, fig. 1, 2, 3, 4, 5, 6, & 7, s'appelle le corps ou plus ordinairement la peau. C'est une espece de poche de peau de mouton, de la forme à peu-près d'une vessie, laquelle a un gouleau dans lequel s'ajustent les chalumeaux *DE*, de. Cette poche est encore percée de deux trous *FG*. Au premier de ces trous s'ajuste le bourdon *FH*, Voyez BOURDON DE MUSETTE. Le second *G* reçoit le bord verd *IG* qui a une soupape *g* à l'extrémité de la boîte (qui est la virolle d'ivoire *Gg*) qui entre dans le corps de la musette. A l'autre extrémité du porte-vent est une portion de tuyau d'ivoire *I* que l'on fait entrer dans le trou *K* du soufflet, afin que l'air contenu dans le soufflet puisse passer lorsqu'on le comprime dans le corps de l'instrument, où il est arrêté par la soupape *g* qui le laisse entrer, mais non pas ressortir. Le soufflet a une piece de bois ceintrée *KL*, laquelle est collée sur le dessous du soufflet. Elle sert à faire poser fermement le soufflet sur la hanche droite de celui qui joue de cet instrument. Les deux courroies *OO*, *PD* servent de ceinture, & par conséquent à attacher le soufflet sur le côté. Au-dessus du soufflet sont deux autres courroies *QR*, *RI*, desquels on ceint le bras droit. L'anneau dormant *S* sert à accrocher le crochet *T* de la seconde courroie qui se trouve ainsi plutôt ceinte au-tour du bras, que s'il falloit à chaque fois faire usage de la boucle *R*. Le côté des têtes *M* du soufflet doit regarder le coude du bras droit, & le côté *N* qui est la pointe des éclisses, doit être tourné vers le poignet.

Au reste, la peau ou le corps de cet instrument n'est arrondi, comme on voit dans la figure, que lorsqu'il est rempli de vent; on l'habille toujours, & pareillement le porte-vent, d'une espece de robe que l'on nomme couverture; on couvre de même le soufflet, & ce qui en dépend. Le velours ou le damas sont ce qui convient le mieux pour faire ces couvertures; parce que ces étoffes sont moins glissantes que les autres étoffes de soie, d'or ou d'argent, & par conséquent que la musette en est bien plus ferme sous le bras & la ceinture au-tour du corps. On peut enrichir cette couverture, autant que l'on veut, soit de galons ou point d'Espagne, ou de broderie, &c. car la parure convient fort à cet instrument. On peut mettre aussi une espece de chemise entre la peau & la couverture, ce qui entretient la propreté de celle-ci.

Il reste à parler des chalumeaux, du bourdon &

des anches. Les chalumeaux sont des tuyaux d'ivoire *DE*, de, voyez les fig. Pl. de Lutherie, perforés d'un trou cylindrique dans toute leur longueur, & percés de plusieurs trous comme les flûtes, qui communiquent à celui qui regne dans toute la longueur du chalumeau. L'extrémité inférieure appelée la *patte*, est ornée de différentes moulures, ce qui est assez indifférent. On ménage en tournant le chalumeau par-dehors des éminences dont on forme les tenons *SSSS*, que l'on fend en deux *SS* avec un entailloir droit ou courbe, qui sont de petites écoinces représentées en *CD*, voyez les fig. C'est entre deux de ces tenons qu'on ajuste les clés d'argent ou de cuivre qui ferment les trous des feintes ou demi-tons, lesquelles sont au nombre de sept au grand chalumeau, & au nombre de six au petit. Les clés sont retenues dans leur place par une goupille qui les traverse & les deux tenons entre lesquels elles sont placées. Le petit chalumeau qui n'a environ qu'un pouce de longueur, a une patte *GEge*, sur le collet *Gg* de laquelle sont montées les six clés, trois de chaque côté, qui ouvrent & ferment tous les trous. Voyez les figures.

Les chalumeaux entrent par leurs parties supérieures *ee* dans les boîtes *DB*, *db* qui leur distribuent le vent. Les deux boîtes *DB*, *db* communiquent l'une à l'autre par le canal *e* qui se trouve dans les grosseurs *BB*, pour que le vent qui vient par *C* puisse se distribuer aux deux anches *ff* qui sont entées à la partie supérieure *ee* des chalumeaux. Ces parties *ee* des chalumeaux, & qu'on appelle *tenons*, & qui entrent dans les boîtes, sont garnies de filasse pour bien étancher le vent. Les anches *fe* sont composées de deux petites lames de roseau liées l'une contre l'autre sur une petite verge de fer cylindrique, en sorte qu'elles font un petit tuyau par le côté de la ligature, lequel aboutit au tuyau du chalumeau; & de l'autre côté *f* elles sont aplaties, comme on peut voir dans les figures. L'anche du grand chalumeau est vue en face ou sur le plat, & celle du petit sur le côté ou le profil. Voyez l'explication de la formation du son dans les tuyaux à anches, à l'article TROMPETTE, jeu d'orgue. La partie *C* entre, comme les tenons *e*, dans la boîte *DB*, dans une autre boîte, au-tour de laquelle la peau de la musette est liée avec un gros fil ciré. Cette ligature entre dans une gravure qui entoure cette seconde boîte, en sorte que le vent dont on remplit la peau, ne peut trouver à s'échapper que par l'ouverture de cette boîte. Il y en a trois attachées ainsi au corps de la musette: une pour les chalumeaux, laquelle est attachée à l'extrémité du gouleau *BD*, voyez les fig. une autre *F* pour recevoir le bourdon, & une troisième *Gg*, voyez les fig. qui est aussi attachée au porte-vent, & par le moyen de laquelle il communique au corps de la musette. Cette dernière boîte a une soupape *g* qui laisse passer le vent du soufflet par le porte-vent *IG* dans le corps de l'instrument, & ne l'en laisse point ressortir.

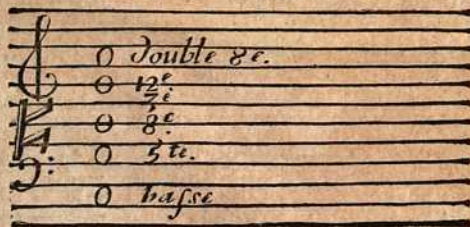
Le bourdon dont il reste maintenant à expliquer la construction, est un cylindre d'ivoire, de 5 ou 6 pouces de long sur environ 1 pouce ou 15 lignes de diamètre, percé de plusieurs trous dans toute sa longueur lesquels sont parallèles à son axe, en sorte que le bourdon ne diffère de plusieurs tuyaux mis à côté les uns des autres, qu'en ce qu'ils tiennent tous ensemble & sont percés dans la même piece; comme la longueur de 5 ou 6 pouces du bourdon n'est pas suffisante pour faire rendre aux anches un son assez grave, on fait communiquer un tuyau avec un autre du côté *D* qu'on appelle le *dôme du bourdon*, & on bouche les trous du tuyau que l'on fait communiquer, en sorte que deux ou

trois ne font qu'un seul tuyau, qui est recourbé en cette maniere, & autant de fois qu'il est nécessaire pour lui faire rendre le son désiré. La circonférence des bourdons est occupée par plusieurs rainures qui sont parallèles à l'axe du bourdon, lesquelles on appelle *coulisses*; ces coulisses sont plus larges dans le fond qu'à la partie extérieure, & cela afin de pouvoir retenir les layettes qui sont de petits verroux d'ivoire *ab*, qui ont une tête *AB* par laquelle on les peut pousser & tirer de côté & d'autre pour accorder. Les layettes ont leur palette en queue d'aronde, dont les biseaux se logent sous les parties *dd* qu'on appelle *guides*, & qu'on a épargnées lorsqu'on a creusé les coulisses. On creuse les coulisses avec les coulissoirs, qui sont de petites équinoies représentées dans nos Planc. on en a de droites & de gauches, c'est-à-dire dont les onglets sont tournés à droite ou à gauche pour travailler les différens côtés des coulisses: on fait ensuite communiquer les tuyaux par leur extrémité opposée à celle où est l'anche avec une coulisse, en laissant une fente *eebd* dans le milieu de la coulisse, laquelle pénètre dans le tuyau qui correspond derrière; les layettes régissent le son de ces tuyaux en fermant ou en ouvrant plus ou moins l'ouverture par où il sort; on peut rapporter leur fonction à celle du tourniquet avec lequel on accorde les pédales de flûte des orgues. Voyez TOURNIQUET.

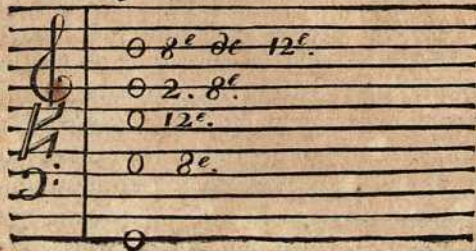
Les bourdons n'ont pour l'ordinaire que cinq layettes & quatre anches; de ces cinq layettes il y en a deux qui forment les basses d'*ut* & de *sol*, une des trois autres forme un *sol* qui est la quinte de la basse d'*ut*, & l'octave de celle de *sol*, on l'appelle *taille* par un ancien usage; une autre forme *ut* qui est à l'octave du premier: on peut-aussi l'accorder en *re*, on la nomme *haute-contre*; la troisième forme un *sol*, qui est à l'octave du premier & à la douzième de la basse d'*ut*, on la nomme *dessus*, ou le petit *sol*.

Les basses sont pour l'ordinaire contiguës à un espace un peu large où il n'y a point de coulisses; on remarquera que cet espace doit toujours être tourné en-dedans du côté du corps, enforte que lorsque l'on pose la main droite sur le bourdon pour l'accorder, les layettes des basses se trouvent directement sous le pouce.

C Sol ut.



G re Sol



Accord en *c sol ut* & en *g re sol*. Pour accorder en *c sol ut*, il faut tenir fermés avec les doigts de la main gauche les quatre premiers trous du grand chalumeau pour former l'*ut*, la peau de la *musette* doit être remplie de vent que l'on entretient le plus égal qu'il est possible, on ouvre ensuite la layette de la basse d'*ut*, laquelle est ordinairement dans la première coulisse, on la tire vers le dôme *D* ou *H*, voyez les fig. jusqu'à ce que cette basse sonne la double octave au-dessous de l'*ut* du grand chalumeau, on la tient cependant un peu plus basse, parce que cet *ut* n'est juste que lorsqu'il n'y a que le cinquième ton de débouché, c'est pourquoi pour juger plus sûrement de l'accord, on rebouche le sixième & le septième tons. Après avoir accordé juste la basse d'*ut*, on accorde la quinte *sol* à l'octave en-dessous du *sol* d'en-bas du grand chalumeau, & on vérifie l'accord; après ces deux basses on accorde la layette d'*ut* à l'octave au-dessous de l'*ut* du grand chalumeau, & la layette du second *sol* à l'octave du premier & à l'unisson du *sol* d'en-bas du grand chalumeau; ces quatre tons *ut, sol, ut, sol*, forment l'accord en *c sol ut*, lequel a une douzième d'étendue. Pour accorder en *g re sol* on ouvre d'abord la layette de la basse que l'on accorde à la double octave en-dessous du *sol*, tout en bas du grand chalumeau, on ouvre & on accorde ensuite son octave par le moyen de la layette appelée *taille* qui doit sonner l'octave au-dessous du *sol* d'en-bas du grand chalumeau & l'octave au-dessus de la basse; on ouvre ensuite la layette qui se nomme *haute-contre*, on la tire jusqu'à ce qu'on découvre une seconde ouverture ou lumière qui est dessous & qui sert à former le *re* qui est la quinte de l'octave de la basse *sol*, on l'accorde à l'octave au-dessous du *re* d'en-bas du grand chalumeau, observant à chaque fois de vérifier l'accord; enfin on ouvre le *sol* qui a déjà servi pour accorder en *c sol ut* que l'on appelle *dessus*, on l'accorde à l'unisson du *sol* d'en-bas du grand chalumeau. Ces quatre sons *sol, sol, re, sol*, forment l'accord que l'on appelle de *g re sol*. On observera que cet accord-ci ne diffère de celui de *c sol ut* que dans la basse & la *haute-contre*, ces deux tons sont les seuls sur lesquels on accorde aujourd'hui les *musettes*, autrefois on les accordoit sur tous les tons de la gamme, ce qui exigeoit des bourdons qui eussent plus de layettes & plus d'anches que ceux qui sont à-présent en usage.

La *musette* qui a une treizième d'étendue sonne l'unisson du dessus de haut bois, mais elle ne commence qu'au *fa* qui précède immédiatement la clé de *g re sol*, au-lieu que le haut-bois descend jusqu'à l'*ut* de la clé de *c sol ut*, & elle monte comme lui jusqu'en *d* la *re* double octave. Voyez la table du rapport de l'étendue des instrumens, Pl. de Lutherie.

Pour jouer de cet instrument il faut en premier lieu attacher le soufflet sur le côté droit au moyen de la ceinture qui tient audit soufflet de laquelle on se ceint le corps, on prendra ensuite le brasselet qui tient au-dessus du soufflet duquel on s'entourera le bras droit, & dont on agraffera l'agraffe *T* à l'anneau dormant *S*; on prendra ensuite la *musette* par le haut, autrement dit les boîtes des chalumeaux de la main droite, on la portera sous le bras gauche avec lequel on l'embrassera; on ajustera ensuite avec la main gauche le bout du porte-vent dans le trou du soufflet; on bouchera ensuite avec les doigts de la main gauche les quatre premiers trous du grand chalumeau, savoir le trou marqué 1 avec le pouce, & les trous 2, 3, 4, avec les doigts suivans, qui sont l'index, le doigt du milieu, & le doigt annulaire; à l'égard du petit doigt de cette main il restera un peu élevé & arrondi, enforte qu'il n'appuie point sur les clés du petit

petit chalumeau non plus que les autres doigts de la même main.

La main gauche étant ainsi posée, on pourra commencer à donner le vent, ce qui se fait en ouvrant & en fermant le soufflet avec le bras droit, on soufflera jusqu'à ce que la peau soit pleine & ronde; on l'enfoncera sous le bras gauche à mesure qu'elle s'emplit, en la poussant avec la main droite le plus avant que l'on pourra; lorsqu'elle sera remplie, on ralentira le mouvement du soufflet, & on appesantira le bras gauche sur le corps de la musette, en sorte qu'il fasse comme un contre-poids, & qu'il entretienne le vent égal, pour cet effet on observera de baisser le soufflet un peu vite, & de lâcher un peu le bras gauche, de rester un peu, & de le relever doucement; pendant ces deux tems on doit appuyer de nouveau le bras gauche, en sorte que les deux bras doivent appuyer alternativement: on prendra garde aussi de ne point forcer le vent, ce qui étouffe les anches & les empêche de parler.

On bouchera ensuite les autres trous avec la main droite, on placera le pouce de cette main entre les deux clés de *mi* ♭, & de *si* ♭ auxquelles on prendra garde de toucher, puis on bouchera avec le doigt index le cinquième trou, ensuite le sixième avec le doigt du milieu, le septième avec le doigt annulaire; à l'égard du huitième, il se bouche rarement, c'est pourquoi on laissera le petit doigt en l'air jusqu'à ce qu'il y ait occasion de s'en servir, on aura

attention de le tenir parallèle aux autres, & en général tous les doigts ni trop alongés, ni trop arrondis, ni de travers, les mains seront en devant de la région hypogastrique, & les chalumeaux debout ou perpendiculaires à l'horison.

Les sept trous étant bouchés forment le *sol* grave de cet instrument, lequel est à l'unisson du *sol* de la clé de *g ré sol* des clavecins; pour faire articuler cette note *sol* on bouchera le huitième trou avec le petit doigt de la main droite, & on le relèvera subitement: cette opération qui est ce qu'on appelle donner un coup de doigt, fera articuler la note *sol*, on la repete de cette maniere quand il est nécessaire, ainsi des autres.

Lorsque le huitième trou est bouché, le son qui en résulte est le *fa*, qui est à l'octave de celui de la clé *ut fa* des clavecins.

On fera ensuite le *la* en débouchant le septième trou, on fera ensuite le *si* en débouchant le sixième trou; mais il faut avant reboucher le septième, car on ne doit jamais déboucher aucun trou que tous les autres ne soient bouchés, excepté le huitième, c'est ce qui opere l'articulation; on rebouchera ensuite le sixième trou, & on ouvrira le cinquième pour faire le *ut*, que l'on rebouchera avant d'ouvrir le quatrième qui forme le *ré*.

On rebouchera le quatrième trou pour faire le *mi* en ouvrant le troisième.

Ensuite on rebouchera le troisième trou & on

The image contains a musical staff with notes and fingerings. Below the staff are two grids of circles representing finger positions for Grand Chalumeau and Petit Chalumeau. The Grand Chalumeau grid has 8 rows (fingers 1-8) and 8 columns. The Petit Chalumeau grid has 5 rows (fingers 5, 1, 6, 2, 3) and 4 columns, labeled 'Nos des Clefs'. A bracket under the Petit Chalumeau grid is labeled 'Petit Chalumeau'.

débouchera le second pour faire le *fa*, qui est l'octave de la plus basse note de cet instrument; on rebouchera ensuite le second trou & on ouvrira le premier en levant le pouce de la main gauche pour faire le *sol* qui est à l'octave de la clé de *g ré sol* des clavecins. Il y a plus haut que le premier trou une petite clé qui sert à former le *la*, ce *la* est à l'unisson de celui du petit chalumeau qui se forme en débouchant la clé 1 avec le pouce de la main droite que l'on glisse par-dessous le grand chalumeau avec la patte *G e*, après avoir fait passer le petit doigt de la main droite par-dessous le grand à l'endroit marqué *x* dans les fig. où l'on voit quels tons forment les clés du grand & du petit chalumeau écrits à côté de chaque clé. On se sert du pouce de la main droite pour toucher les trois clés 1, 3, 5 du petit chalumeau, & du petit doigt de la main gauche pour toucher les trois autres clés 4, 2, 6 du même chalumeau. Toutes les clés du grand chalumeau, lesquelles forment des demi-tons, se touchent avec le pouce de la main droite qui reste levé en finissant.

Le demi-ton *fa* ✕ se forme en ne bouchant qu'un des deux trous marqués 8 dans la figure. Le *sol* ✕ se forme aussi de même dans les musettes qui ont le septième trou double, ou par le moyen d'une clé. La petite clé du *la* se touche avec le pouce de la main

gauche sans déboucher cependant le premier trou? Voyez ces figures & la tablature qui suit.

A l'égard des cadences, elles sont très-faciles à former. Il faut d'abord articuler la note d'où elle est empruntée, laquelle est toujours un ton ou un demi-ton au dessus, ce qui se fait en débouchant le trou de cette note, tous les autres étant fermés; on débouche ensuite le trou de la note que l'on veut trembler, & on bat avec le doigt, autant que sa valeur l'exige, sur la note qui sert de port de voix ou de préparation à la cadence, laquelle doit rester fermée en finissant.

Ainsi pour cadencer le *ré* il faut d'abord déboucher le troisième trou pour faire le *mi* qui sert de port de voix, ensuite le quatrième, & battre sur le troisième qui doit rester fermé en finissant, ainsi des autres, soit que le port de voix soit un ton naturel, ou un dièse, ou un bémol. A l'égard des autres agréments, on les fait sur la musette en exécutant les unes après les autres les notes qui les composent. Voyez l'explic. de ces agréments à leur article particulier. (D)

MUSETTE, f. f. (Musique.) est aussi une sorte d'air convenable à l'instrument de ce nom, dont la mesure est à deux ou à trois tems. Le caractère naïf & doux, & le mouvement presque toujours lent, avec une basse pour l'ordinaire en tenue ou point

d'orgue, telle que la peut faire une *musette*, & qu'on appelle pour cela *basse de musette*. Sur ces airs on forme des danses d'un caractère convenable, & qui portent aussi le même nom de *musettes*.

MUSICIEN, f. m. ce mot se dit également bien de celui qui compose la musique, & de celui qui l'exécute. Le premier s'appelle aussi *compositeur*. Voyez ce mot. Les anciens *musiciens* étoient des poëtes, des philosophes, des hommes du premier ordre. Tels étoient Orphée, Terpandre, Stésichore, &c. Aussi Boëce ne veut-il pas honorer du nom de *musicien*, celui qui pratique seulement la musique par le ministère servile des doigts ou de la voix, mais celui qui possède cette science par le raisonnement & la spéculation.

Aujourd'hui en Italie le mot *musico* est une espèce d'injure, parce que c'est un nom qu'on n'y donne qu'à des hommes qui ont été mutilés pour le service de la musique. Les *Musiciens* ordinaires y reçoivent un titre plus honorable, ils s'appellent *virtuosi*; ce n'est point proprement par contre-vérité, mais c'est que les talens en italien portent le nom de *virtu*.

(S)
MUSIQUE, f. f. *ΜΟΥΣΙΚΗ*. (Ordre *encycl. entendem. raison, Phil. ou science de la nature, Mathématique, Math. mixtes, Musique.*) la *Musique* est la science des sons, en tant qu'ils sont capables d'affecter agréablement l'oreille, ou l'art de disposer & de conduire tellement les sons, que de leur *consonnance*, de leur succession, & de leurs durées relatives, il résulte des sensations agréables.

On suppose communément que ce mot vient de *musa*, parce qu'on croit que les muses ont inventé cet art; mais Kircher, d'après Diodore, fait venir ce nom d'un mot égyptien, prétendant que c'est en Egypte que la *Musique* a commencé à se rétablir après le déluge, & qu'on en reçut la première idée du son que rendoient les roseaux qui croissent sur les bords du Nil, quand le vent souffloit dans leurs tuyaux.

La *Musique* se divise naturellement en spéculative & en pratique.

La *musique* spéculative est, si on peut parler ainsi, la connoissance de la matière musicale, c'est-à-dire, des différens rapports du grave à l'aigu, & du lent au bref, dont la perception est, selon quelques auteurs, la véritable source du plaisir de l'oreille.

La *musique* pratique est celle qui enseigne comment les principes de la spéculative peuvent être appliqués, c'est-à-dire, à conduire & à disposer les sons par rapport à la succession, à la consonnance, & à la mesure, de telle manière que le ton en plaise à l'oreille. C'est ce qu'on appelle l'art de la composition. Voyez COMPOSITION. A l'égard de la production actuelle des sons par les voix ou par les instrumens, qu'on appelle *exécution*, c'est la partie purement mécanique, qui, supposant la faculté d'entonner juste les intervalles, ne demande d'autre connoissance que celle des caractères de la *Musique*, & l'habitude de les exprimer.

La *musique* spéculative se divise en deux parties; sçavoir, la connoissance du rapport des sons & de la mesure des intervalles, & celle des valeurs ou du tems.

La première est proprement celle que les anciens ont appelée *musique harmonique*. Elle enseigne en quoi consiste l'harmonie, & en dévoile les fondemens. Elle fait connoître les différentes manières dont les sons affectent l'oreille par rapport à leurs intervalles; ce qui s'applique également à leur consonnance & à leur succession.

La seconde a été appelée *rhythmique*, parce qu'elle traite des sons, eu égard au tems & à la quantité. Elle contient l'explication des rythmes & des mesures longues & courtes, vives & lentes,

des tems & des différentes parties dans lesquelles on les divise, pour y appliquer la succession des tons.

La *musique-pratique* se divise en deux parties qui répondent aux deux précédentes.

Celle qui répond à la *musique* harmonique, & que les anciennes appelloient *melopeia*, contient les règles pour produire des chants agréables & harmonieux. Voyez MÉLOPÉE.

La seconde, qui répond à la *musique* rhythmique, & qu'on appelle *rhythmopoeia*, contient les règles pour l'application des mesures & des tems; en un mot, pour la pratique du rythme. Voyez RHYTHME.

Porphire donne une autre division de la *Musique* en tant qu'elle a pour objet le mouvement muet ou sonore, & sans la distinguer en spéculative & pratique, il y trouve les six parties suivantes, la *rhythmique*, pour les mouvemens de la danse; la *métrique*, pour la cadence & le nombre; l'*organique*, pour la pratique des instrumens; la *poétique*, pour l'harmonie & la mesure des vers; l'*hypocritique*, pour les attitudes des pantomimes; & l'*harmonique*, pour le chant.

La *Musique* se divise aujourd'hui plus simplement en *mélodie* & en *harmonie*; car le rythme est pour nous une étude trop bornée pour en faire une branche particulière.

Par la *mélodie* on dirige la succession des sons de manière à produire des chants agréables. Voyez MÉLODIE, MODES, CHANTS, MODULATION.

L'harmonie consiste proprement à favoir unir à chacun des sons d'une succession régulière & mélodieuse deux ou plusieurs autres sons qui, frappant l'oreille en même tems, flattent agréablement les sens. Voyez HARMONIE.

Les anciens écrivains différent beaucoup entre eux sur la nature, l'objet, l'étendue & les parties de la *Musique*. En général, ils donnoient à ce mot un sens beaucoup plus étendu que celui qui lui reste aujourd'hui. Non-seulement sous le nom de *musique* ils comprenoient, comme on vient de le voir, la danse, le chant, la poésie; mais même la collection de toutes les sciences. Hermès définit la *musique*, la connoissance de l'ordre de toutes choses: c'étoit aussi la doctrine de l'école de Pythagore, & de celle de Platon, qui enseignoient que tout dans l'univers étoit *musique*. Selon Hesy chius les Athéniens donnoient à tous les arts le nom de *musique*.

De-là toutes ces *musiques* sublimes dont nous parlent les Philosophes: *musique* divine, *musique* du monde; *musique* céleste; *musique* humaine; *musique* active; *musique* contemplative; *musique* énonciative, organique, odicale, &c.

C'est sous ces vastes idées qu'il faut entendre plusieurs passages des anciens sur la *musique*, qui feroient intelligibles avec le sens que nous donnons aujourd'hui à ce mot.

Il paroît que la *Musique* a été un des premiers arts. Il est aussi très-vraisemblable que la *musique* vocale a été trouvée avant l'instrumentale. Car, non-seulement les hommes ont dû faire des observations sur les différens tons de leur propre voix, avant que d'avoir trouvé aucun instrument; mais ils ont dû apprendre de bonne heure, par le concert naturel des oiseaux, à modifier leur voix & leur gosier d'une manière agréable. On n'a pas tardé non plus à imaginer les instrumens à vent; Diodore, comme je l'ai dit, & plusieurs anciens en attribuent l'invention à l'observation du sifflement des vents dans les roseaux, ou autres tuyaux des plantes. C'est aussi le sentiment de Lucrece.

At liquidas avium voces imitator ore

Ante fuit multo, quam levia carmina cantu

*Concelebrare homines possint, aureisque juvare;
Et zephyri cava per calamorum sibi primùm
Agrestis docuere cava instare cicutas.*

A l'égard des autres sortes d'instrumens, les cordes sonores sont si communes, que les hommes ont dû observer de bonne heure leurs différens sons: ce qui a donné naissance aux instrumens à cordes. *Voyez CORDE.*

Pour ce qui est des instrumens qu'on bat pour en tirer du son, comme les tambours & les tymbales, ils doivent leur origine au bruit sourd que rendent les corps creux quand on les frappe. *Voyez TAMBOUR, TYMBALES, &c.*

Il est difficile de sortir de ces généralités pour établir quelque chose de solide sur l'invention de la *Musique* réduite en art. Plusieurs anciens l'attribuent à Mercure, aussi-bien que celle de la lyre. D'autres veulent que les Grecs en soient redevables à Cadmus, qui en se sauvant de la cour du roi de Phénicie (*Athén. Deipn.*), amena en Grece la musicienne harmonie. Dans un endroit du dialogue de Plutarque sur la *Musique*, Lyfias dit que c'est Amphion qui l'a inventée; dans un autre, Soterique dit que c'est Appollon; dans un autre encore, il semble en faire honneur à Olympe. On ne s'accorde guere sur tout cela; à ces premières inventions succéderaient Chiron, Demodocus, Hermès, Orphée, qui, selon quelques-uns, inventa la lyre. Après ceux-là vinrent Phœcinius & Terpandre, contemporains de Lycurgue, & qui donna des regles à la *Musique*. Quelques personnes lui attribuent l'invention des premiers modes. Enfin, on ajoute Thalès & Thamis, qu'on dit avoir été les inventeurs de la *Musique* purement instrumentale.

Ces grands musiciens vivoient avant Homere. D'autres plus modernes sont Lasus, Hermionensis, Melnippides, Philoxene, Thimothee, Phrynnis, Epigonius, Lyfandre, Simmicus & Diodore, qui tous ont considérablement perfectionné la *musique*.

Lasus est, à ce qu'on prétend, le premier qui ait écrit sur la *musique* du tems de Darius Hyftaspes. Epigonius inventa un instrument de quarante cordes appelée *épigonium*. Simmicus inventa aussi un instrument de trente-cinq cordes, appelé *simmicium*.

Diodore perfectionna la flûte en y ajoutant de nouveaux trous; & Thimothee la lyre, en y ajoutant une nouvelle corde, ce qui le fit mettre à l'amende par les Lacédemoniens.

Comme les anciens écrivains s'expliquent fort obscurément sur les inventeurs des instrumens de *Musique*, ils sont aussi fort obscurs sur les instrumens mêmes; à peine en connoissons-nous autre chose que les noms.

Les instrumens se divisent généralement en instrumens à cordes, instrumens à vent, & instrumens qu'on frappe. Par instrumens à cordes, on entend ceux que les anciens appelloient *lyra*, *psalterium*, *trigonium*, *sambuca*, *cithara*, *pectis*, *magas*, *barbiton*, *testudo*, *trigonium*, *epigonium*, *simmicium*, *epandoron*, &c. On touchoit tous ces instrumens avec la main, ou avec le plectrum, espece d'archet. *Voyez LYRE, &c.*

Par instrumens à vent, on entend ceux que les anciens nommoient *tibia*, *fistula*, *tuba*, *cornua*, *liuus*, & les orgues hydrauliques. *Voyez FLUTES, &c.*

Les instrumens de percussion étoient appelés *tympanum*, *cymbalum*, *orepitaculum*, *tintinnabulum*, *crotalum*, *fistrum*. *Voyez TYMPANUM, TIMBALES, &c.*

La *Musique* étoit dans la plus grande estime chez

Tome X.

divers peuples de l'antiquité, & principalement chez les Grecs, & cette estime étoit proportionnée à la puissance & aux effets surprenans qu'ils lui attribuoient. Leurs auteurs ne croient pas nous en donner une trop grande idée, en nous disant qu'elle étoit en usage dans le ciel, & qu'elle faisoit l'amusement principal des dieux & des ames des bienheureux. Platon ne craint point de dire, qu'on ne peut faire de changemens dans la *Musique*, qui n'en soit un dans la constitution de l'état; & il prétend qu'on peut assigner les sons capables de faire naître la bassesse de l'ame, l'insolence & les vertus contraires. Aristote, qui semble n'avoir fait sa politique que pour opposer ses sentimens à ceux de Platon, est pourtant d'accord avec lui touchant la puissance de la *Musique* sur les mœurs. Le judicieux Polybe nous dit que la *Musique* étoit nécessaire pour adoucir les mœurs des Arcades, qui habitoient un pays où l'air est triste & froid; que ceux de Cynete qui négligerent la *Musique*, surpassèrent en cruauté tous les Grecs, & qu'il n'y a point de ville où l'on ait tant vu de crimes. Athenée nous assure qu'autrefois toutes les lois divines & humaines, les exhortations à la vertu, la connoissance de ce qui connoit les dieux & les hommes, les vies & les actions des peronnages illustres, étoient écrites en vers, & chantées publiquement par un chœur au son des instrumens. On n'avoit point trouvé de moyen plus efficace, pour graver dans l'esprit des hommes les principes de la morale, & la connoissance de leurs devoirs.

La *Musique* faisoit partie de l'étude des anciens Pythagoriciens; ils s'en servoient pour exciter l'esprit à des actions louables, & pour s'enflammer de l'amour de la vertu. Selon ces philosophes, notre ame n'étoit, pour ainsi dire, formée que d'harmonie, & ils croyoient faire revivre par le moyen de la *Musique*, l'harmonie primitive des facultés de l'ame; c'est-à-dire, l'harmonie qui, selon eux, existoit en elle avant qu'elle animât nos corps, & lorsqu'elle habitoit les cieus. *Voyez PRÉEXISTENCE, PYTHAGORICIENS.*

La *Musique* paroît déchuë aujourd'hui de ce degré de puissance & de majesté, au point de nous faire douter de la vérité de ces faits, quoiqu'attestés par les plus judicieux historiens & par les plus graves philosophes de l'antiquité. Cependant on retrouve dans l'histoire moderne quelques faits semblables. Si Thimothee excitoit les fureurs d'Alexandre par le mode phrygien, & l'adoucissoit ensuite jusqu'à l'indolence par le mode lydien, une *musique* plus moderne renchérissoit encore en excitant, dit-on, dans Erric roi de Danemark, une telle fureur, qu'il tuoit ses meilleurs domestiques: apparamment ces domestiques-là n'étoient pas si sensibles que leur prince à la *Musique*, autrement il eût bien pû courir la moitié du danger. D'Aubigné rapporte encore une autre histoire toute pareille à celle de Thimothee. Il dit que du tems d'Henri III, le musicien Glaudin, jouant aux noces du duc de Joyeuse sur le mode phrygien, anima, non le roi, mais un courtisan, qui s'oublia au point de mettre la main aux armes en présence de son souverain; mais le musicien se hâta de le calmer en prenant le mode sous-phrygien.

Si notre *musique* exerce peu son pouvoir sur les affections de l'ame, en revanche elle est capable d'agir physiquement sur le corps; témoin l'histoire de la tarentule, trop connue pour en parler ici. *Voyez TARENTULE.* Témoin ce chevalier gascon dont parle Boile, lequel au son d'une cornemuse, ne pouvoit retenir son urine; à quoi il faut ajouter ce que raconte le même auteur de ces femmes qui fondoient en larmes lorsqu'elles entendoient un certain ton dont le reste des auditeurs n'étoient point affectés.

XXxxij

On lit dans l'histoire de l'académie des sciences de Paris, qu'un musicien fut guéri d'une violente fièvre par un concert qu'on fit dans sa chambre.

Les sons agissent même sur les corps inanimés. Morhoff fait mention d'un certain Petter hollandois, qui brisoit un verre par le son de sa voix. Kircher parle d'une grande pierre qui frémissait au son d'un certain tuyau d'orgue. Le P. Merfenne parle aussi d'une sorte de carreau que le jeu de l'orgue ébranloit comme auroit pu faire un tremblement de terre. Boile ajoute que les sièges tremblent souvent au son des orgues; qu'il les a senti plusieurs fois frémir sous sa main à certains tons de l'orgue ou de la voix, & qu'on l'a assuré que tous ceux qui étoient bien faits frémissaient à quelque ton déterminé. Cette dernière expérience est certaine, & chacun peut la vérifier tous les jours. Tout le monde a ouï parler de ce fameux pilier d'une église de Reims, (S. Nicaise), qui s'ébranle très-sensiblement au son d'une certaine cloche, tandis que les autres piliers demeurent presque immobiles. Mais ce qui ravit au son l'honneur du merveilleux, c'est que ce pilier s'ébranle également quand on ôte le batant de la cloche.

Tous ces exemples dont la plupart appartiennent plus au son qu'à la *Musique*, & dont la Physique peut donner quelques explications, ne nous rendent pas plus intelligibles ni plus croyables les effets merveilleux & presque divins que les anciens attribuent à la *Musique*. Plusieurs auteurs se sont tourmentés pour tâcher d'en rendre raison. Wallis les attribue en partie à la nouveauté de l'art, & les rejette en partie sur l'exagération des anciens; d'autres en font honneur seulement à la Poésie; d'autres supposent que les Grecs, plus sensibles que nous par la constitution de leur climat, ou par leur maniere de vivre, pouvoient être émus de choses qui ne nous auroient nullement touchés. M. Burette même en adoptant tous ces faits prétend qu'ils ne prouvent point la perfection de la *Musique* qui les a produits; il n'y voit rien que des mauvais racleurs de village n'aient pu faire, selon lui, tout aussi bien que les premiers musiciens du monde. La plupart de ces sentimens sont fondés sur le mépris que nous avons pour la *musique* ancienne. Mais ce mépris est-il lui-même aussi bien fondé que nous le prétendons? C'est ce qui a été examiné bien des fois, & qui, vû l'obscurité de la matière, & l'insuffisance des juges, auroit peut-être besoin de l'être encore.

La nature de cet ouvrage, & le peu de lumieres qui nous restent sur la *musique* des Grecs, m'interdisent également de tenter cet examen. Je me contenterai seulement, sur les explications-mêmes que nos auteurs, si peu prévenus pour cette ancienne *musique*, nous en ont données, de la comparer en peu de mots avec la nôtre.

Pour nous faire de la *musique* des anciens l'idée la plus nette qu'il est possible, il la faut considérer dans chacune de ses parties; *systèmes*, *genres*, *modes*, *rhythme* & *melopée*. Voyez chacun de ces mots.

Le résultat de cet examen se peut réduire à ceci: 1°. que le grand système des Grecs, c'est-à-dire l'étendue générale qu'ils donnoient du grave à l'aigu à tous les sons de leur *musique*, n'excédoit que d'un ton l'étendue de trois octaves. Voyez les tables grecques que Meibonius a mises à la tête de l'ouvrage d'Alpnius.

2°. Que chacun de leurs trois genres, & même chaque espece d'un genre étoit composée d'au moins seize sons consécutifs dans l'étendue du diagramme. Que de ces sons il y en avoit la moitié d'immobiles qui étoient les mêmes pour tous les genres; mais que l'accord des autres étant variable & différent dans chaque genre particulier, cela multiplioit considérablement le nombre des sons & des intervalles.

3°. Qu'ils avoient au moins sept modes ou tons principaux fondés sur chacun des sept sons du système diatonique, lesquels, outre leurs différences du grave à l'aigu recevoient encore, chacun de sa modification propre, d'autres différences qui en marquoient le caractère.

4°. Que le rythme ou la mesure varioit chez eux, non-seulement selon la nature des piés dont les vers étoient composés, non-seulement selon les divers mélanges de ces mêmes piés, mais encore selon les divers tems syllabiques, & selon tous les degrés du vite au lent dont ils étoient susceptibles.

5°. Enfin quant au chant ou à la melopée, on peut juger de la variété qui devoit y regner, par le nombre des genres & des modes divers qu'ils lui assignoient, selon le caractère de la poésie, & par la liberté de conjoindre ou diviser dans chaque genre les différens tetracordes, selon que cela convenoit à l'expression & au caractère de l'air.

D'un autre côté, le peu de lumieres que nous pouvons recueillir de divers passages épars çà-&-là dans les auteurs sur la nature & la construction de leurs instrumens, suffisent pour montrer combien ils étoient loin de la perfection des nôtres. Leurs flûtes n'avoient que peu de trous, leurs lyres ou cythares n'avoient que peu de cordes. Quand elles en avoient beaucoup, plusieurs de ces cordes étoient montées à l'unisson ou à l'octave, & d'ailleurs la plupart de ces instrumens n'ayant pas de touches, on n'en pouvoit tirer tout-au-plus qu'autant de sons qu'il y avoit de cordes. La figure de leurs cors & de leurs trompettes suffit pour montrer qu'ils ne pouvoient égaler le beau son de ceux d'aujourd'hui; & en général, il faut bien supposer que leur orchestre n'étoit guere bruyant, pour concevoir comment la cythare, la harpe & d'autres instrumens semblables pouvoient s'y faire entendre: soit qu'ils en frappassent les cordes avec le plectrum, comme nous faisons sur nos tympanons, soit qu'ils les pinçassent avec les doigts, comme leur apprit Epigonius, l'on ne comprend pas bien quel effet cela devoit produire dans leur *musique*, qui se faisoit si souvent en plein air. Je ne sai si cent guitares dans un théâtre tel que celui d'Athènes pourroient se faire entendre bien distinctement. En un mot, il est très-certain que l'orgue seule, cet instrument admirable, & digne par sa majesté de l'usage auquel il est destiné, efface absolument tout ce que les anciens ont jamais inventé en ce genre. Tout cela doit se rapporter au caractère de leur *musique*; tout occupés de leur divine poésie, ils ne songeoient qu'à la bien exprimer par la *musique* vocale; ils n'estimoient l'instrumentale qu'autant qu'elle faisoit valoir l'autre; ils ne souffroient pas qu'elle la couvrît, & sans doute ils étoient bien éloignés du point dont je vois que nous approchons, de ne faire servir les parties chantantes que d'accompagnement à la symphonie.

Il paroît encore démontré qu'ils ne connoissoient point la *musique* à plusieurs parties, le contre-point, en un mot l'harmonie dans le sens que nous lui donnons. S'ils employoient ce mot, ce n'étoit que pour exprimer une agréable succession de sons. Voyez sur ce sujet les dissertations de M. Burette dans les *mém. de l'académie des belles-lettres*.

Nous l'emportons donc sur eux de ce côté-là, & c'est un point considérable, puisqu'il est certain que l'harmonie est le vrai fondement de la mélodie & de la modulation. Mais n'abusons-nous point de cet avantage? c'est un doute qu'on est fort tenté d'avoir quand on entend nos opéra modernes. Quoi! ce chaos, cette confusion de parties, cette multitude d'instrumens différens, qui semblent s'insulter l'un l'autre, ce fracas d'accompagnemens qui étouffent la voix sans la soutenir; tout cela fait-il donc les

véritables beautés de la *Musique* ? Est-ce de-là qu'elle tire sa force & son énergie ? Il faudroit donc que la *Musique* la plus harmonieuse fût en même-tems la plus touchante. Mais le public a assez appris le contraire. Considérons les Italiens nos contemporains, dont la *musique* est la meilleure, ou plutôt la seule bonne de l'univers, au jugement unanime de tous les peuples, excepté des François qui lui préfèrent la leur. Voyez quelle sobriété dans les accords, quel choix dans l'harmonie ! Ces gens-là ne s'avisent point de mesurer au nombre des parties l'estime qu'ils font d'une *musique* ; proprement leurs opéra ne font que des duos, & toute l'Europe les admire & les imite. Ce n'est certainement pas à force de multiplier les parties de leur *musique* que les François parviendront à la faire goûter aux étrangers. L'harmonie est admirable dispensée à propos ; elle a des charmes auxquels tous les hommes sont sensibles ; mais elle ne doit point absorber la mélodie, ni le beau chant. Jamais les plus beaux accords du monde n'intéresseront comme les inflexions touchantes & bien ménagées d'une belle voix ; & quiconque réfléchira sans partialité sur ce qui le touche le plus dans une belle *musique* bien exécutée, sentira, quoi qu'on en puisse dire, que le véritable empire du cœur appartient à la mélodie.

Enfin, nous l'emportons par l'étendue générale de notre système, qui, n'étant plus renfermé seulement dans quatre ou cinq octaves, n'a désormais d'autres bornes que le caprice des musiciens. Je ne fais toutefois si nous avons tant à nous en féliciter. Etoit-ce donc un si grand malheur dans la *musique* ancienne de n'avoir à fournir que des sons pleins & harmonieux pris dans un beau *medium* ? Les voix chantoient sans se forcer, les instrumens ne miauloient point sans cesse aux environs du chevalet ; les sons faux & sourds qu'on tire du démanché, les glapissimens d'une voix qui s'excede, sont-ils faits pour émouvoir le cœur ? L'ancienne *musique* savoit l'attendrir en flattant les oreilles ; la nouvelle, en les écorchant, ne fera jamais qu'étonner l'esprit.

Nous avons comme les anciens le genre diatonique & le chromatique ; nous avons même entendu celui-ci : mais comme nos musiciens le mêlent, le confondent avec le premier, presque sans choix & sans discernement, il a perdu une grande partie de son énergie, & ne fait plus que très-peu d'effet. Ce sera bientôt un thème d'écolier que les grands maîtres dédaigneront. Pour l'énharmonique, le tempérament l'a fait évanouir ; & que nous serviroit de l'avoir, si nos oreilles n'y sont pas sensibles, & que nos organes ne puissent plus l'exécuter ?

Remarquez d'ailleurs que la diversité des genres n'est point pour notre *musique* une richesse réelle ; car c'est toujours le même clavier accordé de la même manière ; ce sont dans tous les genres les mêmes sons & les mêmes intervalles. Nous n'avons proprement que douze sons, tous les autres n'en sont que les octaves ; & je ne fais même si nous regagnons par l'étendue du grave à l'aigu, ce que les Grecs gagnoient par la diversité de l'accord.

Nous avons douze tons ; que dis-je ? nous avons vingt-quatre modes. Que de richesses par dessus les Grecs, qui n'en eurent jamais que quinze, lesquels encore furent réduits à sept par Ptolomée ! Mais ces modes avoient chacun un caractère particulier ; le degré du grave à l'aigu faisoit la moindre de leurs différences : le caractère du chant, la modification des tétracordes, la situation des semi-tons, tout cela les distinguoit bien mieux que la position de leur tonique. En ce sens nous n'avons que deux modes, & les Grecs étoient plus riches que nous.

Quant au rythme, si nous voulons lui comparer la mesure de notre *musique*, tout l'avantage paroîtra

encore de notre côté : car sur quatre différens rythmes qu'ils pratiquoient, nous avons au-moins douze fortes de mesures ; mais s'ils quatre rythmes faisoient réellement autant de genres différens, nous n'en saurions dire autant de nos douze mesures, qui ne sont réellement que des modifications de durée de deux seuls genres de mouvement, savoir à deux & à trois tems. Ce n'est pas que notre *musique* n'en pût admettre autant que celle des Grecs ; mais si l'on fait attention au génie des professeurs de cet art, on connoîtra aisément que tout moyen de perfectionner la *Musique*, qui en a plus besoin qu'on ne pense, est désormais entièrement impossible.

Nous joignons ici un morceau de chant dans la mesure sesquialtere, c'est-à-dire à deux tems inégaux, dont le rapport est de deux à trois ; mesure certainement aussi bonne & aussi naturelle que plusieurs de celles qui sont en usage, mais que les Musiciens n'adopteront jamais, car leur maître ne la leur a pas apprise. *Voyez les Pl. de Musique.*

Le grand vice de notre mesure, qui est peut-être un peu celui de la langue, est de n'avoir pas assez de rapport aux paroles. La mesure de nos vers est une chose, celle de notre *musique* en est une autre tout-à-fait différente, & souvent contraire. Comme la prosodie de la langue françoise n'est pas aussi sensible que l'étoit celle de la langue grecque, & que nos musiciens la tête uniquement pleine de sons ne s'embarrassent point d'autre chose, il n'y a pas plus de rapport de leur *musique* aux paroles, quant au nombre & à la mesure, qu'il y en a quant au sens & à l'expression. Ce n'est pas qu'ils ne sachent bien faire une tenue aux mots *calmer* ou *repos* ; qu'ils ne soient fort attentifs à exprimer le mot *ciel* par des sons hauts, les mots *terre* ou *enfer* par des sons bas, à rouler sur *foudre* & *tonnerre*, à faire *élancer un monstre furieux* par vingt élancemens de voix, & d'autres semblables puérités. Mais pour embrasser l'ordonnance d'un ouvrage, pour exprimer la situation de l'ame plutôt que de s'amuser au sens particulier de chaque mot ; pour rendre l'harmonie des vers, pour imiter, en un mot, tout le charme de la poésie par une *musique* convenable & relative, c'est-ce qu'ils entendent si peu, qu'ils demandent à leurs poètes de petits vers coupés, profaïques, irréguliers, sans nombre, sans harmonie, parsemés de petits mots lyriques *coulez, volez, gloire, murmure, écho, ramage*, sur lesquels ils épuient toute leur science harmonique ; ils commencent même par faire leurs airs, & y font ensuite ajuster des paroles par le versificateur : la *Musique* gouverne, la Poésie est la servante, & servante si subordonnée, qu'on ne s'aperçoit pas seulement à l'opéra que c'est des vers qu'on entend.

L'ancienne *musique*, toujours attachée à la Poésie, la suivoit pas-à-pas, en exprimait exactement le nombre & la mesure, & ne s'appliquoit qu'à lui donner plus d'éclat & de majesté. Quelle impression ne devoit pas faire sur un auditeur sensible une excellente poésie ainsi rendue ? Si la simple déclama-tion nous arrache des larmes, quelle énergie n'y doit pas ajouter tout le charme de l'harmonie, quand il l'embellit sans l'étouffer ! Pourquoi la vieille *musique* de Lully nous intéresse-t-elle tant ? pourquoi tous ses émules sont-ils restés si loin derrière lui ? c'est que nul d'entr'eux n'a entendu comme lui l'art d'affortir la *musique* aux paroles ; c'est que son récitatif est celui de tous qui approche le plus du ton de la nature & de la bonne déclama-tion. Mais qu'on l'en trouveroit encore loin si on vouloit l'examiner de près ! Ne jugeons donc pas des effets de la *musique* ancienne par ceux de la nôtre, puisqu'elle ne nous offre plus rien de semblable.

La partie de notre *musique* qui répond à la melo-

pée des Grecs, est le chant ou la mélodie; & je ne fais qui doit l'emporter de ce côté-là; car si nous avons plus d'intervalles, ils en avoient, en vertu de la diversité des genres, de plus variés que les nôtres. De plus, la modulation étant uniforme dans tous nos tons, c'est une nécessité que le chant y soit semblable; car l'harmonie qui le produit a ses routes prescrites, & ces routes sont partout les mêmes. Ainsi les combinaisons des chants que cette harmonie comporte, ne peuvent être que très-bonnes: aussi tous ces chants procedent-ils toujours de la même maniere. Dans tous les tons, dans tous les modes, toujours les mêmes traits, toujours les mêmes chûtes; on n'apperçoit aucune variété à cet égard ni pour le genre ni pour le caractère. Quoi! vous traitez de la même maniere le tendre, le gracieux, le gai, l'impétueux, le grave, le modéré? votre mélodie est la même pour tous ces genres, & vous vous vantez de la perfection de votre *musique*? Que devoient donc dire les Grecs, qui avoient des modes, des regles pour tous ces caractères, & qui parlaient les exprimoient à leur volonté? Me dira-t-on que nous les exprimons aussi? nous y tâchons du-moins; mais à parler franchement, je ne vois pas que le succès réponde aux efforts de nos musiciens. D'ailleurs, & ceci s'adresse particulièrement à la *musique* françoise, quels moyens employons nous pour cela? un seul, c'est le mouvement: on le ralentit dans les airs graves: on le presse dans les airs gais. Faites un air quelconque; le voulez-vous tendre? chantez-le lentement, respirez fort, criez; le voulez-vous gai? chantez-le vite, en marquant la mesure; voulez-vous du furieux? courez à perte d'haleine. Le sieur Jellotte a mis à la mode des airs plats & triviaux du pont-neuf; il en a fait des airs tendres & pathétiques, en les chantant lentement avec le goût qu'on lui connoît. Au contraire, j'ai vu une musette fort tendre des talens lyriques devenir insensiblement un assez joli menuet. Tel est le caractère de la *musique* françoise; variez les mouvemens, vous en ferez ce qu'il vous plaira, *Fiet avis, & cum volet, arbor*. Mais les anciens avoient aussi cette diversité de mouvemens, & ils avoient de plus pour tous les caractères, des regles particulieres dont l'effet se faisoit sentir dans la melopée.

Que veux-je conclure de tout cela? que l'ancienne *musique* étoit plus parfaite que la nôtre? nullement. Je crois au contraire que la nôtre est sans comparaison plus savante & plus agréable; mais je crois que celle des Grecs étoit plus expressive & plus énergique. La nôtre est plus conforme à la nature du chant: la leur approchoit plus de la déclamation; ils ne cherchoient qu'à remuer l'ame, & nous ne voulons que plaire à l'oreille. En un mot, l'abus même que nous faisons de notre *musique* ne vient que de sa richesse; & peut être sans les bornes où l'imperfection de celle des Grecs la tenoit renfermée, n'auroit-elle pas produit tous les effets merveilleux qu'on nous en rapporte.

On a beaucoup souhaité de voir quelques fragmens de l'ancienne *musique*, le P. Kircher & M. Burette ont travaillé à satisfaire là-dessus la curiosité du public. On trouvera dans nos *Pl. de Musique* deux morceaux de *musique* grecque traduits sur nos notes par ces auteurs. Mais quelqu'un auroit-il l'injustice de vouloir juger de l'ancienne *musique* sur de tels échantillons? Je les suppose fideles, je veux même que ceux qui en voudroient juger connoissent suffisamment le génie de la langue grecque; qu'ils réfléchissent pourtant qu'un italien est juge incompetent d'un air françois, & qu'ils comparent les tems & les lieux. On a ajouté dans la même *Planche*, un air chinois tiré du pere du Halde; & dans une autre *Planche*, un air persan tiré du chevalier Char-

din; & ailleurs, deux chansons des sauvages de l'Amérique, tirées du P. Merfenne. On trouvera dans tous ces morceaux une conformité de modulation avec notre *musique*, qui pourra faire admirer aux uns la bonté & l'universalité de nos regles, & peut-être rendre suspecte à d'autres la fidélité ou l'intelligence de ceux qui ont transmis ces airs.

La maniere dont les anciens notoient leur *musique* étoit établie sur un fondement très-simple, qui étoit les rapports des sons exprimés par des chiffres ou, ce qui est la même chose, par les lettres de leur alphabet. Mais au lieu de se prévaloir de cette idée pour se borner à un petit nombre de caractères faciles à concevoir, ils se perdirent dans une multitude de signes différens, dont ils embrouillerent gratuitement leur *musique*. Boëce prit dans l'alphabet latin des caractères correspondans à ceux des Grecs; Grégoire le grand perfectionna sa méthode. En 1024 Guy d'Arezzo, bénédictin, introduisit l'usage des portées (voyez PORTÉES), sur les lignes de lesquelles il marqua les notes en forme de points, désignant par leur position l'élévation ou l'abaissement de la voix. Kircher cependant prétend que cette invention étoit connue avant Guy: celui-ci inventa encore la gamme, & appliqua aux notes de l'échelle les noms tirés de l'hymne de saint Jean Baptiste, qu'elle conserve encore aujourd'hui. Enfin cet homme, né pour la *Musique*, inventa, dit-on, différens instrumens appelés *polyplectra*, tels que le *clavecin*, l'*épinette*, &c. Voyez NOTES, GAMME.

Les signes de la *Musique* ont reçu leur dernière augmentation considérable en 1330, selon l'opinion commune. Jean Muria, ou de Muris, ou de Meurs, docteur de Paris, ou l'Anglois, selon Gesner, inventa alors les différentes figures des notes qui désignent la durée ou la quantité, & que nous appelons aujourd'hui *rondes*, *blanches*, *noires*, &c. Voyez MESURE, VALEUR DES NOTES.

Lafus est, comme nous l'avons dit, le premier qui ait écrit sur la *Musique*; mais son ouvrage est perdu, aussi bien que plusieurs autres livres des Grecs & des Romains sur la même matiere. Aristoxene, disciple d'Aristote, est le plus ancien écrivain qui nous reste sur cette science. Après lui vient Euclide, connu par ses élémens de Géométrie. Aristide Quintilien écrivoit après Cicéron: Alypius vint ensuite; après lui Gaudentius le philosophe, Nicomaque le pythagorien, & Bacchius.

Marc Meibomius nous a donné une belle édition de ces sept auteurs grecs, avec une traduction latine & des notes.

Plutarque a écrit un dialogue de la *Musique*. Ptolomée, célèbre mathématicien, écrivit en grec les principes de l'harmonie, vers le tems de l'empereur Antonin le pieux. Cet auteur garde un milieu entre les Pythagoriciens & les Aristoxéniens. Long-tems après, Manuel Bryennius écrivit aussi sur le même sujet.

Parmi les Latins, Boëce a écrit du tems de Théodoric; & vers les mêmes tems, un certain Cassiodore, Martian, & saint Augustin.

Parmi les modernes, nous avons Zarlin, Salinas, Nalgulio, Vincent Galilée, Doni, Kircher, Banchieri, Merfenne, Parran, Perrault, Wallis, Descartes, Holder, Mengoli, Malcolm, Burette, & enfin le célèbre M. Rameau, dont les écrits ont ceci de singulier, qu'ils ont fait une grande fortune sans avoir été lus de personne.

Nous avons encore plus récemment des principes d'acoustique d'un géometre, qui nous montrent jusqu'à quel point pourroit aller la Géométrie dans de bonnes mains, pour l'invention & la solution des plus difficiles théorèmes de la *musique* spéculative. (S)

MUSIQUE DES HÉBREUX, (*Critiq. sacrée.*) les anciens hébreux aimoient la *Musique*, & avoient plusieurs instrumens de *Musique*. Ils s'en servoient dans les cérémonies de religion, dans les réjouissances publiques & particulières, dans leurs festins & même dans leurs deuils. Laban se plaint que Jacob son gendre l'ait quitté brusquement, sans lui donner le loisir de le conduire au chant des cantiques & au son des tambours & des cythares. Moïse fit faire des trompettes d'argent pour en sonner dans les sacrifices solennels, & dans les festins sacrés. David destina une grande partie des lévites à chanter & à jouer des instrumens dans le temple. Asoph, Iléman & Idithun étoient les chefs de la *musique* du tabernacle sous ce prince, & du temple sous Salomon. Le premier avoit quatre fils, le second quatorze, & le troisième six. Ces vingt-quatre lévites étoient à la tête de vingt-quatre bandes de musiciens qui servoient tour-à-tour.

On ne peut douter que David ne sût très-bien jouer de la harpe, car il dissipa par ce moyen la mélancholie de Saül; cependant la *musique* des Hébreux & leurs instrumens de *musique*, nous sont entièrement inconnus. Tout ce que l'on en peut conjecturer, c'est que ces instrumens se réduisoient à trois classes; les instrumens à corde, les instrumens à vent & les différentes espèces de tambours. Les premiers sont le nable, le psaltérion, le cimor, la symphonie ancienne, la sambuque. Il seroit difficile de donner la figure des diverses sortes de trompettes que l'on remarque dans l'Écriture: le plus connu de ces instrumens est l'orgue ancien, nommé en hébreu *huggals*. Ils avoient plusieurs espèces de tambours; le tuph, le zaelim, le schalischrim & le mezilothaim, rendus dans la vulgate par *tympana*, *cymbala*, *sistra* & *tinnabula*. (D. J.)

MUSIQUE, PRIX DE, (*Antiq. grecq.*) récompense honorable introduite dans les jeux de la Grèce, pour encourager & perfectionner l'étude de cet art. Athènes donnoit un *prix de musique* pendant les Bacchanales; ce prix étoit un trépié, & les dix tribus le disputoient à l'envi. Chacune avoit son chœur des musiciens, son chorege, c'est-à-dire son intendant du chœur & son poète. On gravoit sur le trépié le nom de la tribu victorieuse, celui de son poète & celui de son chorege. Voici les termes d'une de ces inscriptions, tirés de Plutarque. « La tribu Antiochide remporta le prix; Aristide chorege, fit les frais des jeux; & le poète Archistrate composa les comédies ».

Je ne dois pas oublier de remarquer que les jeux où l'on disputoit les *prix de la musique*, avoient leurs lois particulières dont on ne pouvoit s'écarter impunément. Un musicien, par exemple, quelque fatigué qu'il fût, n'avoit pas la liberté de s'asseoir: il n'osoit essuyer la sueur de son visage qu'avec un bout de sa robe: il ne lui étoit pas permis de cracher à terre, &c. Tacite, *ann. lib. XVI.* nous représente l'empereur Néron soumis à ces lois sur le théâtre, & affectant une véritable crainte de les violer. *Ingredietur theatrum, cunctis cytharæ legibus obtemperans, ne fessus resideret, ne sudorem nisi eâ quam indutui gerebat veste detergeret, ut nulla oris aut narium excrementa viderentur; postremo flexus genu, & cætum illum manu veneratus, sententias judicum opperebiatur, ficto pavore.* (D. J.)

MUSIQUE, EFFETS DE LA, (*Méd. Diète, Gymnast. Thérapeut.*) l'action de la *Musique* sur les hommes est si forte, & sur-tout si sensible, qu'il paroît absolument superflu d'entasser des preuves pour en constater la possibilité. L'expérience journalière la démontre à ceux qui peuvent sentir; & quant à ces personnes mal organisées qui, plongées en conséquence dans une insensibilité malade, sont malheureu-

sément dans le cas d'exiger ces preuves, elles n'en seroient à-coup-sûr nullement convaincues. Que peuvent, en effet, les raisons les plus justes, où le sentiment ne fait aucune impression? Qu'on transporte l'homme le plus incrédule, par conséquent le moins connoisseur, mais possédant une dose ordinaire de sensibilité, dans ces palais enchantés, dans ces académies de *musique*, où l'on voit l'art se disputer & se montrer supérieur à la nature; qu'il y écoute les déclamations harmonieuses de cette actrice inimitable, soutenue par l'accompagnement exact & proportionné de ces instrumens si parfaits, pourra-t-il s'empêcher de partager les sentimens, les passions, les situations exprimées avec tant d'âme & de vérité & pour me servir des paroles énergiques d'un écrivain du siècle passé, son ame dépourvue de toute idée étrangère, perdant tout autre sentiment, ne volera-t-elle pas toute entière sur ses oreilles? son ame seule ne sera pas émue, son corps recevra des impressions aussi vives, un frémissement machinal involontaire s'emparera de lui, ses cheveux se dresseront doucement sur sa tête, & il éprouvera malgré lui une secrète horreur, une espèce de resserrement dans la peau; pourra-t-il ne pas croire, quand il sentira si vivement?

Parcourons les histoires anciennes & modernes, ouvrons les fastes de la Médecine, nous verrons partout les effets surprenans opérés par la *Musique*. L'antiquité la plus reculée nous offre des faits prodigieux; mais ils sont ou déguisés ou grossis par les fables que les Poètes y ont mêlées, ou enveloppés dans les mystères obscurs de la Magie, sous les apparences de laquelle les anciens charlatans cachent les véritables effets de la *Musique*, pour séduire plus sûrement les peuples, en donnant un air de mystère & de divin aux faits les plus naturels, produits des causes ordinaires: expédient qui a souvent été renouvelé, presque toujours accrédité par l'ignorance, & démasqué par les Philosophes; mais jamais épuisé. « Il y a lieu de présumer, dit fort judicieusement le savant médecin Boerhaave, que tous les prodiges qui sont racontés des enchantemens, & des vers dans la guérison des maladies, doivent être rapportés à la *Musique*, (*lib. impet. faciens*, pag. 362. n^o. 412.) partie dans laquelle excelloient les anciens médecins ». Pyndare nous apprend qu'Esculape, ce héros fameux pour la guérison de toutes sortes de maladies, ἦρα παντοδαπὰν ἀλεκτήρα νέσον, en traïtoit quelques-unes par des *chansons molles*, agréables, voluptueuses, ou suivant quelques interprètes, par de doux enchantemens, ce qui dans le cas présent reviendroit au même:

Τοὺς μὲν (νῆες) μαλακαῖς,
Ἐπαιδαῖς ἀμώπων.

Pynd. Python. Ode III.

Il est plus que vraisemblable qu'Esculape avoit appris la *Musique*, ou d'Apollon son père, ou du centaure Chiron son précepteur, tous les deux aussi célèbres dans la *Musique* que dans l'art de guérir. Le pouvoir de la *Musique* sur les corps les plus insensibles, nous est très-bien dépeint dans l'histoire d'Orphée, chantée par tous les Poètes, qui par le son mélodieux de sa voix attiroit les arbres, les rochers; bâtissoit des villes; pénéroit jusqu'aux enfers, fléchissoit les juges rigoureux de ce séjour; suspendoit les tourmens des malheureux; franchissoit les barrières de la mort, & transgressoit les arrêts irrévocables des destins: ces fables, ces allégories, fruits de l'imagination vive des poètes, sont les couleurs dont ils ont voulu peindre la vérité & nous la transmettre; les interprètes y reconnoissoient tous la force de la *Musique*, & dom Calmet ne voit dans cette descente d'Orphée aux enfers pour en retirer sa chère Eury-

dice, &c. que la guérison de la blessure qu'un serpent lui avoit fait, accident comme on le verra plus bas, où la *Musique* est extrêmement efficace. Quelques philosophes n'ont pas laissé d'adopter tout le fabuleux de cette histoire, & de prendre l'allégorie pour la réalité; ils n'ont pas cru la *Musique* incapable de produire des merveilles aussi grandes, & *Fabius Paulinus* prétend qu'Orphée a pu les opérer par sept moyens principaux. Mais en nous éloignant de ces tems obscurs & fabuleux, que nous ne connoissons presque que par les récits des poètes, nous pouvons consulter des histoires véridiques, nous y verrons des faits à-peu-près semblables qui constatent l'action de la *Musique*: 1° sur les corps bruts: 2° sur les animaux: 3° sur l'homme considéré dans ses rapports avec la Morale ou la Médecine. Parmi le grand nombre d'observations qui se présentent, nous choisirons celles qui sont les mieux constatées, appuyées sur des témoignages authentiques, nous en avons assez de cette espèce pour pouvoir négliger celles qui pourroient fournir le moindre sujet de doute: nous serons même obligés d'en passer beaucoup sous silence, pour satisfaire à la brièveté qu'exigent le tems & l'ordre prescrit dans ce Dictionnaire. Le lecteur curieux pourra consulter le traité de Plutarque sur la *Musique*, les excellents ouvrages des peres Kircher & Merfenne, l'histoire de la *Musique* par M. Bourdelot; nous le renvoyons sur-tout à une these soutenue & composée aux écoles de Médecine de Montpellier, par M. Royer, *Testamen. de vi soni & musicae in corpus humanum, autor. Joseph. Ludov. Royer*, dont nous avons tiré beaucoup de lumieres. Nous pouvons l'assurer, que cette these renferme, outre une abondante collection des faits curieux & intéressans sur l'action de la *Musique*, un traité physique très-bien raisonné sur le son & la *Musique*, qui a été particulièrement approuvé & admiré des connoisseurs. Qu'il est gracieux de pouvoir payer un foible, mais légitime tribut à l'amitié, en rendant un juste hommage à l'exacte vérité!

1° L'action du son & de la *Musique* sur l'air, n'a pas besoin de preuves; il est assez démontré quel est le principal milieu par lequel ils se communiquent. Le mouvement excité dans l'air par le son, est tel qu'il pourroit parcourir 1038 piés dans une seconde, s'il étoit direct; il surpasse ainsi la vitesse du vent le plus furieux qui, selon le calcul de M. Derrham qui a porté cette force le plus loin, ne parcourt dans le même tems que 66 piés: mais comme son action n'est pas continue, & qu'il n'agit que par des vibrations successives, il ébranle plutôt qu'il ne renverse. Un second effet de la *Musique* considérée comme son, sur l'air, est de le rarefier; cet effet s'est manifesté dans des grandes fêtes, lorsque les peuples pouvoient de fortes acclamations, on a vu tomber les oiseaux qui traversoient alors l'air. On s'est servi anciennement de cette observation pour attraper les pigeons que deux villes assiégées, dont on avoit coupé la communication par terre, s'envoyoient pour s'instruire de leur état mutuel. On voit de même tous les jours les nuages dissipés, & le tonnerre détourné des églises & des camps, par le son des cloches & le bruit du canon: ces mêmes précautions deviennent funestes si on les prend trop tard, lorsque les nuages ne sont plus hors de la sphere du son. Voyez SON. L'air porte aux corps environnans l'impression de la *Musique*, & fait dans les églises ou salles de concert, osciller en mesure la flamme des bougies, la fumée & les petits corps qu'on voit s'élever de terre dans la direction des rayons du soleil. Si on met dans une petite distance deux violons montés à l'unisson, & qu'on joue de l'un, l'autre rendra le même son; si on remplit plusieurs verres

semblables en capacité, & faits à l'unisson, d'eau ou de liqueurs différentes, & qu'on racle avec les doigts le bord d'un seul, la liqueur tremouffera dans tous les autres; & dans cette expérience que Kircher a le premier tentée, on remarque que les liqueurs hétérogenes fautilent d'autant plus dans ces verres, qu'elles sont plus subtiles; de façon que l'esprit-de-vin seroit beaucoup ému, le vin beaucoup moins, l'eau très-peu, &c. Cette expérience appliquée au corps humain, peut donner la solution de plusieurs problèmes. On voit aussi, quand on chante ou qu'on joue de quelque instrument près de l'eau, une crispation très-marquée sur la surface: on remarque la même chose sur le vif-argent. Le P. Kircher dit avoir vu un rocher que le son d'un tuyau d'orgue mettoit en mouvement. Le pere Merfenne assure qu'à Paris il y avoit dans une église des religieux de S. François, une orgue dont le son ébranloit le pavé de l'église. M. Bourdelot raconte qu'un musicien s'étant mis à chanter dans un cabaret, tous les verres & les pots résonnerent à l'instant, furent agités & sur le point de se casser. Il y a plusieurs exemples de musiciens qui ont mis en pieces, par le chant ou par le son de quelque instrument, des vitres, des glaces, &c. Voyez la these citée, partie II. ch. ij. pag. 69. Il y a une expérience très-connue à ce sujet, d'un gobelet de verre qu'on suspend avec un fil, & qui s'en va en éclats par le ton *unisson* de la voix humaine. Le P. Merfenne, S. Augustin & quelques autres peres de l'Eglise, pensent que la chute des murs de Jéricho est un fait tout naturel, dû au son des instrumens dont Gédéon avoit fait munir, par ordre de Dieu, les *Israélites*.

2° Les effets de la *Musique* sont encore plus fréquens & plus sensibles dans les animaux: voyez avec quelle attention, avec quel plaisir le canari écoute les airs de *serinette* qu'on lui joue: il approche la tête des barreaux de sa cage, reste immobile & muet dans cette situation jusqu'à ce que l'air soit fini; après cela il témoigne son contentement en battant des ailes; il tâche de répéter la chanson & de s'accorder ensuite avec son maître. Le P. Kircher parle d'un petit animal qui, pendant la nuit, fait entendre distinctement les sept tons de *musique*, *ut, ré, mi, fa, &c.* en montant & en descendant; on l'appelle communément *haut* ou animal de la *pareffe*, parce qu'il est deux jours pour monter au sommet des arbres où il va se percher: Linnæus lui a donné le nom expressif de *bradypus*. Il y a des auteurs qui prétendent que tous les animaux ont de l'attrait pour la *Musique*; l'analogie, le rapport d'organisation avec l'homme, favorisent cette opinion; ils pensent aussi que chaque animal a une espèce de prédilection pour certains sons, & qu'en le choisissant avec habileté, on viendroit à-bout de les apprivoiser tous. Cette idée est fondée sur ce que l'on a observé que les Chasseurs attiroient adroitement les cerfs en chantant, les biches au son de la flûte; que l'on calmoit avec le chalumeau la férocité des ours; celle des éléphants par la voix humaine. Il est certain aussi que tous les oiseaux sont attirés dans les pièges par des *apéaux* appropriés: c'est une des ruses les plus ordinaires & les plus efficaces de ceux qui chassent au filet. On se sert aussi quelquefois & dans certains pays de la *musique* pour la pêche, qu'on rend par ce moyen beaucoup plus heureuse.

L'histoire du dauphin qui porta Arion, ce célèbre joueur de flûte, est une allégorie sous laquelle on a voulu représenter l'amour de ces poissons pour la *Musique*, connu dans d'autres occasions. Il y a des animaux qui témoignent par leurs mouvemens, cadences, & leurs sauts en mesure, l'impression & le plaisir qu'ils éprouvent par la *Musique*. Aldrovande assure avoir vu un âne qui dansoit fort bien au son des

des instrumens. M. Bourdelot rapporte la même chose de plusieurs rats qu'un homme avoit apportés à la foire Saint Germain, il dit qu'il y en avoit huit entr'autres qui formoient sur la corde une danse très-composée qu'ils exécutoient parfaitement bien. *Olaus Magnus & Paulus Diaconus* racontent que les troupeaux mangent plus long-tems & avec plus d'avidité au son du flageolet, ce qui a fait dire aux Arabes que la *Musique* les engraissoit; & c'est peut-être de cette observation qu'a pris naissance l'usage ordinaire des bergers de jouer de cet instrument. Les chameaux, au rapport de Thevenot & autres qui ont voyagé dans l'orient, supportent sans peine les plus pesans fardeaux, & marchent avec la même aisance que s'ils n'étoient point chargés lorsqu'on joue des instrumens. Dès qu'on cesse, leur force diminue, leur pas se ralentit, & ils sont obligés de s'arrêter. Peut-être pend-on, pour la même raison, une grande quantité de clochettes au col des mulets qui font de longues routes avec des pesans fardeaux. On a aussi observé des animaux qui démontroient le pouvoir de la *musique* par une aversion, une espèce d'antipathie qu'ils avoient pour elle ou pour certains sons; Baglivi fait mention d'un chien qui pouffoit des hurlemens, gémissoit, devenoit triste toutes les fois qu'il entendoit le son d'une guitare ou de tout autre instrument. Ces exemples ne sont pas rares: le fait que raconte Mead, & qu'il tient d'un témoin oculaire, irréprochable, est plus singulier: un musicien s'étant aperçu qu'un chien étoit si fort affecté d'un certain ton, que, toutes les fois qu'il le jouoit, cet animal s'inquiétoit, crioit, témoignoit un mal-aise par des hurlemens; il essaya un jour, pour s'amuser & pour voir ce qui en résulteroit, de répéter souvent ce ton & de s'y arrêter long-tems; le chien, après avoir été furieusement agité, tomba dans les convulsions & mourut.

3°. C'est principalement sur les hommes plus susceptibles des différentes impressions, & plus capables de sentir le plaisir qu'excite la *Musique*, qu'elle opere de plus grands prodiges, soit en faisant naître & animant les passions, soit en produisant sur le corps des changemens analogues à ceux qu'elle opere sur les corps bruts. La *musique* des anciens plus simple, plus imitative, étoit aussi plus pathétique & plus efficace; ils s'attachoient plus à remuer le cœur, à émouvoir les passions, qu'à satisfaire l'esprit & inspirer du plaisir; leurs histoires sont aussi plus remplies de faits avantageux à la *Musique* que les nôtres, & qui prouvent en même tems que cette simplicité n'est peut-être rien moins qu'une suite de l'imperfection prétendue de leurs instrumens, & du peu de connoissance qu'on leur a attribué des principes de l'harmonie. Ils avoient distingué deux airs principaux, dont l'un, appelé *phrygien*, avoit le pouvoir d'exciter la fureur, la colere, d'animer le courage, &c. l'autre, connu sous le nom d'*air dorique* (*modus doricus*), inspiroit les passions opposées, & ramenoit à un état plus tranquille les esprits agités. Galien rapporte qu'un musicien ayant, avec l'air phrygien, mis en fureur des jeunes gens ivres, changea de ton à sa priere, joua le dorique, & dans l'instant ils reprirent leur tranquillité. Pythagore, au rapport de Quintilien, voyant un jeune homme furieux, prêt à mettre le feu à la maison de sa maîtresse infidelle, pria un musicien de changer la mesure des vers & de chanter un *spondée*, aussi-tôt la gravité de cette *musique* calma les agitations de cet amant méprisé. Plutarque raconte qu'un nommé *Terpanter*, musicien, appelé par un oracle de l'île de Lesbos à Lacédémone, y calma par la douceur de sa voix une violente sédition. Il y a beaucoup d'exemples de personnes qui ont été portées par la *Musique* à des violens accès de fureur, au point de

se jeter sur les assistans; on raconte ce fait d'Alexandre, du roi *Ericus* surnommé *le Bon*, d'un doge de Venise, &c. Voyez la these citée part. II. cap. iv. pag. 100. & seq. Les instrumens de *Musique*, flûtes, trompettes, rambours, timbales, ou autres semblables, ont toujours été en usage dans les armées; on y faisoit même autrefois entrer des chœurs de musiciens qui chantoient des hymnes à l'honneur de Mars, de Castor & de Pollux, &c. Cette *musique* servoit non-seulement à inspirer de la fermeté, du courage, de l'ardeur aux guerriers, mais on en retiroit encore le précieux avantage de prévenir le desordre & la confusion; on s'en sert encore aujourd'hui pour faire marcher le soldat en mesure, pour augmenter ou diminuer sa vitesse, & pour diriger toutes les évolutions militaires, on pourroit ajouter aussi, pour diminuer les fatigues d'une marche pénible. Cet effet quoique peu senti est très-réel; nous pourrions rappeler ici l'exemple des chameaux dont nous avons parlé ci-dessus: mais ne voyons-nous pas tous les jours arriver la même chose dans nos bals? telle personne qui ne danseroit pas une heure sans être d'une lassitude extrême, s'il n'y avoit ni voix ni instrumens, qui, animée & soutenue par une bonne symphonie, passera la nuit entiere à danser sans s'apercevoir qu'elle se fatigue, & même sans l'être. Un vieillard, mordu par une tarentule, à qui l'on joue un air approprié, se leve & danse des heures entieres avec la même facilité qu'un jeune homme de quinze ans; en même tems qu'on voit dans ce cas les effets bien marqués de la *Musique*, on peut appercevoir l'origine & les raisons de son introduction dans la danse. De même la vertu qu'elle a de calmer les fureurs, d'appaier la colere, de prévenir & d'arrêter les emportemens qu'entraîne l'ivresse, a peut-être donné lieu aux chansons qui se chantent pendant le dessert, qui est la partie du repas où l'on mange le moins & où l'on boit davantage, & sur-tout de vins différens. Il n'y a point d'usage, quelque ridicule qu'il paroisse, qui n'ait été fondé sur quelque raison plus ou moins apparente d'utilité; il n'y a point de passions que les anciens ne crussent pouvoir exciter par leur *musique*, ils la regardoient sur-tout, comme l'a remarqué M. Rollin, comme très-propre « à adoucir les mœurs, & » même humaniser les peuples naturellement sauvages & barbares ». Polybe, dit M. Rollin, historien grave & sérieux, qui certainement mérite quelque créance, « attribue la différence extrême » qui se trouvoit entre deux peuples de l'Arcadie; » les uns infiniment aimés & estimés par la douceur » de leurs mœurs, par leur inclination bienfaisante, » par leur humanité envers les étrangers & leur » piété envers les dieux; les autres, au contraire, » généralement décriés & hais à cause de leur férocité & de leur irréligion: Polybe, dis-je, attribue » cette différence à l'étude de la *Musique*, cultivée » avec soin par les uns, & absolument négligée » par les autres ». Rollin, *Hist. anc. tom. IV. pag. 538*. Enfin, cette même *Musique* qu'on a rendu aujourd'hui si douce, si voluptueuse, si attendrissante, & qui paroît n'être faite que pour captiver les cœurs, pour inspirer l'amour, étoit si bien variée par les anciens, qu'ils s'en servoient comme d'un préservatif contre les traits de l'amour, & comme d'un remede assuré pour la continence: les maris absens, au lieu de ces affreuses ceintures si fort à la mode & peut-être si nécessaires dans certains pays, laissoient à leurs femmes des musiciens qui leur jouoient des airs, capables de modérer les desirs qu'elles n'auroient pu satisfaire qu'aux dépens de leur honneur; & on assure qu'Égisthe ne put vaincre les refus de Clytemnestre, qu'après avoir fait mourir *Démocorus*, musicien, qu'Agamemnon avoit

placé auprès de son épouse pour lui jouer la chaste-
té; *Phémius*, frere de ce musicien, eut le même em-
ploi auprès de Pénélope, dont il s'acquitta avec plus
de bonheur, dit-on, & de succès. Il ne dut sans
doute son salut qu'à l'ignorance où étoient les amans
de Pénélope sur la part qu'il avoit à la fidélité qu'elle
gardoit à son mari. Il n'y a pas apparence que nos
jaloux modernes aient recours à de pareils expé-
diens.

L'application de la *Musique* à la Médecine est ex-
trêmement ancienne, perdue dans ces tems obscurs
& fabuleux que l'histoire n'a pas pû pénétrer. La *mu-
sique* faisoit, comme nous l'avons remarqué, par-
tie de la médecine magique, astrologique, qui étoit
en vogue dans ces tems reculés qu'on n'a jamais bien
connus, & qu'on a conséquemment appellés *siècles
de barbarie & d'ignorance*.

Pythagore est le premier qui ait, au rapport de
Cælius Aurelianus, employé ouvertement la *musique*
pour guérir les maladies. Il fit ses expériences dans
cette partie de l'Italie qu'on appelloit autrefois la
grande Grèce, & qui est aujourd'hui la Calabre;
Diémérbroek, qui donne quelques observations de
pestes guéries par la *Musique*, assure que ce remede
admirable étoit connu par les anciens, & employé
dans le même cas avec beaucoup de succès. Théophraste
vante beaucoup la *Musique*, & sur-tout l'air
phrygien, pour guérir ou soulager les douleurs de
sciatique; beaucoup d'auteurs après lui ont constaté
par leurs propres expériences l'efficacité de ce se-
cours, ils prétendent que le son de la flûte, & par-
ticulièrement les airs phrygiens, sont les plus appro-
priés. *Cælius Aurelianus* dit avoir observé, que lorf-
qu'on chantoit sur les parties douloureuses, elles
fautilloient en palpitant, & se rallentissoient ensuite
à mesure que les douleurs se dissipent: *loca do-
lentia decantasse (ait) quæ cum saltum fumerent pal-
pitando, discussa dolore mitescerent; lib. V. cap. j.*
L'usage & les bons effets de la *Musique* dans la goutte
sont aussi connus depuis très-long-tems; Bonnet
dit lui-même avoir vû plusieurs personnes qui s'en
étoient très-bien trouvés. On employoit encore la
musique du tems de Galien dans la morsure des vi-
peres, du scorpion de la Pouille, & il la recom-
mande lui-même dans ces accidens; Default, méde-
cin de Bordeaux, assure s'en être servi avec succès
dans la morsure des chiens enragés; & elle est enfin
devenue le remede spécifique contre la morsure de
la tarentule, où il faut remarquer qu'elle agit ici
principalement en excitant le malade à la danse, &
elle est inefficace si elle ne produit pas cet effet. Il y
a une foule d'auteurs qui ont écrit sur ce sujet; Ba-
glivi a donné un traité particulier qui mérite d'être
consulté. Cet auteur remarque qu'il faut, pour ré-
veiller & animer ces malades, choisir un air vif,
gai, & qui leur plaise beaucoup. Asclépiade préten-
doit que rien n'étoit plus propre que la *musique* pour
rétablir la santé des phrénétiques, & de ceux qui
avoient quelque maladie d'esprit. Cette prétention
est une vérité constatée par un grand nombre d'ob-
servations. Deux phrénétiques, dont il est fait men-
tion dans l'*Histoire de l'académie royale des Sciences*,
ann. 1707, pag. 7, & 1708, pag. 22, furent
parfaitement guéris par des concerts ou des chan-
sons qu'ils avoient demandé avec beaucoup d'em-
pressément; & ce qu'il y avoit de remarquable, c'est
que les symptomes apaisés par la symphonie re-
doubloient lorsqu'on la discontinuoit. M. Bourdelot
raconte qu'un médecin de ses amis guérit une femme,
devenue folle par l'inconstance d'un amoureux, en
introduisant secrètement dans sa chambre des musi-
ciens, qui lui jouoient trois fois par jour des airs
bien appropriés à son état (*Hist. de la Mus. chap. iij.
pag. 48.*): il parle au même endroit d'un organiste

qui, étant dans un délire violent, fut calmé en peu
de tems par un concert que quelques amis exécute-
rent chez lui: le même auteur rapporte qu'un prince
fut tiré d'une affreuse mélancolie par le moyen de
la *musique*; les accès de mélancolie ou de manie
dont Saül étoit tourmenté, ne pouvoient, selon les
livres sacrés, être calmés que par la harpe de Da-
vid; *lib. I. Regum, cap. xvj. v. 23.* Willhiam Al-
brecht dit avoir guéri lui-même par la *musique* un
malade mélancolique, qui avoit éprouvé inutile-
ment toute sorte de remedes; il lui fit chanter, pen-
dant un des violens accès, une petite chanson qui
réveilla le malade, lui fit plaisir, l'excita à rire, &
dissipa pour toujours le paroxysme; de *effectu Music.*
§. 314. Arétée conseille beaucoup la *musique* dans
une espece de mélancolie, qui est telle qu'on voit,
dit-il, ceux qui en sont atteints se déchirer le corps, ou
se faire des incisions dans les chairs, poussés par une
pieuse fantaisie, comme s'ils se rendoient par ce moyen
plus agréables aux dieux qu'ils servent, & que ces dieux
exigeassent cela d'eux. Cette espece de fureur ne les tient
que par rapport à cette opinion, ou à ce sentiment de
religion. Ils sont d'ailleurs bien sensés. On les réveille,
ou on les fait revenir à eux par le son de la flûte, &
par d'autres divertissemens, &c. Les Américains se
servent de la *musique* dans presque toutes les mala-
dies pour ranimer le courage & les forces du ma-
lade, & dissiper la crainte & l'affaiblissement qui la
suit, souvent plus funestes que la maladie même.
On raconte que la reine Elisabeth étant au lit de la
mort fit venir des musiciens, pour se distraire de la
pensée affreuse de la mort, & pour éloigner les hor-
reurs que ne peut manquer d'entraîner la cessation de
la vie & la dissolution de la machine, de quel oeil
qu'on envisage ce changement terrible. On voit un
exemple de passion hystérique jointe avec délire,
perte presque totale de sentiment, entièrement gué-
rie par le son harmonieux du violon, dans une es-
pece de relation que M. Pomme, médecin d'Arles,
a donné de la maladie de Mademoiselle de ***.
Chryssippe assure que le son de la flûte (*καταυλεις*)
est un très-bon remede dans l'épilepsie & la sciati-
que. Enfin, M. Default prétend que la *musique* est
très-utile dans la phthisie; *dissert. sur la phthisie.*
On voit par cette énumération, quoiqu'incomplète,
qu'il est peu de maladies où l'on n'ait employé, &
avec succès, la *musique*. Jean-Baptiste Porta, méde-
cin fameux, conçut la bizarre idée d'en faire une pa-
nacée, un remede universel. Il imagina donc & pré-
tendit qu'on pourroit guérir toutes les maladies par
la *musique* instrumentale, si l'on faisoit les flûtes, ou
autres instrumens destinés à la *musique iatrique*;
avec le bois des plantes médicinales, de façon qu'on
choisit pour chaque maladie le son d'une flûte, faite
avec la plante dont l'usage intérieur étoit conseillé
& réputé efficace dans cette même maladie: ainsi il
vouloit qu'on traitât ceux qu'il appelle *lymphatiques*
avec une flûte de thyrsé; les fous maniaques, mé-
lancoliques, avec une d'hellébore; & qu'on se ser-
vît d'une flûte, faite avec la roquette ou le *saty-
rium*, pour les impuissans & les hommes froids qui
ne sont pas suffisamment excités par les aiguillons
naturels, &c. &c. Il est peu nécessaire de remarquer
combien ces prétentions sont peu fondées, vaines
& chimériques.

L'examen réfléchi des observations que nous avons
rapportées, peut répandre quelque jour sur la ma-
niere d'agir de la *Musique* sur l'homme: nous allons
exposer sur ce sujet quelques considérations qui ser-
viront à confirmer ou à restreindre son usage médi-
cinal, qui rendront les faits déjà rapportés moins
extraordinaires & plus croyables; le vrai en devien-
dra plus vraisemblable.

On peut dans les effets de la *Musique* distinguer

deux façons principales d'agir ; une purement mécanique, dépendante de la propriété qu'a la *Musique*, comme le son de se propager, de mettre en mouvement l'air & les corps environnans, sur-tout lorsqu'ils sont à l'unisson ; l'autre manière d'agir rigoureusement réductible à la première, est plus particulièrement liée à la sensibilité de la machine humaine, elle est une suite de l'impression agréable que fait en nous le plaisir qu'excite le son modifié, ou la *Musique*.

1°. A ne considérer le corps humain que comme un assemblage de fibres plus ou moins tendues, & de liqueurs de différente nature, abstraction faite de leur sensibilité, de leur vie & de leur mouvement, on concevra sans peine que la *Musique* doit faire le même effet sur les fibres qu'elle fait sur les cordes des instrumens voisins ; que toutes les fibres du corps humain seront mises en mouvement ; que celles qui sont plus tendues, plus fines & plus déliées en seront plutôt émues, & que celles qui sont à l'unisson le conserveront plus long-tems ; que toutes les humeurs seront agitées, & que leur tremouffement sera en raison de leur subtilité, comme il arrive à des liqueurs hétérogenes contenues dans différens verres (voyez l'expérience rapportée plus haut.) ; de façon que le fluide nerveux, s'il existe, fera beaucoup animé, la lymphe moins, & les autres humeurs dans la proportion de leur ténuité : il n'est pas nécessaire au reste, pour mettre en mouvement les fibres qu'on joue d'un instrument accordé ; le son provenant d'un instrument à vent, d'une flûte, &c. peut produire le même effet, suivant l'observation du P. Kircher. Ce fameux musicien dit avoir dans son cabinet un polycorde, dont une corde raisonnoit très-distinctement toutes les fois qu'on sonnoit une cloche d'une église voisine. *Musurg. lib. IX. cap. vij.* Il assure aussi que le son d'une orgue faisoit raisonner les cordes d'une lyre placée à côté de l'église. Cet effet de la *Musique* peut expliquer la guérison de la goutte, de la sciatique, de la passion hystérique & autres maladies nerveuses, opérée par ce moyen. Il est bien différent de l'impression que fait le son sur les nerfs de l'oreille, d'où elle se communique à toutes les parties du corps, puisque les sourds éprouvent par tout leur corps une agitation singulière, quoiqu'ils n'entendent pas le moindre son ; tel est celui dont parle M. Boerhaave, qui avoit un tremblement presque général toutes les fois qu'on jouoit à ses côtés de quelque instrument. L'on pourroit citer aussi ces danseuses qui, quoique sourdes, suivent dans leurs pas & leurs mouvemens la mesure avec une extrême régularité. La *Musique* considérée comme un simple son ou du bruit, agit principalement sur les ramifications du nerf acoustique ; mais par les attaches, les communications de ces nerfs avec ceux de toute la machine, ou enfin par une sympathie encore peu déterminée, cette action se manifeste dans différentes parties du corps, & plus particulièrement dans l'estomac. Bien des personnes, lorsqu'on tire des coups de canon, sentent un malaise, une espèce de resserrement à l'estomac ; & outre les furdités occasionnées par un grand bruit inopiné, on a vu la même cause produire des vertiges, des convulsions, des accidens d'épilepsie, irriter les blessures ; & les chirurgiens observent tous les jours, à l'armée, combien les plaies empirent & prennent une mauvaise tournure pendant qu'on donne quelque bataille dans le voisinage, & qu'on entend les coups répétés du canon. Il y a une observation rapportée dans l'histoire de l'académie royale des sciences, année 1752. pag 73. d'une fille qui étoit attaquée de violens accès de passion hystérique ; après avoir épuisé inutilement tous les remèdes, un garçon apothicaire tira à côté de son lit un coup de

Tome X.

pistolet, qui fit dans la machine une révolution si grande & si heureuse, que le paroxisme fut presque à l'instant dissipé & ne revint plus.

Si l'on regarde à présent la machine humaine comme douée d'une sensibilité exquise, quelle activité la *Musique* n'empruntera-t-elle pas de-là ? ne concevra-t-on pas facilement que ses effets doivent augmenter aussi, si l'on fait encore attention que l'air y est continuellement avalé, inspiré, absorbé, qu'il est contenu dans toutes nos humeurs, qu'il est ramassé sous forme & avec les propriétés de l'air dans l'estomac, les boyaux, & même dans la poitrine, entre les côtes & les poumons, où il prend le nom d'air *interthorachique* : ne verra-t-on pas dans les efforts que fait l'air intérieur, pour se mettre en équilibre avec l'air extérieur, & pour partager ses impressions, une nouvelle raison des effets de la *Musique* ? Voyez encore à l'article AIR, action de l', combien le corps se ressent des changemens d'un fluide qui lui devient si propre, & qui est si intimement lié à sa nature : ajoutez à cela, s'il est permis de mêler l'hypothèse aux faits démontrés, que le fluide nerveux passe pour être d'une nature fort analogue à celle de l'air ; tous ces effets peuvent concourir à faire naître dans le corps cette sensation agréable qui constitue le plaisir, effet de la *Musique*.

2°. Il n'est pas nécessaire d'être connoisseur pour goûter du plaisir lorsqu'on entend de la bonne *musique*, il suffit d'être sensible ; la connoissance & l'amour, ou le goût qui la suivent de près, peuvent augmenter ce plaisir ; mais ne le font pas tout : dans bien des cas au contraire ils le diminuent : l'art nuit à la nature ; la *Musique* est un assemblage, un enchaînement, une suite de tons plus ou moins différens ; non pas jettés au hasard & suivant le caprice d'un compositeur, mais combinés suivant des règles constantes, unies & variées suivant les principes démontrés de l'harmonie, dont tout homme bien organisé porte en naissant une espèce de règle ; ils sont sûrement relatifs à l'organisation de notre machine, & dépendent ou de la disposition & d'un certain mouvement déterminé des fibres de l'oreille, ou d'un amour naturel que nous avons pour un arrangement méthodique. Voyez MUSIQUE, HARMONIE, &c. Mais il faut d'abord une certaine proportion entre les tons & l'oreille ; il y a une basse au-dessous de laquelle les tons ne sauroient affecter agréablement, ou même être entendus, & une octave qu'ils ne peuvent dépasser, sans exciter dans l'oreille une fâcheuse sensation. 3°. L'union des tons intermédiaires renfermés entre ces deux extrêmes, doit être telle qu'on puisse appercevoir facilement le rapport qu'ils ont entr'eux : le plaisir naît de la consonnance, & il est particulièrement fondé sur la facilité que l'oreille a à la saisir. 4°. Les mesures doivent être bien décidées & distinctes ; on ne peut goûter la *Musique* que lorsqu'on les apperçoit bien, qu'on les suit machinalement ; le corps y obéit & s'y conforme par des mouvemens du pié, des mains, de la tête, & faits sans attention & sans la participation de la volonté, & comme arrachés par la force de la *Musique*. Il y a des personnes mal-organisées qui ne savent distinguer ni ton ni mesure, ils n'entendent qu'un ton fondamental ; la *Musique* n'est pour elles qu'un bruit confus, ennuyeux, & souvent incommode, elles ne sauroient y goûter le moindre plaisir ; il y en a d'autres qui sont ou naturellement, ou par défaut d'habitude & de connoissance, dans le cas de ceux qu'on dit avoir l'oreille dure : peu affectés de ces morceaux délicats où la mesure est enveloppée, où il faut presque la deviner, & être accoutumés à la sentir, ils ne sont sensibles qu'à des mesures bien marquées, à des airs bien décidés : semblables à ces personnes qui en examinant des tableaux, veulent sur

Y Y y y ij

toute chose que le portrait ressorte bien ; ils seront souvent aussi satisfaits d'un portrait bien ressemblant fait avec le pastel , que d'un tableau exécuté avec les couleurs les plus vives , animé d'un coloris brillant , & où il arrive que l'éclat souvent dérobe la figure : il faut à ces gens-là des airs vifs , gais , animés , qui remuent fortement des ressorts que la nature , l'usage & l'habitude n'ont pas faits assez subtils ; des mesures à deux & à trois tems leur plaisent beaucoup , (en général des mesures à cinq tems ne font pas plaisir) ; des tons aigus les affectent beaucoup plus que les graves , quoique ceux-ci soient les vrais tons harmoniques , le fondement de l'harmonie : la consonnance des tons aigus paroît plus agréable , parce que la co-incidence des vibrations étant plus fréquente , l'ame en est plus souvent frappée , & en juge plus facilement. Par la même raison , un violon excellent leur plaira moins qu'une vielle qui marque très-distinctement les cadences ; & on préférera avec raison un menétrier subalterne pour danser , à une flûte mélodieuse ; il y a enfin des connoisseurs & amateurs en même-tems qu'une *musique* ordinaire n'affecte pas , qui même souffrent impatiemment d'entendre un instrument médiocre ; mais aussi quelle sensation n'éprouvent-ils pas lorsqu'ils entendent des morceaux fins , délicats , recherchés , joués par un violon supérieur , ou chantés par une belle voix ! Le goût aide infiniment aux effets de la *Musique* ; mais qu'on ne le porte pas , ni la connoissance , à un trop haut point ; d'amateur passionné , on deviendrait à-coup-sûr un critique effréné ; on auroit toujours quelque chose à reprendre dans la meilleure *musique* ; on trouveroit défectueuses les voix les plus justes : il ne seroit pas possible dans cette situation de goûter le moindre plaisir ; trop de sensibilité rend enfin insensible. Un goût particulier pour une *musique* , pour un instrument préférablement à tout autre , fruit du préjugé , de l'habitude , de la connoissance , ou d'une disposition particulière , aide beaucoup à l'action de la *Musique*. Je connois un abbé , musicien , & qui joue fort joliment de la vielle , instrument qu'il aime avec passion : étant allé entendre jouer de la guitare au célèbre Rodrigue , il fut tellement affecté , le plaisir qu'il ressentit fut si vif , & fit une telle impression sur lui , qu'il fut obligé de sortir , ne pouvant plus respirer , & il resta pendant trois jours avec une respiration si gênée , que chaque inspiration étoit un profond soupir ; il m'a assuré qu'il seroit mort , s'il étoit resté plus long-tems , & s'il n'avoit évité de l'entendre jouer dans la suite. Au plaisir qu'excite la *Musique* on peut joindre son effet sur les passions , partie dans laquelle la *musique* moderne est fort inférieure à l'ancienne , sans doute par la simple inattention de nos musiciens. On distingue aujourd'hui deux especes de tons dont les uns sont appellés *majeurs* & les autres *mineurs*. Voyez MAJEURS , MINEURS & MUSIQUE. Le P. Kircher a observé que ces tons avoient des propriétés très-différentes , & qu'ils étoient destinés à exciter chacun des passions particulières ; ainsi le premier des majeurs est rempli de majesté propre à inspirer la piété & l'amour de Dieu ; le second est , lorsqu'il est bas , plus propre à la tendresse & à la pitié ; lorsqu'il est animé , il excite la joie ; le troisième & le quatrième font couler les larmes & donnent la compassion ; le cinquième est fait pour inspirer la grandeur d'ame & les actions héroïques ; le sixième & le douzième animent le courage & donnent la férocité guerrière , &c. Les tons mineurs sont plus particulièrement destinés à exciter la crainte , la tristesse , la commisération , &c. Ainsi lorsqu'on veut appliquer la *Musique* à la Médecine , le compositeur doit faire ses airs appropriés à l'état du malade , choisir les tons les plus propres à inspirer les passions qui paroissent conve-

nables ; le musicien doit ensuite , par sa voix ou son instrument , ajouter à l'illusion & la rendre complète ; par ce moyen on pourra rassurer une personne que la crainte affaiblit & engourdit , calmer les fureurs d'un phrénétique , enchanter , pour ainsi dire , les douleurs vives qui tourmentent un goutteux , on dissipera un mélancolique , un hypochondriaque ; en fixant leur imagination à des objets agréables , on les détournera de la considération perpétuelle de leur état , considération qui l'aggrave , qui augmente la sensibilité des nerfs , & rend le mal-aîse plus inquietant , & les douleurs plus insupportables : on pourra diminuer , dissiper le chagrin , & en prévenir par-là les funestes suites : on viendra aussi à bout d'écarter la frayeur qui accélère souvent les maladies , y dispose , les occasionne , les rend plus mauvaises & plus difficiles à guérir ; de-là son utilité dans l'hydrophobie , reconnue par plusieurs auteurs , maladie qui est souvent déterminée par la crainte & la tristesse que le malade mordu éprouve aussi-tôt ; c'est à la même cause que doivent être attribués ses succès admirables dans la peste , qui sont racontés par Plutarque & Homère , plutôt qu'à la raréfaction de l'air opérée par la *Musique*. Il n'y a personne qui ne sache combien la crainte favorise la propagation de la peste ; il y a même des auteurs qui prétendent qu'elle en est la principale cause. La *Musique* ne peut manquer d'être très-avantageuse dans les cas où il faut suspendre l'attention d'un malade , qui contribue beaucoup à l'invasion d'un paroxysme d'épilepsie , d'hystéricité & de fièvres intermittentes ; quel effet n'auroit-on pas lieu d'en attendre dans les cas de passion hystérique , où l'on voit le paroxysme prêt à se décider , & où l'on n'a d'autre ressource que de dissiper le malade , & de l'empêcher de songer à sa maladie ? Le rapport qu'il y a entre cette maladie & les fièvres intermittentes , comme je l'ai démontré dans un mémoire lu à la société royale des sciences , doit faire présumer dans un cas semblable le même succès ; il est certain qu'il ne s'agit , pour prévenir l'accès fébrile comme le paroxysme hystérique , que d'empêcher l'atonie & l'aberration des esprits animaux , la disposition spasmodique des nerfs : il ne me paroît pas moins certain que la *Musique* puisse faire cet effet qu'on voit tous les jours opérer par les anti-hystériques , par l'exercice , par des remèdes de charlatans , par des pratiques ridicules , superstitieuses , qui n'agissent qu'en retenant , pour ainsi dire , les esprits animaux enchaînés , en fixant l'attention au moment que l'accès ou le paroxysme vont commencer. La manière dont la *Musique* agit sur ceux qui ont tuété mordus par les vipères , les scorpions & la tarentule , est encore inconnue. On en est encore réduit à un aveugle empirisme sur ce point ; la solution de cette question ne peut avoir lieu quel orsqu'on aura déterminé en quoi consistent ces maladies , & comment agit le venin qui les produit : si , comme on l'a soupçonné avec quelque fondement , son activité se porte principalement sur le fluide nerveux ou sur les nerfs , on sera moins surpris de l'efficacité de la *Musique* , quoiqu'on ne soit pas plus éclairé sur les raisons qui font que dans ce cas le corps est si vivement animé à la danse , que le vieillard le plus cassé qui avoit peine à soutenir son corps courbé sur un bâton , s'il a été mordu par la tarentule , dès qu'il entend la *Musique* , faute pendant long-tems & avec beaucoup de légèreté , sans en ressentir aucune fatigue.

On a remarqué que les musiciens de profession retiroient dans leurs maladies beaucoup plus de soulagement que les autres personnes , de la *Musique* ; ce qui est sans doute dû au plaisir plus vif qu'ils en ressentent ; ou si l'on veut , comme quelques-uns ont imaginé , parce que la *Musique* fait principalement effet sur un fluide nerveux altéré , vicié , sur des nerfs

mal disposés, & que les musiciens ayant tous un grain de folie, sont précisément dans ce cas. Cette hypothèse ingénieuse pourroit être appuyée sur bien des observations. Voyez la thèse déjà citée, *part. II. cap. iv. pag. 97. & seq.* Ainsi lorsqu'un médecin voudra prescrire la *Musique*, il doit avoir égard, 1°. à la nature de la maladie; 2°. au goût du malade, à son empressement pour la *Musique*; il est rare qu'on n'éprouve pas de bons effets de la possession d'un bien qu'on a désiré passionnément, c'est la voix de la nature qui connoît & ses besoins & ce qui peut les satisfaire; 3°. à l'effet de quelques sons sur le malade, on s'apercevra d'abord par les impressions qu'ils lui feront de ce qu'on a droit d'en attendre si on les continue; 4°. on peut aussi tirer des indications de l'inefficacité des remèdes déjà administrés dans une des maladies dont nous avons parlé, ou qui lui soit analogue; 5°. enfin on doit éviter la *Musique* dans les maux de tête & d'oreilles sur-tout; le moindre son est alors insupportable: ces malades sont dans le cas de ces ophtalmiques que la lumière blesse, & qui ne seroient que désagréablement affectés de la vue des couleurs les plus variées & les plus éclatantes. Il ne faut cependant pas se dissimuler que proposer la *Musique* comme remède, c'est risquer de passer pour fou, pour ridicule dans l'esprit d'un certain public, même médecin, accoutumé à décider sans examen l'inutilité & l'absurdité d'un remède sur sa singularité; mais indépendamment du triomphe qu'éleve au sage l'improbation des fots, est-il quelque motif qui puisse dans l'esprit d'un vrai médecin balancer l'intérêt de son malade? (m)

MUSIQUE, voyez BROCHER.

MUSORITES, f. m. (*Hist. anc.*) juifs qui avoient de la vénération pour les rats & les souris, sont aussi appelés d'un mot composé de *mus*, rat, & de *sores*, souris. Cette superstition vint de ce que les Philistins ayant enlevé l'arche d'alliance, Dieu fit naître parmi eux un grand nombre de rats & de souris qui dévoroient tout, ce qui les obligea de rendre l'arche pour se délivrer de ce fléau; mais avant que la rapporter, leurs sacrificateurs leur ordonnerent d'y mettre cinq souris d'or, comme une offrande au Dieu d'Israël, pour être délivrés de ces sortes d'animaux. *Ancien Testament, I. liv. des Rois, ch. vj.*

MUSSELBURG ou MUSSELBOROW, (*Géogr.*) ville d'Ecosse dans la province de Lothian, sur le Forth, à 4 milles d'Edimbourg. Les Anglois y gagnèrent une bataille sur les Ecossois sous Edouard VI. roi d'Angleterre. *Longit. 14. 36. latit. 55. 52. (D. J.)*

MUSSER, terme de rivière, terme usité dans les anciennes ordonnances pour signifier *caché*. « Si aucun est trouvé *musse* ou *caché* pour vendre son poisson en repos, il le perdra ».

MUSSIDAN, (*Géogr.*) petite ville de France dans le haut Périgord; c'est un lieu fort ancien, car il étoit déjà connu dans le jx. siècle, sous le nom latin *Mulcedonum*. Au commencement du xij. siècle on le nommoit dans la même langue *Moyfidanum*, & elle avoit un seigneur particulier. Cette place soutint un fameux siège en 1579, mais à présent elle est entièrement déchuë. *Longit. 17. 55. latit. 45. 12.*

MUSSY-L'ÉVEQUE, (*Géogr.*) petite ville de France en Bourgogne, située sur la Seine, entre Châtillon & Bar-sur-Seine. *Long. 22. 10. latit. 46. 40.*

Boursault (*Edme*), poète françois, naquit dans cette ville en 1638. Il fut nommé par Louis XIV. sous-précepteur de M. le duc de Bourgogne; mais comme il n'avoit aucune étude, il ne put remplir ce poste honorable. Cependant il a fait quelques ouvrages en vers & en prose qui ne sont pas méprisa-

bles; il est vrai que ses lettres à *Babet* ne font plus que l'amusement des jeunes provinciaux, mais sa comédie d'*Ésope* subsiste encore au théâtre. Il est mort à Montluçon ou à Paris en 1706. (D. J.)

MUSTACHIO, f. m. (*Comm.*) mesure de Venise pour les liquides: 38 *mustaches* font la botte ou muid, 76 amphora. Voyez AMPHORA. *Dictionnaire de Commerce. (G)*

MUSTELLE, f. f. (*Hist. nat. Ichtiolog.*) Rondelet a décrit deux poissons de mer sous ce nom; il a donné le nom de *mustelle vulgaire* au premier, & celui de *mustelle* simplement dit au second.

La *mustelle* vulgaire ressemble à la lote; elle a le corps long, brun & sans écailles, la bouche assez grande, & les dents petites; les côtés du corps sont marqués d'une ligne droite qui s'étend depuis les ouies jusqu'à la queue. Il y a un petit barbillon ou filet blanc à l'extrémité de la mâchoire inférieure, & deux noires au bout de la mâchoire supérieure. Ce poisson a deux nageoires près des ouies, & deux petites au-dessous de celles-ci, assez loin de la bouche; une autre s'étend presque depuis l'anus jusqu'à la queue: la nageoire du dos qui correspond à celle-ci, est encore plus longue. Ce poisson vit de chevrettes & de petits poissons.

La *mustelle* simplement dite a un barbillon à la mâchoire du dessous, & deux à la mâchoire du dessus, comme la *mustelle* vulgaire, dont elle diffère principalement, en ce qu'elle est couverte d'écailles: elle a deux nageoires courtes près des ouies, deux autres au-dessous qui ressemblent à des barbillons, deux sur le dos; la première est petite, l'autre s'étend jusqu'à la queue. Il y a près de l'anus une nageoire qui va aussi jusqu'à la queue. La chair de ce poisson est molle & friable comme celle du merlan. Rondelet, *hist. des poiss. prem. part. liv. IX. ch. xjv. & xv. Voyez POISSON.*

MUSULMAN, f. m. (*Hist. mod.*) titre par lequel les Mahométans se distinguent des autres hommes: il signifie en langage turc *orthodoxe* ou *vrai croyant*. Voyez MAHOMÉTISME.

En arabe ce mot s'écrit *moslem*, ou *mosleman*, ou *mosolman*.

Les Sarrazins sont les premiers qu'on ait appelé *Musulmans*, selon l'observation de Leunclavius. Il y a deux sortes de *Musulmans*, fort opposés les uns aux autres: les uns sont appelés *sonnites*, & les autres *shütes*; les sonnites suivent l'explication de l'alcoran donnée par Omar, les shütes suivent celle d'Haly. Les sujets du roi de Perse sont shütes, & ceux du grand-seigneur sonnites. Voyez SONNA & AL-CORAN.

Selon quelques auteurs le mot de *musulman* signifie *sauvé*, c'est-à-dire *prédestiné*; & c'est en effet le nom que les Mahométans se donnent eux-mêmes, se croyant tous prédestinés au salut. Martinius dit, sur l'origine de ce nom, des choses plus particulières; il le fait venir du mot arabe *musulatum*, *sauvé*, *échappé du danger*. Les Mahométans, dit cet auteur, ayant établi leur religion par le fer & le feu, massacrant ceux qui ne vouloient pas l'embrasser, & accordant la vie à tous ceux qui l'embrassoient, les appelloient *musulmans*, c'est-à-dire *empti à periculo*: delà il est arrivé par la suite des tems que ce mot est devenu le titre & la marque distinctive de cette secte, & a été attaché par eux à ce qu'ils appellent *vrais croyans*. (G)

MUTABILITÉ, f. f. (*Grammaire.*) c'est l'opposé d'*immutabilité*. Voyez IMMUTABILITÉ.

MUTAFERACAS, f. m. pl. (*Hist. mod.*) officiers du grand-seigneur, dont ils sont comme les gentils-hommes ordinaires, destinés à l'accompagner lorsqu'il sort du ferrail, soit pour aller à l'armée, soit dans ses simples promenades. On les tire ordinaire-

ment d'entre les spahis, & ils sont au nombre de fix cens. Leurs habits sont de brocard d'or, fourrés de martre, & ils portent une masse d'armes. Il y a des commanderies ou timars plus considérables que ceux des spahis, affectés à cet office; & les *mutaferacas* y parviennent par droit d'ancienneté: on leur donne de tems en tems des commissions lucratives, pour suppléer à la modicité de leur paie ordinaire, qui les oblige à s'attacher au service de quelque visir ou bacha. Ils sont même cortège au grand-visir lorsqu'il se rend au divan; mais quand le grand-seigneur marche, ils sont obligés de l'accompagner. On fait venir leur nom de *farak*, qui signifie *distingué*, pour marquer que les *mutaferacas* sont des spahis ou cavaliers distingués. Ricaut, de l'empire ottoman. (G)

MUTANDE, f. f. (Hist. ecclési.) c'est le caleçon ou l'habit de dessous, à l'usage des capucins & autres religieux.

MUTATION, f. f. (Gramm.) changement, révolution. Il se dit des terres & de leurs propriétaires. il y a des droits de mutations, voyez MUTATION, Jurisprudence. Le mépris de l'honneur, de la liberté, de la vertu, de la science & des savans, annonce dans un état quelque mutation funeste.

MUTATION, f. f. (Jurispr.) signifie changement; ce terme est usité principalement en matière féodale; il y a mutation de seigneur & mutation de vassal, ou du propriétaire d'un héritage roturier. La mutation du seigneur arrive toutes les fois que la propriété du fief dominant passe d'une main dans une autre, soit par mort ou autrement. Les mutations de vassal ou propriétaire, sont de plusieurs sortes; les unes qui arrivent par mort, & celles-ci se subdivisent en mutations en ligne directe, & mutations en ligne collatérale, lorsque le fief passe par succession à un descendant du défunt ou à un parent collatéral. Il y a aussi des mutations par vente, d'autres par contrat équipollent à vente, d'autres par donation & autres actes. Il n'est rien dû communément aux mutations de seigneur, ni pour les mutations de vassal par succession ou donation en ligne directe; mais il est dû un relief pour mutation de vassal en collatérale, & pour les mutations par vente ou contrat équipollent à vente. Il est dû pour les fiefs un droit de quint, & pour les rotures un droit de lods & ventes. Voyez DROITS SEIGNEURIAUX, FIEF, LODS ET VENTES, QUINT, REQUINT. (A)

MUTATION, (Géog.) en latin *mutatio*; ce terme se dit en Géographie de certains lieux de l'empire Romain, où les couriers publics, les grands officiers qui voyageoient pour le service de l'état, &c. trouvoient des relais & changeoient de chevaux. On entretenoit dans ces lieux des chevaux exprès comme dans nos postes, pour qu'ils en pussent changer & continuer promptement leur route. Avec le tems on en établit pour tous les voyageurs qui vouloient payer. De là vient que le mot *mutatio* se trouve si souvent répété dans les itinéraires.

Mutation diffère de mansion, *mansio*, en ce que le premier signifie un lieu où l'on change de chevaux, & le second un gîte où l'on couche, & où même on peut faire le séjour nécessaire pour se délasser d'une trop grande fatigue. (D. J.)

MUTAZALITES, f. m. pl. (Hist. ecclési.) nom d'une secte de la religion mahométane, qui est regardée comme hérétique par les autres. Ils avouent que Dieu est éternel, très-sage, très-puissant, mais ils nient qu'il soit éternel par son éternité, sage par sa sagesse, puissant par sa puissance, parce qu'ils s'imaginent que cela prouveroit multiplicité en Dieu.

MUTÉ, VIN, Voyez MOUÏ.

MUTILATION, f. f. (Gramm.) il se dit du retranchement de quelque partie essentielle à un tout. On mutile un animal en le privant d'un de ses mem-

bres; un ouvrage, en en supprimant différens endroits. On a mutilé tous les anciens auteurs à l'usage de la jeunesse qu'on élève dans les collèges, de peur qu'en leur apprenant une langue ancienne dont la connoissance ne leur est pas essentielle, on ne flétrit l'innocence de leurs mœurs. On mutile un tableau, une machine, &c.

MUTILATION, f. f. en Droit & en Médecine, est le retranchement d'un membre ou partie extérieure du corps, comme le nez, les oreilles, ou autre. En matière criminelle on n'inflige guère de peine afflictive qu'il n'y ait au moins mutilation de membres. (A)

MUTILER, v. act. terme d'Architecture, c'est retrancher la faillie d'une corniche de quelque ordre que ce soit, ou quelques membres. On dit alors un ordre mutilé, qui n'a pas tous ses membres ou moulures. (P)

MUTIMUS, f. m. (Mytholog.) Turnebe, adversar. lib. XVII. dit que c'étoit le dieu du Silence, ainsi nommé de *mutire*, qui signifie parler entre ses dents, comme font ceux qui n'osent pas déclarer ouvertement leurs pensées; mais je ne trouve point de dieu *Mutimus* ni dans les Mythologues ni dans les Poètes. C'est un dieu de l'invention de quelque moderne. (D. J.)

MUTINA, (Géogr. anc.) Polybe & l'itinéraire d'Antonin écrivent *Motina*, & les autres auteurs *Motina*; ville d'Italie dans la Gaule Cispadine, entre les fleuves Gabellus & Scultenna, sur la voie amilienne. Elle devint colonie romaine en même tems que Parme & Aquilée. Ciceron l'appelle *firmissima & splendidissima populi romani colonia*. Tacite, hist. liv. I. ch. 1. & la plupart des historiens latins, ont décrit les maux que cette colonie souffrit durant les guerres civiles; c'est ce qui a fait dire à Lucain, phars. liv. I. v. 41,

His Caesar, perusine fames, Mutinæque labores.

Mutina est aujourd'hui la ville de Modene. Voyez MODENE. (D. J.)

MUTITATION, f. f. (Hist. anc.) coutume établie chez les Romains, qui consistoit à inviter pour le lendemain chez soi ceux qu'on avoit eu pour convives chez un autre.

MUTONS, (Hist. nat.) espèce d'oiseaux du Brésil qui sont de la grosseur d'un paon, & à qui ils ressemblent pour le plumage. On dit que leur chair est un manger très-délicat.

MUTSIE, f. f. (Commerce.) petite mesure des liqueurs dont les détailliers se servent à Amsterdam. Le minge se divise en deux pintes, en quatre demipintes, & en huit *musfes*. Il y a aussi des demi-musfes. Voyez MINGLE. Dictionn. de Commerce. (G)

MUTUEL, adj. (Gramm.) terme qui marque le retour, la réciprocité. Deux amans brûlent d'un amour mutuel; deux freres ont l'un pour l'autre une tendresse mutuelle. Les hommes devoient tous être animés d'une bienveillance mutuelle. Toute obligation est mutuelle, sans en excepter celle des rois envers leurs sujets. Les rois sont obligés de rendre heureux leurs sujets, les sujets d'obéir à leurs rois; mais si l'un manque à son devoir, les autres n'en sont pas moins obligés de persévérer dans le leur.

MUTULE, terme d'Architecture, est une sorte de modillons quarrés dans la corniche de l'ordre dorique. Voyez MODILLON.

La principale différence qu'il y a entre *mutule* & *modillon*, consiste en ce que le premier ne se dit qu'en parlant de l'ordre dorique, au lieu qu'on dit *modillon* pour les autres ordres. Voyez DORIQUE, &c.

Les *mutules* dans l'ordre dorique répondent aux triglyphes qui sont au-dessous, d'où l'on fait quel-

quelquefois pendre des gouttes qu'on appelle aussi *larmes* & *campanes*. Voyez GOUTTES. (P)

MUTUSCA, (Géog. anc.) ou *Mutusca*, village d'Italie dans la Sabine, autrefois renommé par ses oliviers, d'où vient que Virgile l'appelle *oliviferaque Mutusca*. Léander & autres prétendent avec assez de vraisemblance que ce lieu s'appelle aujourd'hui *Trevi*, bourg de l'état de l'église, au duché de Spolète, à 5 milles de Fuligno. (D. J.)

MUVROS, (Hist. nat.) fruit qui est fort commun dans l'île de Ceylan; il est rond, de la grosseur d'une cerise, & son goût est très-agréable.

MUXACRA, (Géog.) petite ville & port d'Espagne au royaume de Grenade; elle est sur la Méditerranée, à 8 lieues N. E. d'Almería, 18 S. O. de Carthagène, à l'embouchure du Trabay. Long. 16. 18. lat. 36. 34.

MUYDEN, (Géog.) petite ville des Provinces-Unies dans la Hollande méridionale, à l'embouchure du Vecht, dans le Zuyder-zée, à 2 lieues d'Amsterdam. Albert de Bavière lui accorda divers privilèges en 1403. Long. 52. 38. lat. 52. 22.

MUZA, (Géog. anc.) port de l'Arabie heureuse, dans le pays des Elifari. Plin., l. VI. c. xxij. dit que son commerce consistoit dans le débit de l'encens & autres aromates de l'Arabie. C'est aujourd'hui, selon le P. Hardouin, *Zibit*. (D. J.)

MUZARABES, MOSARABES, ou MISTARABES, f. m. pl. (Hist. mod.) chrétiens d'Espagne qui furent ainsi appelés, parce qu'ils vivoient sous la domination des Arabes, qui ont été long-tems maîtres de cette partie de l'Europe. Quelques-uns prétendent que ce nom est formé de *musa*, qui en arabe signifie *chrétien*, & d'*arabe* pour signifier un chrétien sujet des Arabes; d'autres prononçant *mistarabes*, le dérivent du latin *mixtus*, mêlé, c'est-à-dire *chrétien mêlé aux Arabes*. D'autres enfin, mais avec moins de fondement, prétendent que ce nom vient de *Muga*, capitale arabe qui conquit l'Espagne sur Roderic dernier roi des Goths. Almanfor, roi de Maroc, emmena d'Espagne dans son royaume 500 cavaliers *Muzarabes*, & leur permit le libre exercice de leur religion. Vers l'an 1170, ces chrétiens d'Espagne avoient une messe & un rit à eux propres, qu'on nomme encore *messe mozarabique* & *rit mozarabique*. Voyez MESSE & RIT. Il y a encore dans Tolède sept églises principales où ce rit est observé. (G)

MUZERINS ou MUSERVINS, f. m. (Hist. mod.) nom que se donnent en Turquie les athées. Ce mot signifie *ceux qui gardent le secret*, & vient du verbe *aserra*, celer, cacher. Leur secret consiste à nier l'existence de la divinité: on compte parmi eux plusieurs cadis ou gens de loi très-savans, & quelques renégats qui s'efforcent d'étouffer en eux tout sentiment de religion. Ils prétendent que la nature ou le principe intérieur de chaque individu, dirige le cours ordinaire de tout ce que nous voyons. Ils ont fait des profélytes jusque dans les appartemens des sultans, parmi les bachas & autres officiers du ferrail; cependant ils n'osent lever le masque, & ne s'entretiennent à cœur ouvert que lorsqu'ils se rencontrent seuls, parce que la religion dominante, qui admet l'unité d'un Dieu, ne les toléreroit pas.

On prétend que ces *muzerins* s'entraiment & se protègent les uns les autres. S'ils logent un étranger de leur opinion, ils lui procurent toutes sortes de plaisirs, & sur-tout ceux dont les Turcs sont plus avides. Leurs principaux adversaires sont les kadefdelites, qui répètent souvent ces paroles: *Je confesse qu'il y a un Dieu*. Guér. *mœurs des Turcs*, tom. I. Ricaut, de l'empire ottoman. (G)

MUZIMOS, (Hist. mod. Superstit.) Les habitans du Monomotapa sont persuadés que leurs empereurs en mourant passent de la terre au ciel, & deviennent

pour eux des objets de culte qu'ils appellent *muzimos*; ils leur adressent leurs vœux. Il y a dans ce pays une fête solennelle appelée *chuavo*: tous les seigneurs se rendent au palais de l'empereur, & forment en sa présence des combats simulés. Le souverain est ensuite huit jours sans se faire voir, & au bout de ce tems, il fait donner la mort aux grands qui lui déplaisent, sous prétexte de les sacrifier aux *muzimos* ses ancêtres.

MUZUKO, (Hist. mod.) c'est ainsi que les habitans du Monomotapa appellent un être malfaisant, & qu'ils croient l'auteur des maux qui arrivent au genre humain.

M Y

MYAGRUM, f. m. (Hist. nat. Bot.) genre de plante à fleur en croix, composée de quatre pétales. Ce pistil s'éleve du milieu du calice, & devient quand la fleur est passée, un fruit pointu par l'une des extrémités. Ce fruit a une capsule remplie d'une semence, le plus souvent oblongue, & deux cavités vuides. Tournefort, *inst. rei heb.* Voyez PLANTE.

Tournefort compte deux especes de ce genre de plante; la première à larges feuilles, & la seconde à feuilles menues, *myagrum monospermon*, *latifolium*, & *myagrum monospermon*, *minus*.

La première espece pousse des tiges à la hauteur de deux piés, rondes, dures, de couleur de verd de mer, liffes, remplies de moëlle blanche, rameuses: ses feuilles sont oblongues, & semblables en quelque maniere à celles de l'itatis cultivé, mais la plupart laciniées, & principalement celles d'en bas, embrassant leur tige par leur base, qui est la partie la plus large, de couleur de verd de mer, d'un goût d'herbe potagere. Ses fleurs sont petites, à quatre feuilles, disposées en croix, jaunes. Quand elles sont passées, il leur succede des fruits formés en petites poires renversées, qui contiennent chacun une seule semence oblongue, roussâtre: sa racine est grosse & blanche, mais elle ne dure qu'une année. (D. J.)

MYCALE, (Géog. anc.) montagne d'Asie dans la Natolie, vis-à-vis le cap de Neptune de l'île de Samos. Tous les anciens ont connu cette montagne, Homere, Hérodote, Thucydide & Diodore de Sicile, la mettent tous dans l'Ionie.

Cette montagne, dit M. de Tournefort, la plus élevée de la côte, est partagée en deux sommets, & se trouve aujourd'hui dans le même état que Strabon l'a décrite, c'est-à-dire, que c'est un très-beau pays de chasse, couvert de bois, & plein de bêtes fauves.

On l'appelle *la montagne ds Samson*, à cause d'un village de même nom qui n'en est point éloigné, & qui, suivant les apparences, a été bâti sur les ruines de l'ancienne ville de Priene, où Bias, l'un des sept sages de la Grece, avoit pris naissance. (D. J.)

MYCALESSUS, (Géog. anc.) ville de Béotie dont parlent Strabon, Plin., Thucydide & Pausanias. (D. J.)

MYCENES, (Géog. anc.) en latin *Mycene* au nombre pluriel, suivant la plupart des auteurs. Homere dit tantôt *Mycenæ*, *Μυκηναι* au pluriel, & tantôt *Μυκηνη*, *Mycæna* au singulier, c'étoit une ville du Péloponnèse dans l'Argie, à trois lieues d'Argos en tirant vers le midi, & la capitale du royaume d'Agamemnon; mais après l'extinction de ce royaume, *Mycenes* déchet si considérablement, que du tems de Strabon, on n'en voyoit plus aucun vestige. Cependant Horace l'appelloit encore riche, *dites Mycænæ*, d'après Homere & Sophocle, qui lui ont donné l'épithete de *πολυρυσος*, abondant en or. On conjecture que c'est aujourd'hui *Agios*

Adrianos ; mais cette conjecture n'est presque appuyée que sur l'imagination. (D. J.)

MYCONE, (*Géog. anc.*) île de la mer Egée, l'une des Cyclades, située à 30 milles de Naxie, à 40 de Nicarie, & à 18 du port de Tine ; on lui donne trente-six milles de tour. Elle s'étend de l'est à l'ouest.

Cette île est aride, & a des montagnes fort élevées ; les deux plus considérables portent le nom de S. Hélie. On recueille dans l'île assez d'orge pour les insulaires, beaucoup de figues, peu d'olives, d'excellens raisins. Les eaux y sont rares en été. Les habitans peuvent être au nombre de trois mille ames ; mais pour un homme qu'on y voit, on y trouve quatre femmes, couchées le plus souvent parmi les cochons. Il est vrai que les hommes fréquentent la mer, & sont réputés les meilleurs matelots de l'Archipel.

Strabon remarque, que les *Myconiotes* étoient sujets à devenir chauves ; en effet, aujourd'hui la plupart perdent leurs cheveux dès l'âge de 20 ou 25 ans. Ils passaient autrefois pour grands parasites, & ne le seroient pas moins de nos jours, s'ils trouvoient de bonnes tables à piquer. Archiloque reprochoit à Périclès de tondre les nappes d'Athènes, à la manière des *Myconiotes* ; mais Périclès avoit tant d'ennemis, qu'on ne songeoit qu'à lui intenter de fausses accusations.

Mycone n'a été possédée que quelques années par les ducs de Naxie. Barberousse, capitaine bacha, la soumit bien-tôt à Soliman II. avec tout l'Archipel. C'est un cadi ambulant qui la gouverne.

Les Francs appellent cette île *Micouli* ; on n'y trouve qu'une seule église latine, qui dépend de l'évêque de Tine, lequel la fait desservir par un vicaire, à 25 écus romains d'appointemens. En échange, il y a dans cette île plusieurs églises grecques, parce que tous les habitans sont du rite grec.

Les dames de *Mycone* ne seroient point désagréables, si leurs habits étoient selon nos modes. Les piéces qui composent leur parure, sont décrites au long par M. de Tournefort. D'abord, elles portent une espèce de chemisette qui couvre à peine la gorge. Elles mettent sur cette chemisette, une grande chemise de toile de coton ou de soie à manches larges ; la troisième piéce est une espèce de plastron couvert de broderie, qu'on applique sur la gorge, mais toutes les dames ne se servent pas de cette troisième piéce. Elles endossent ensuite un corcelet sans manches, relevé de broderie. La cinquième piéce de leur parure est un tablier de mousseline ou de soie. Leurs bas sont plissés & ornés de dentelles d'or ou d'argent. Leurs jarretières sont des rubans noués à deux ganfes. Enfin, leur couvre-chef de mousseline est long de six ou sept piés, sur deux de large ; elles le tortillent sur la tête & au-tour du menton d'une manière agréable, & qui leur donne un petit air éveillé.

Revenons à l'île même ; sa longitude est de 43. 36. lat. 37. 28. (D. J.)

MYCONE, CANAL DE (*Géog.*) bras de mer entre l'île de Délos ou *Saïte*, & l'île de *Mycone*, à l'est-nord-est de Délos. Ce canal a trois milles de large depuis le cap Alogomangra de *Mycone*, jusqu'à la plus proche terre de Délos. (D. J.)

MYDRIASE, f. f. (*Chirurgie.*) indisposition de l'œil qui consiste dans une trop grande dilatation de la prunelle.

Mitre-Jan, dans son traité des maladies de l'œil, dit avec beaucoup de fondement, que la dilatation contre nature de la prunelle n'est point une maladie particulière, mais le symptôme d'une autre maladie, telle que l'augmentation de l'humeur vitrée, la goutte sereine, &c. Il appuie son sentiment sur le

mécanisme de l'iris, qui dans l'état naturel se resserre & se dilate suivant les différens états de la lumière, & suivant les différentes impressions que les rayons lumineux font sur la rétine. La dilatation de la pupille n'est qu'un accessoire de maladie, l'expérience démontrant qu'il y a toujours quelque maladie qui donne lieu à cette dilatation. Voyez GOUTTE SEREINE, HYDROPHTHALMIE. (Y)

MYGDONIE, (*Géog. anc.*) contrée de de la Macédoine. Elle avoit au nord la Pélagonie, à l'orient la Chalcidie, au midi la Péonie, & à l'occident la province Deuriopus.

Les Mygdoniens de Macédoine envoyèrent une colonie dans la Mésopotamie, qui donna son nom de *Mygdonie* à la partie occidentale de cette province, où ils choisirent de s'établir. Il faut donc distinguer les Mygdons de Grece des Mygdons asiatiques. (D. J.)

MYIAGRUS, (*Mythol.*) dieu destructeur des mouches. Il faut écrire, comme nous avons fait, *Myiagrus*, & non pas *Myagrus*, qui signifieroit destructeur des rats. Or tout le monde convient que les mouches étoient les seuls insectes dont parlent les anciens, au sujet desquels on invoquoit ce dieu solennellement dans quelques endroits, pour être délivré de ce fleau.

Les Arcadiens, dit Pausanias, ont des jours d'assemblée en l'honneur d'une certaine divinité, qui vraisemblablement est Hercule ou Jupiter : dans ces occasions, ils commencent par invoquer le dieu *Myiagrus*, & le prier de les préserver des mouches durant leurs sacrifices.

Le peuple romain honoroit aussi cette divinité imaginaire sous le nom de *Myodes*, parce que les mouches s'appellent en grec *μύιας*. Pline rapporte qu'elles désoloient les assistans aux jeux olympiques, mais qu'elles s'envoloient par nuages, & se jetoient ailleurs, aussi-tôt qu'ils avoient sacrifié un taureau au dieu *Myiodes* ; cependant on ne lui faisoit que rarement cet honneur à Olympie, & seulement une fois dans le cours de plusieurs années. Les Eléens au contraire encensoient avec constance les autels de ce dieu, persuadés qu'autrement des flots de mouches viendroient infester leur pays, sur la fin de l'été, & y porter la peste & la désolation.

L'incommodité de tous ces insectes, que nous appellons mouches, moucheron, cousins, est si grande dans les pays chauds, que la superstition s'est imaginé sans peine qu'il ne falloit pas moins qu'un dieu pour les chasser, ou les faire périr. Et comme il y avoit à Rome des expositions avantageuses où l'on étoit moins incommodé de ces sortes d'insectes ailés, que dans d'autres quartiers, ce qui se trouvoit également vrai dans plusieurs villes ; le peuple se persuada devoir cette faveur aux bontés éclatantes d'une divinité particulière, qu'il nomma *Myiodes*, *Myiagrus*, *Apomyos*, suivant les lieux & le pays. (D. J.)

MYINDA, f. f. (*Hist. anc.*) jeu d'enfans, qui revient à notre colin-maillard. On bandoit les yeux à l'enfant ; il couroit après ses camarades, en disant *χαλκὴν μίαν θηρῶσω* ; je courrai après une mouche d'airain ; les autres lui répondoient ; *θηρῶσις, ἀλλ' ἔλθεις* ; tu courras après, mais tu ne l'attraperas pas.

MYITES, (*Hist. nat.*) nom donné par quelques auteurs à une coquille pétrifiée, sur laquelle on ne remarque point de stries, & que De Laet regarde comme une espèce de *musculite*, ou de moule pétrifiée.

MYLA, (*Géog. anc.*) fleuve de Sicile. Il couloit selon Tite-Live, liv. XXIV. ch. xxx. entre Syracuse & Léontium ; mais comme il y a plus d'une rivière dans ce quartier, il est bien difficile de deviner

ner laquelle portoit anciennement le nom de *Myla*. (D. J.)

MYLASA, ou MYLASSA, (Géog. anc.) ville de la Carie, à 80 stades de la mer, selon Pausanias. Elle étoit située dans une riche campagne, au rapport de Strabon, & elle passoit pour une des trois principales villes de la province. Il n'y en avoit point dans tout le pays qui fût plus décorée de temples, de portiques, & d'autres édifices publics; car elle possédoit dans son voisinage une fameuse carrière de très-beau marbre blanc. Jupiter carien y avoit un temple célèbre. Sa statue tenoit à la main au lieu du foudre la hache d'amazone, qu'Hercule avoit rapportée de son expédition contre ces anciennes guerrières. On voit encore cette hache à deux tranchans sur les médailles de *Mylasa*; mais elle est mieux représentée sur un bas-relief, où Jupiter Carien est nommé *Dolichenus*, du nom d'une île voisine des côtes de la Carie. Plin. liv. V. ch. xxix. nous apprend que les Romains accorderent la liberté à la ville & aux citoyens de *Mylasa*. (D. J.)

MYLIAS, (Géog. anc.) contrée qui faisoit originairement partie de la grande Phrygie, mais qui dans la suite fut rangée dans la Lycie. Ptolomée met dans cette contrée quatre villes qu'il nomme *Podalea*, *Nysa*, *Choma*, *Condica*. (D. J.)

MYLÆ, (Géogr. anc.) ville de l'île de Sicile, auprès de laquelle Velleius Paterculus, liv. II. chap. lxxix. & Suétone dans la vie d'Auguste, ch. xvj. nous apprennent qu'Agrippa vainquit Pompée. Il y avoit une autre *Mylæ* en Thessalie, qui fut prise par les Romains, & abandonnée au pillage, selon le récit de Tite-Live, liv. XXXII. chap. liv. (D. J.)

MYLOGLOSSE, en Anatomie; paire de muscles qu'on nomme de la sorte, parce qu'ils naissent derrière les molaires, ou les dents à moudre, & qu'ils s'infèrent à la base de la langue. Voyez LANGUE. (L)

MYLOHYOÏDIEN, en Anatomie; muscle large, mais court, situé immédiatement sous le muscle digastrique de la mâchoire inférieure, & qui naissant du bord inférieur de chaque côté de la mâchoire inférieure, s'infère à la base de l'os hyoïde. Voyez HYOÏDE. (L)

MYLORD, (Hist. mod.) titre que l'on donne en Angleterre, en Écosse, & en Irlande à la haute noblesse, & sur-tout aux pairs de l'un de ces trois royaumes, qui ont séance dans la chambre haute du parlement, aux évêques, & aux présidens des tribunaux. Ce titre signifie *monseigneur*, & quoique composé de deux mots anglois, il s'emploie même en françois lorsqu'on parle d'un seigneur anglois; c'est ainsi qu'on dit *mylord Albemarle*, *mylord Cobham*, &c. Quelques françois, faute de savoir la vraie signification de ce mot, disent dans leur langue, un *mylord*, manière de parler très-incorrecte; il faut dire un *lord*, de même qu'on dit en françois un *seigneur*, & non pas un *monseigneur*. Le roi d'Angleterre donne lui-même le titre de *mylord* à un seigneur de la Grande-Bretagne lorsqu'il lui parle; quand dans le parlement il s'adresse à la chambre-haute, il dit *mylords*, *messieurs*.

MYNDUS, (Géog. anc.) nom de la Carie, selon Strabon; c'est aussi le nom d'une île de la mer Icarienne, selon Ptolomée, liv. V. ch. ij. (D. J.)

MYOGRAPHIE, f. f. (Anat.) c'est la partie de l'Anatomie qui donne la description des muscles. Ce nom est composé du grec *μυον*, muscle, & *γραφον*, description.

Browne *miographia*, à Londres 1681, en anglois, in-fol. il fut traduit en latin, & imprimé à Londres en 1684.

Tome X.

MYOLOGIE, f. f. en Anatomie; description des muscles, ou connoissance de ce qui a rapport aux muscles du corps humain. Voyez Pl. d'Anatomie, Myologie. Voyez aussi MUSCLE.

Ce mot est formé de *μυς*, *μυος*, un muscle & *λογος*, discours. (L)

MYOMANIE, f. f. (Divinat.) espèce de divination, ou méthode de prédire les événemens futurs par le moyen d'une souris. Voyez DIVINATION.

Quelques auteurs regardent la *myomanie* comme une des plus anciennes manières de deviner; & croient que c'est pour cela qu'Isaïe, liv. XVI. xvij. compte la souris parmi les abominations des idolâtres. Mais outre qu'il n'est pas certain que le mot hébreu employé par le prophète, signifie une souris; il est évident que le prophète ne parle point en cet endroit de deviner par le moyen de cet animal, mais de l'abomination que commettoient contre la loi de Moïse ceux qui mangeoient des souris, *abominationem & murem*, porte la vulgate.

Les souris ou les rats entroient pourtant pour quelque chose dans le système général de la divination parmi les Romains, & l'on tiroit des présages malheureux ou de leur cri, ou de leur voracité. Elien, liv. I. raconte que le cri aigu d'une souris suffit à Fabius Maximus pour se démettre de la dictature; & selon Varon, Cassius Flaminius quitta la charge de général de la cavalerie sur un pareil présage. Plutarque, dans la vie de Marcellus, dit qu'on augura mal de la dernière campagne de ce consul, parce que des rats avoient rongé l'or du temple de Jupiter.

Le mot *myomanie* est formé du grec *μυς*, un rat, une souris, & de *μαντια*, divination.

MYONNESOS, (Géogr. anc.) île de la Thessalie que Strabon met vis-à-vis de Larisse. (D. J.)

MYOPE, adj. pris substantivement (Optique.) c'est une personne qui a la vue courte ou basse. Voyez VUE.

Ce mot vient du grec *μύωψ*, composé, à ce qu'on prétend, de *μύς*, souris, & de *ωψ*, œil, parce qu'on croit, dit-on, avoir observé que la souris a la vue courte. Nous nous en rapportons sur ce fait aux Naturalistes.

Myope se dit proprement de ceux qui voyent confusément les objets éloignés, & distinctement les objets proches. Ceux qui ont le défaut opposé s'appellent *presbytes*. Voyez PRESBYTE.

Le défaut de la vue des *myopes* ne vient ni du nerf optique, ni de la prunelle, mais de la forme du cristallin, ou de la distance à laquelle il est de la rétine. Quand le cristallin est trop rond ou trop convexe, il rend les rayons trop convergens, voyez RÉFRACTION, de sorte qu'ils se réunissent trop près du cristallin, & avant de parvenir à la rétine; c'est la même chose quand la rétine est trop proche du cristallin, quoique le cristallin ne soit pas trop convexe. Voyez CRYSTALLIN, RÉTINE, &c.

La trop grande convexité de la cornée fait aussi qu'on est *myope*, par la même raison. La cornée est cette membrane convexe semblable à de la corne qui paroît sur la surface du globe de l'œil. Voyez CORNÉE. On remarque en effet que presque toutes les personnes qui ont les yeux fort gros, ou la cornée fort convexe, sont *myopes*.

Le défaut des vues *myopes* diminue avec le tems; parce que l'œil s'applatit à mesure que l'on avance en âge, & devient de la convexité nécessaire, pour que les rayons se réunissent exactement sur la rétine. C'est pour cette raison qu'on dit que les vues courtes sont les meilleures, c'est-à-dire, celles qui se conservent le mieux & le plus long-tems.

Ceux qui ont la vue *myope*, peuvent remédier à

Z Z z z z

ce défaut par le moyen d'un verre concave placé contre l'œil & l'objet. Car ce verre ayant la propriété de rendre les rayons plus divergens avant qu'ils arrivent à l'œil (voyez VERRE & LENTILLE), les rayons entrent donc plus divergens dans l'œil, que s'ils partoient directement de l'objet, & par conséquent ils se munissent plus tard au fond de l'œil qu'ils ne feroient s'ils partoient de l'objet même. En effet, la formule donnée au mot LENTILLE, fait voir que plus la distance y de l'objet à la lentille est petite, c'est-à-dire, plus les rayons incidens sont divergens, plus le foyer est éloigné; puisque $z = \frac{2ab}{ay + by - 2ab}$ est la même chose que $z = \frac{ab}{a + b - 2ab/y}$;

quantité d'autant plus grande, que y est plus petite. Or, le crySTALLIN peut être regardé comme une lentille; donc quand l'œil *myope* est armé d'un verre concave, le foyer du crySTALLIN est plus long, & peut par conséquent tomber alors au fond de l'œil, ce qui est nécessaire pour la vision distincte. Voyez VISION. (O)

MYOPIE, f. f. (Chirurgie.) courte vue: on appelle *myopes* ceux qui ont la vue courte, qui ne voyent les objets que de fort près & en clignant les yeux.

La cause de la *myopie* est la trop grande convexité de la cornée transparente, qui fait que les rayons visuels sont trop convergens, c'est-à-dire, qu'ils se réunissent avant que de tomber sur l'organe immédiat de la vue.

Pour réparer ce vice de conformation, il faut se servir de lunettes concaves; c'est le seul moyen d'apercevoir les objets un peu éloignés. (Y)

MYOSHORMOS, (Géog. anc.) c'est-à-dire le port de la Souris, port d'Egypte, que Pline & Ptolomée mettent sur la mer Rouge, & qu'Arrien nous donne pour un des plus célèbres de cette mer. On le nomma par la suite des tems le port de Vénus, & Strabon, liv. XVI. le connoit sous ces deux noms. M. Huet prétend que le nom moderne du port de la Souris, est *Cafir*. (D. J.)

MYOTOMIE, f. f. (Anatomie.) c'est une partie de l'Anatomie qui décrit la méthode que l'on doit observer dans la dissection des muscles.

Ce mot est composé du grec *μυον*, muscle, & *τομη*, dissection.

Cowper, *Myotomia reformata*, à Londres 1695, in-8°.

Cowper, *Myotomia*, à Londres 1724, in-fol.

MYRCINUS, (Géog. anc.) ville de Thrace, que Thucydide met sur le bord du fleuve Strymon, & qu'Appien place au voisinage de Philippes.

MYRE, (Géog. anc.) *Myra*, ville de Lycie, où S. Paul s'embarqua sur un vaisseau d'Alexandrie pour se rendre à Rome. Le texte latin des actes des apôtres, chap. xvij. ✱ S. porte *Lystram* au lieu de *Myram* qui est dans le grec; mais c'est une faute, car, 1°. *Lystris* est dans la Lycaonie, & non pas dans la Lycie; 2°. *Lystris* n'étoit point une ville maritime. *Myre* s'appelle aujourd'hui *Strumita*, à ce que dit l'Itinéraire de *Stunica*, cité par Ortélius. (D. J.)

MYREPS, (Hist. nat.) nom sous lequel on a voulu désigner le lapis lazuli. Voyez cet article.

MYRIADE, f. f. (Hist. anc.) nombre de dix mille; de-là est venu *myriarcha*, capitaine ou commandant de dix mille hommes.

MYRIONIME, ou qui a mille noms, (Hist. anc.) titre qu'on donnoit à Isis & à Osiris, parce qu'ils renfermoient, disoit-on, sous différens noms, tous les dieux du paganisme; car Isis adorée sous ce nom en Egypte étoit ailleurs Cybele, Junon, Minerve,

Vénus, Diane, &c. & l'Osiris des Egyptiens étoit ailleurs connu sous les noms de Bacchus, Jupiter, Pluton, Adonis, &c. (G)

MYRINE, (Géog. anc.) *Myrina*, les anciens géographes distinguent quatre villes de ce nom, 1°. *Myrine*, ville de l'Æolide, qu'on nomme présentement *Marhani*, selon Leunclavius. 2°. *Myrine* dans l'île de *Lemnos*, selon Pline, liv. IV. chap. xij. & Ptolomée, liv. III. chap. xij. Belon l'appelle *Lemno*. 3°. *Myrine*, ville de Troade selon Strabon, liv. I. c. ij. pag. 573. 4°. *Myrine*, ville de l'île de Crete, que Pline met dans les terres; le P. Hardouin croit qu'il faut lire *Mycene* pour *Myrina*, mais une telle correction devoit être appuyée de l'autorité de quelques manuscrits. (D. J.)

MYRLÉE, (Géog. anc.) *Myrleia*, ville de la Bythinie, à l'orient de l'embouchure de la rivière Rhyndacus, sur la Propontide, entre les villes de Cysique & de Prusse; elle fut bâtie par Myrlus, chef des Colophoniens, dit Etienne le géographe. Philippe, roi de Macédoine, fils de Démétrius père de Persée, la saccagea, & la donna à Prusias roi de Bythinie son gendre, qui l'ayant rétablie la nomma *Apamée*, du nom de sa femme, à ce que nous apprend Strabon, liv. XII. pag. 563. Elle portoit ce dernier nom du tems de Pline, *sicut Apamæa, quæ nunc Myrlæa Colophoniorum*, mais cet historien a tort de la mettre dans les terres, *intus*, car elle étoit sur la côte du continent même de Ptolomée, liv. V. chap. j. enfin elle reçut une colonie romaine. (D. J.)

MYRMECIAS, f. m. (Hist. nat.) nom vague donné par quelques auteurs à des pierres sur la surface desquelles on remarque des espèces d'excroissances: on ne dit point de quelle nature elles étoient.

MYRMECITES, f. m. (Hist. nat.) nom donné par quelques auteurs à une petite pierre semblable à une fourmi: d'autres prétendent que ce nom est dû à du succin qui renferme un de ces insectes.

MYRMECISON, (Médecine.) épithète d'une espèce de pouls, qui signifie la même chose que *formicans* ou *fourmillant*.

MYRMECIUM, ou MYRMETIUM, (Géog. anc.) ville de la Sarmatie, dans la Chersonèse taurique. (D. J.)

MYRMIDONS, (Géog.) *Myrmidones*, habitans de l'île d'Egine. Les Poètes ont feint qu'ils prirent cette dénomination des fourmis qui furent changées en hommes à la prière d'Eaque, roi de cette île; mais ce sobriquet leur fut donné, parce que fouillant la terre comme les fourmis, ils y mettoient ensuite leurs grains, & parce que n'ayant point de briques, ils se logeoient dans des trous qu'ils creusoient en terre. Ce nom de *Myrmidon* devint ensuite commun à tous les Thessaliens, à ce que prétend Philostrate. (D. J.)

MYRMILLONS, (Histoire anc.) sorte de gladiateurs de l'ancienne Rome, appelés aussi *Murmilionnes*. Turnebe fait venir ce mot de *Myrmidons*: d'autres croient que ce nom vient du grec *μυρμιρον*, qui signifie un poisson de mer, tacheté de plusieurs couleurs, dont Ovide fait mention dans ses *Halieutiques*, & que ces gladiateurs furent ainsi nommés, parce qu'ils portoient la figure de ce poisson sur leur casque, ils étoient outre cela armés d'un bouclier & d'une épée. Les *Mirmillons* combattoient ordinairement contre une autre espèce de gladiateurs appelés *Retiaires*, du mot *rete*, filet de pêcheur, dans lequel ils tâchoient d'embarasser la tête de leurs adversaires. On appelloit encore les *Myrmillons Gaulois*, soit que les premiers fussent venus des Gaules, soit qu'ils fussent armés à la gauloise. Aussi les *Retiaires* en combattant contre eux avoient-ils cou-

tume de chanter : *quid me fugis galle, non te peto, piscem peto* ; « pourquoi me fuis-tu, gaulois, ce n'est point à toi, c'est à ton poisson que j'en veux » : ce qui confirme la seconde étymologie que nous avons rapportée. Selon Suétone, Domitien supprima cette espèce de gladiateurs. Voyez GLADIATEUR. (G)

MYROBOLANS, f. m. plur. (*Bot. exot.*) fruits des Indes orientales desséchés, dont on fait usage en Médecine.

Ils ont été inconnus aux anciens Grecs, mis en vogue par les Arabes, & connus seulement des nouveaux Grecs, depuis Actuarius, que Fabricius fait vivre au commencement du xiv. siècle. Ce que Théophraste, Pline, & Dioscoride appellent *myrobolanum*, n'est point les *myrobolans* des modernes, c'est le *gland unguentaria*, la noix ben des boutiques, qu'on employoit dans les parfums & les onguens précieux.

Avicenne & Sérapion comptent quatre espèces de *myrobolans* sous le nom de *helilège*, les citrins, les chébules, les indiens ou noirs, & les chinois. Les modernes ne connoissent point ces derniers, mais ils connoissent cinq sortes de *myrobolans*, les citrins, les chébules, les indiens, les bellirics, & les emblics : ces cinq espèces paroissent être les fruits d'arbres différens, & non d'un même arbre.

Les *myrobolans* citrins, *myrobolani citrinae* off. sont des fruits desséchés, oblongs, gros comme des olives, arrondis en forme de poire, mousses par les deux bouts, de couleur jaunâtre ou citrine. Il regne le plus souvent cinq grandes cannelures d'un bout à l'autre, & cinq autres plus petites, qui sont entre les grandes. L'écorce extérieure est glutineuse, & comme gommeuse, épaisse d'une demi-ligne, amère, acerbe, un peu acre ; elle couvre un noyau d'une couleur plus claire, anguleux, oblong, & comme sillonneux, renfermant une amande très-fine : on ne se sert que de l'écorce, ou de la chair qui est sèche.

Ces fruits viennent sur un arbre qui est de la grosseur du prunier sauvage, à feuilles conjuguées comme celles du frêne ou du sorbier : cet arbre est nommé par Jonston dans sa Dendrologie, *arbor myrobolanifera*, *sorbi foliis*, mais nous n'en avons aucune description.

Les *myrobolans* chébules, *myrobolani chebulæ* off. sont des fruits desséchés, semblables aux citrins, plus grands, imitant mieux la forme des poires, & pareillement relevés de cinq côtés : ils sont ridés, d'une couleur presque brune en-dehors, d'un roux noirâtre en-dedans ; ils ont le même goût que les *myrobolans* citrins, mais leur pulpe est plus épaisse, & renferme un gros noyau anguleux, creux, qui contient une amande grasse, oblongue, du même goût que celle des précédens.

L'arbre qui porte ces fruits a des feuilles simples, non conjuguées, & semblables à celles du pêcher : il s'appelle *arbor myrobolanifera persica folio*. Dans Jonston Dendrol. la description de cet arbre nous manque. L'arbre que Vessingius dans ses notes sur Prosper Alpin décrit sous le nom d'arbre qui porte les *myrobolans* chébules, & qu'on cultive au grand Caire, n'est point celui de Jonston, car outre que ses rameaux sont garnis de longues épines pointues, ses feuilles différent entièrement de celle du pêcher, puisqu'elles sont deux-à-deux sur une queue commune, arrondies & terminées en pointe mouffe.

Les *myrobolans* indiens ou noirs, *myrobolani indica*, seu *nigræ*, off. sont des fruits desséchés, plus petits que les citrins, oblongs, de la longueur de neuf lignes, larges de quatre ou cinq, ridés plutôt que cannelés, mouffes aux deux extrémités, noirs en-dehors, brillans en-dedans comme du bitume ou de la poix solide, & creusés intérieurement d'un fil-

lon : c'est par cette raison qu'ils paroissent plutôt des fruits qui ne sont pas mûrs, que des fruits parfaits, car cette cavité semble destinée à recevoir l'amande, & en effet, on en trouve une imparfaite dans quelques-uns. Ils ont un goût un peu acide, acerbe, mêlé de quelque amertume, avec une certaine âcreté qui ne se fait pas d'abord sentir. Ils s'attachent aux dents, & excitent la salive. On trouve quelquefois dans les boutiques, parmi ces *myrobolans*, d'autres fruits plus anguleux & plus grands, renfermant un noyau ; on soupçonne que ce sont aussi des *myrobolans* indiens, mais qui sont mûrs.

L'arbre qui les porte est de la grosseur du prunier sauvage ; ses feuilles sont semblables à celles du saule. Il s'appelle *arbor myrobolanifera, salicis folio*, dans Jonston Dendrol. voilà tout ce que nous en savons.

Les *myrobolans* bellirics, *myrobolani bellirica*, off. sont des fruits arrondis, un peu anguleux, de la figure & de la couleur de la noix muscade, tirant sur le jaune, presque de la longueur d'un pouce, environ de dix lignes de largeur, se terminant en un pédicule un peu gros. Son écorce est amère, austère, astringente, épaisse d'une ligne, molle, contenant un noyau de couleur plus claire, dans la cavité duquel se trouve une amande semblable à une aveline, arrondie & pointue.

L'arbre qui les porte est appelé *arbor myrobolanus, sauli folio, subcinericio*, dans Jonston Dendrol. Il a les feuilles de laurier, mais elles sont plus pâles, & de la grandeur de celles du prunier sauvage ; c'est toute la description que nous en avons.

Les *myrobolans* emblics, *myrobolani emblica*, off. sont des fruits desséchés, presque sphériques, à six angles, d'un gris noirâtre, gros comme des noix de galle, & quelquefois davantage ; ils contiennent sous une pulpe charnue, qui s'ouvre en huit parties en murissant, un noyau léger, blanchâtre, de la grosseur d'une aveline, anguleux, divisé en trois cellules. On nous apporte le plus souvent les segments de la chair ou de la pulpe desséchée. Ils sont noirâtres, d'un goût aigrelet, austère, mêlé d'un peu d'âcreté ; l'arbre qui les porte est nommé par Jonston, *arbor myrobolanifera foliis minutim incis.*

Non-seulement cet arbre surpasse les autres par sa hauteur, mais il en diffère par la figure de ses feuilles, qui sont petites, & découpées fort menu, on n'en trouve aucune description exacte : de-là vient que Dale prend cette espèce de myrobolanier pour le *nilicamara*, & Ray pour le *tanus* du jardin de Malabar.

Tous les *myrobolans* que nous venons de décrire, naissent dans les Indes orientales, savoir à Bengale, à Camboge, & dans le Malabar. Les Indiens s'en servent pour tanner le cuir & pour faire de l'encre. Ils purgent légèrement, & resserrent en même temps les intestins ; mais la Médecine en fait peu d'usage, parce que nous recevons rarement les *myrobolans* bien choisis, frais, pesans, & en bon état ; & parce que nous avons nos prunes, nos acacias, nos tamarins, qui méritent à tous égards la préférence. (D. J.)

MYRON, f. m. (*Hist. ecclési. d'Orient.*) c'est ainsi que les chrétiens orientaux nomment un baume sacré dont ils se servent, non-seulement dans l'administration du baptême, mais encore en diverses autres cérémonies religieuses. Ils regardent même la bénédiction prononcée sur le *myron* comme une bénédiction sacramentale. Parmi les œuvres de Grégoire de Marka, qui vivoit au dixième siècle, & qui est un des pères de l'église arménienne, on lit une espèce d'homélie en l'honneur du *myron*. Vardanes ne parle pas du *myron* avec moins de vénération. « Nous voyons des yeux du corps, dit-il,

» dans l'Eucharistie du pain & du vin, & par les yeux
 » de la foi, nous concevons le corps & le sang
 » de Jesus-Christ: de même dans le *myron* nous ne
 » voyons que de l'huile, mais par la foi nous y ap-
 » percevons l'esprit de Dieu ». Au reste, la compo-
 sition qu'on trouve dans l'histoire de l'église d'Ale-
 xandrie, écrite par Vansleb, ressemble beaucoup
 au *kyphi* décrit par Plutarque à la fin du traité
 d'Isis. Voyez M. de la Croze, *Hist. du Christianisme*
des Indes. (D. J.)

MYROPOLE, (*Géog. anc.*) en grec *Μυροπολις*,
 ville de Grece, près des Thermopyles, vis-à-vis
 d'Héraclée. Procope dit que le tems ayant ruiné les
 fortifications qu'on avoit faites au passage des Ther-
 mopyles, d'un côté par la ville d'Héraclée, & de
 l'autre par celle de *Myropole*, qui est proche de ce
 passage, Justinien répara les fortifications de ces
 deux places, & éleva un mur très-solide, par le
 moyen duquel il boucha cet endroit, qui étoit au-
 paravant ouvert. Les Lacédémoniens furent invin-
 cibles, tant que Sparte n'eut point de murailles, &
 dès que Justinien eût fini tant de beaux ouvrages
 décrits par Procope, les Barbares les détruisirent,
 pénétrèrent de toutes parts, & firent crouler l'em-
 pire. (D. J.)

MYRRHE, f. f. (*Hist. nat. des drog. exot.*) suc
 résineux, gommeux, qui découle naturellement ou
 par incision, d'un arbre duquel nous ne savons au-
 tre chose, sinon qu'il croît dans l'Arabie-heureuse,
 en Egypte, en Ethiopie, en Abyssinie, & au pays
 des Troglodytes, autrement dit la côte d'Abex.

Les anciens ont parlé de plusieurs sortes de *myr-
 rhe*, qu'ils ont décrites & distinguées les unes des
 autres avec peu d'exactitude. Présentement même,
 on trouve dans des caisses de *myrrhe*, que nous re-
 cevons des Indes orientales ou des échelles du Le-
 vant, plusieurs morceaux de *myrrhe* différens par le
 goût, l'odeur & la consistance. Tantôt ils ont une
 odeur suave de *myrrhe*, tantôt une odeur incommo-
 de & désagréable, tantôt ils n'ont qu'une légère
 amertume, & tantôt ils répugnent par leur amer-
 tume, & excitent des nausées. Ajoutez, qu'ils sont
 mêlés de bdellium & de gomme arabique.

L'on voit du-moins qu'il y a grande différence en-
 tre les larmes de la *myrrhe*, selon qu'elle provient
 de différens arbres, de diverses parties d'un même
 arbre, selon les différentes saisons de l'année où on
 la recueille, selon le pays, selon la culture, & se-
 lon que ces larmes découlent d'elles-mêmes, ou par
 incision; car il ne s'agit pas ici des sophistiqueries
 particulières qu'on peut y faire en Europe dans le
 débit.

Quelques auteurs doutant que notre *myrrhe* soit
 la même que celle des anciens, prétendent que ce
 que nous appellons *myrrhe*, étoit leur bdellium; ce-
 pendant on l'en distingue facilement, parce qu'elle
 est amère, moins visqueuse, d'une odeur plus pi-
 quante que celle du bdellium. D'autres soupçon-
 nent, que nous n'avons point la belle *myrrhe* des an-
 ciens, mais seulement l'espece la plus vile, à la-
 quelle Dioscoride donnoit le surnom de *caucalis* &
d'ergasine; cependant il est plus vraisemblable qu'on
 nous apporte encore la vraie *myrrhe* antique, quoi-
 que mélangée avec d'autres especes d'une qualité
 inférieure.

Je sai bien que les anciens comptoient leur *myr-
 rhe* parmi les plus doux aromates, & qu'ils s'en ser-
 voient pour donner de l'odeur aux vins les plus pré-
 cieux; mais outre qu'ils avoient peut-être un art
 particulier de la préparer pour leurs parfums, & leurs
 vins, on ne doit pas disputer des goûts, ni des
 odeurs.

Il faut remarquer, que les anciens connoissoient
 deux especes de *myrrhe*, une liquide qu'ils appel-

loient *saëte*, & une *myrrhe* solide ou en masse. Ils
 distinguoient encore trois sortes de *myrrhe* liquide,
 l'une qui étoit naturelle, & qui découloit d'elle-mê-
 me des arbres sans incision; c'est, dit Pline, la plus
 estimable de toutes. La seconde, tirée par incision,
 étoit également naturelle, mais plus épaisse & plus
 grossière. La troisième, qu'on faisoit artificielle-
 ment, étoit de la *myrrhe* récente en masse, pilée
 avec une petite quantité d'eau, que l'on passoit en
 l'exprimant fortement; cette préparation qu'on peut
 nommer *émulsion* de *myrrhe*, ne se pratique point
 aujourd'hui; mais on trouve quelquefois dans les
 boutiques des morceaux de *myrrhe* récente, pleins
 d'un suc huileux, que nos parfumeurs appellent
saëte.

Outre les *myrrhes* liquides, les anciens distinguoient
 plusieurs sortes de *myrrhe* solide ou en masse, entre
 lesquelles Galien regardoit la *myrrhe* troglodytique
 pour la meilleure, & après elle la *myrrhe* minnéen-
 ne, *minna*, ainsi nommée des Minnéens, peuples
 de l'Arabie heureuse, que Strabon, l. XVI. p. 798.
 met sur les côtes de la mer rouge. Enfin, Dioscoride
 fait mention d'une *myrrhe* de Béotie, mais on ne la
 connoît point du-tout aujourd'hui.

La *myrrhe* donc, *myrrha*, off. *Σμύρρα*, Diosc. *μύρρα*
Hippocratis mor. des Arabes, est un suc résineux,
 gommeux, en morceaux fragiles de différentes gran-
 deurs; tantôt de la grosseur d'une noisette ou d'une
 noix, tantôt plus gros; de couleur jaune, rousse ou
 ferrugineuse, transparens en quelque maniere, &
 brillans. Quand on les brise, on y voit des veines
 blanchâtres à demi-circulaires ou sphéroïdes; son
 goût est amer, aromatique, avec un peu d'âcreté,
 qui cause des nausées. Quand on la pile, elle donne
 une odeur forte, qui frappe les narines; & quand
 on la brûle, elle répand une agréable fumée.

MYRRHE, (*Chimie, Pharmacie & Mat. médic.*) on
 doit choisir celle qui est friable, légère, égale en
 couleur dans toutes ses parties, sans ordures, très-
 aromatique, d'un roux foncé & demi-transparente;
 la plus mauvaise est celle qui est noire, pesante &
 sale.

Il s'enfuit de sa qualité de gomme-résine, voyez
 GOMME-RÉSINE, qu'elle ne doit être soluble qu'en
 partie dans l'eau, dans l'esprit de vin rectifié, &
 dans les huiles. Elle se dissout cependant en entier,
 ou peut s'en faire, dans l'esprit de vin tartarisé, &
 presque entierement aussi dans la liqueur qui se sé-
 pare du blanc d'œuf durci, que l'on fait résoudre
 ou tomber en deliquium avec la *myrrhe*, en les ex-
 posant ensemble dans un lieu humide; opération
 qui fournit ce qu'on appelle très-improprement dans
 les boutiques, *huile* de *myrrhe* par *défaillance*. Ces
 deux derniers phénomènes méritent d'être consta-
 tés par de nouvelles observations, & ils sont très-
 singuliers, si ce qu'en ont dit les auteurs est confor-
 me à la vérité: selon l'analyse de M. Cartheuser,
 une once de belle *myrrhe* est composée de sept gros
 de substance gommeuse *inséparablement barbouillée*
 d'un peu de résine & d'huile, de deux scrupules &
 quelques grains de résine chargée d'huile essentielle
 & d'environ douze grains d'ordure absolument in-
 soluble. La *myrrhe* choisie, distillée à l'eau, donne
 au rapport de Fred. Hoffman, qui prétend avoir
 exécuté cette opération le premier, *Obs. phys. chim.*
 l. I. obs. 5. environ deux dragmes, & même la plus
 parfaite, jusqu'à trois dragmes par livre d'huile es-
 sentielle, dont une partie est plus pesante que l'eau,
 & une autre partie nage à sa surface.

La *myrrhe* est un des remèdes que les anciens ont
 le plus célébré, & que les modernes ont aussi compté
 parmi les médicamens les plus précieux. Elle
 possède toutes les qualités des gommés-résines à un
 degré que l'on peut appeler *tempéré* ou *moyen*, qui

permet de l'employer dans tous les sujets & dans tous les cas où les gommés-résines sont indiquées : dire de ce remède, que les anciens & les modernes l'ont également célébré, c'est assez faire entendre qu'ils lui ont attribué généralement toutes les vertus. Celles qui sont le plus reconnues sont sa qualité stomachique, roborante, apéritive & utérine; aussi son usage le plus fréquent est pour donner du ton à l'estomac, pour fondre les obstructions, surtout bilieuses; pour ranimer, & sur-tout pour faire couler les règles; on la donne rarement seule, mais on la fait entrer fort communément dans les pillules ou bols stomachiques, fondans, emménagogues, & dans les préparations officinales, dont la vertu dominante est d'être cordiale ou excitante. Les qualités bézoardique & antiputride, ne sont fondées que sur des préjugés : la dernière sur-tout qu'on a estimée sur l'usage que les anciens faisoient de la myrrhe dans les embaumemens, est on ne peut pas plus précaire, voyez EMBAUMEMENT & MUMIE : la vertu vulnéraire & cicatrisante est commune à la myrrhe & à tous les sucés balsamiques, liquides & concrets; mais notre gomme-résine n'a aucun avantage à cet égard, au contraire. Cartheuser met cependant au-dessus de toutes les propriétés de la myrrhe, celle qu'il lui attribue d'être un remède souverain contre la toux invétérée & plusieurs autres maladies chroniques de la poitrine, qui dépendent principalement de la foiblesse du poumon & du ventricule. Au reste, cet auteur moderne est très-enthousiaste sur les éloges de la myrrhe; ce remède doit se donner en substance & incorporé à cause de son amertume, avec un excipient qui le réduise sous forme solide. La teinture de myrrhe est beaucoup plus efficace que la myrrhe en substance, selon la remarque de Sthal, soit parce que cette teinture ne contient que la résine & l'huile essentielle qui sont ses principes les plus actifs, débarrassés de la partie gommeuse qui masquoit ou châtroit en partie leur action; mais plus encore parce que ces principes sont très-divisés dans l'esprit de vin, & enfin parce que ce menstrue concourt très-efficacement à leur activité. Au reste, cette remarque doit être commune aux teintures en général. Voyez TEINTURE.

L'huile essentielle de la myrrhe doit être comptée, si l'on en croit Cartheuser & Frid. Hoffman, parmi les moins âcres & les plus convenables pour l'usage intérieur, voyez HUILE ESSENTIELLE. Le dernier auteur recommande particulièrement celle-ci prise à la dose de quelques gouttes sous forme d'œleofaccharum dans une infusion de véronique ou dans du café, contre plusieurs maladies chroniques de la poitrine, telles que la toux invétérée, l'asthme humide, &c. il conseille aussi de prendre le même œleofaccharum le matin dans du bouillon, du chocolat ou du café, comme une excellente ressource contre l'influence d'un air épais & chargé d'exhalaisons putrides ou de miasmes épidémiques.

La myrrhe réduite en poudre & la teinture de myrrhe sont aussi des remèdes extérieurs très-usités dans les pansemens des plaies & des ulcères, & sur-tout dans la gangrene & dans la carie.

Il est peu de drogues qui entrent dans autant de compositions officinales, soit internes, soit externes, que la myrrhe, son efficacité est sur-tout remarquable dans l'elixir de propriété, les pillules de Rufus, & la thériaque diatesaron, parce que ces remèdes sont composés de très-peu d'ingrédients. (b)

MYRRHÉ, VIN, (*Littér.*) en latin *myrrhinum vinum*; c'étoit chez les anciens, du vin mêlé de myrrhe avec art, pour le rendre meilleur & le conserver plus long-tems, suivant *Ætius*, *Tetrab. 4. ferm. 41. cap. cxxiiij.* on en faisoit grand cas, ainsi que de quelques autres boissons myrrhées. *Pline*, *liv. XIV.*

ch. xiiij. nous le dit : *lautissima apud priscos vina; erant myrrhæ odore condita.* Les lois des douze tables défendoient d'en répandre sur les morts.

Ce n'étoit pas de ce vin de myrrhe si prisé, qu'on offrit à boire à Jésus-Christ dans sa passion, pour amortir à ce qu'on croit en lui, le trop vif sentiment de la douleur; on avoit coutume parmi les Hébreux, de donner à ceux qu'on menoit au supplice, une liqueur assoupissante dans laquelle entroit de la myrrhe qui la rendoit amère. *Apulée*; *métam. liv. VIII.* raconte qu'un certain homme s'étoit prémuni contre la violence des coups, par une potion de myrrhe. Apparemment que ce fut dans cette vûe, qu'on crut devoir donner du vin myrrhé à Notre-Seigneur; ce vin étoit sans doute très-amer; puisque *S. Matthieu* rapporte, que c'étoit du vin mêlé de fiel. Le fiel de *S. Matthieu* & la myrrhe de *S. Marc*, *ch. xv. v. 25.* ne marquent qu'une même chose, c'est-à-dire, une boisson très-amère au goût. Voyez *Th. Bartholin*, *de vino myrrhato*, si vous êtes curieux de plus grands détails sur cet article. (*D. J.*)

MYRRHÈNE, (*Géog. anc.*) en latin *Myrrhinus*, municipe de l'Attique peu distant de Marathon. Il faisoit partie de la tribu Pandionide, selon *Etienne* le géographe. (*D. J.*)

MYRRHINA, MURRINA ou MORRHINA VASA, (*Hist. nat.*) nom donné par les anciens à des vases précieux dont ils se servoient dans leur repas, & pour renfermer des parfums. *Pline* dit qu'ils étoient faits d'une pierre précieuse qui se trouvoit en Caramanie & dans le pays des Parthes; l'on a cru que cette pierre étoit une espèce d'agate ou d'onyx. D'autres ont conjecturé que ces vases étoient d'une composition factice ou d'une espèce de porcelaine. *Pompée* apporta le premier des *pocula myrrhina* de l'Orient; ils étoient fort estimés chez les Romains. *Pline* nous dit que *T. Pétronius*, pour frustrer *Néron*, *ut mensam ejus exhaeredaret*, brisa avant de mourir un grand bassin *trulla myrrhina* qui étoit estimé 300 talens, & dont cet empereur avoit grande envie. Voyez l'art. MORRHA.

MYRRHINITE, (*Hist. nat.*) nom donné par quelques auteurs à une pierre qui avoit l'odeur de la myrrhe.

MYRRHIS, f. f. (*Hist. nat. Bot.*) genre de plante à fleur en rose & en ombelle; elle est composée de plusieurs pétales disposés en rond & soutenus par un calice qui devient un fruit à deux semences semblables à un bec d'oiseau; ces semences sont striées & relevées en bosse d'un côté, & plates de l'autre. *Tournefort*, *Inst. rei herb.* Voyez PLANTE.

Tournefort compte onze espèces de ce genre de plante umbellifère, dont la principale est la *myrrhis major*, que nous nommons en françois cerfeuil musqué; en anglois, *sweet cicely*.

Les tiges s'élevent à la hauteur de quatre ou cinq piés; elles sont rameuses, s'étendant en large, velues, creuses en-dedans. Ses feuilles sont grandes, amples, molles, découpées, & ressemblantes à celles de la ciguë, mais plus blanchâtres, & souvent marquetées de taches blanches, un peu velues, ayant la couleur & l'odeur du cerfeuil, & un goût d'anis, attachées par des queues fistuleuses. Ses fleurs naissent en parasols aux sommets des tiges & des branches, composées chacune de cinq feuilles inégales, disposées en fleur-de-lis, de couleur blanche, un peu odorantes. Quand ces fleurs sont passées, il leur succede des semences jointes deux à deux, grandes, longues, semblables au bec d'un oiseau, cannelées sur le dos, noirâtres, d'un goût d'anis agréable. Sa racine est longue, grosse, blanche, molle, & comme fongueuse, d'un goût doux, mêlé d'un peu d'âcreté, aromatique, & semblable

à celui de la semence. Cette plante vient dans les prés & dans les jardins ; sa feuille aussi bonne à manger que le cerfeuil, est fort connue dans les cuisines. (D. J.)

MYRRHITES, (*Hist. nat.*) nom donné par les anciens naturalistes à une pierre jaunâtre & demi-transparente, que l'on soupçonne être la cornaline pâle & jaune.

MYRTE, f. m. *myrtus*, (*Hist. nat. Bot.*) genre de plante à fleur en rose, composée de plusieurs pétales disposés en rond, dont le calice devient dans la suite une baie faite comme une olive, & qui a une couronne. Cette baie se divise en trois loges qui contiennent des semences pour l'ordinaire de la figure d'un rein. Tournefort, *Inst. rei herb. Voyez PLANTE.*

MYRTE, *myrtus*, arbrisseau toujours verd, qui vient naturellement en Afrique, & dans les parties méridionales de l'Asie & de l'Europe. Il y en a de plusieurs especes, dont la plus grande différence consiste dans la forme des feuilles. Mais tous les *myrtes* s'élevent dans les pays d'où ils tirent leur origine, à une plus grande hauteur que dans ce climat, où on ne les voit que sous la forme d'arbrisseaux. Car dans les provinces du centre du royaume, on est obligé de tenir en caisse ou dans des pots les arbrisseaux qui ne peuvent passer les hivers qu'à la faveur d'une orangerie. Les feuilles de tous les *myrtes* sont lisses, unies, entières, d'un verd brun très-brillant, & d'une odeur suave, aromatique, des plus agréables. Ce sont les feuilles qui font le principal agrément de ces arbrisseaux ; toutes les fleurs des *myrtes* sont blanches, assez apparentes, & de très-bonne odeur ; elles paroissent dans le mois de Juin, & durent pendant la plus grande partie de l'été. On ne connoît de différence pour la couleur de la fleur que dans une seule especes, où le blanc qui fait le fonds est mêlé de rouge. Le fruit qui succede à la fleur est une baie noire, quelquefois blanche & ovale, qui contient plusieurs semences de la forme d'un rein. Il n'y a qu'une seule especes de *myrte* dont la fleur soit double : l'arbrisseau en donne une grande quantité ; elles durent long-tems, sont d'une grande beauté, & d'une excellente odeur : mais il y a encore plusieurs *myrtes* à feuilles panachées, qui font de belles variétés. Presque tous les *myrtes* se multiplient très-aisément, sont de longue durée, & n'exigent que les soins ordinaires de l'orangerie : cependant on voit de ces arbrisseaux en pleine terre dans la Provence, dans le Languedoc, l'Aunis, la Bretagne, & même dans la Normandie.

Si l'on donnoit ici la méthode que l'on suit en Provence & en Languedoc pour l'éducation & la culture des *myrtes*, elle ne conviendrait nullement pour les provinces de la partie septentrionale du royaume. Il vaut beaucoup mieux s'en rapporter à ce qui se pratique en Angleterre sur ce point. Si on trouve les procédés trop strictes, il sera fort aisé de s'en relâcher à proportion de la température du climat où l'on se trouvera placé. Je ne sache pas qu'on ait donné rien de mieux à ce sujet, que ce qui a été tracé par M. Miller, dans la sixième édition angloise de son *Dictionnaire des Jardiniers*.

On multiplie, dit cet auteur, les *myrtes* de boutures qu'il faut faire pour le mieux au mois de Juillet. Vous choisirez pour cela de jeunes rejettons les plus droits & les plus vigoureux, de la longueur de six ou huit pouces. Après en avoir ôté les feuilles de la partie inférieure sur environ deux pouces de longueur, vous piquerez ces jeunes branches dans des terrines remplies d'une terre franche & legere ; en sorte qu'elles soient à deux pouces de distance les unes des autres. On aura soin de ferrer la terre autour des boutures, & de les arroser pour les mieux

affermir. On mettra ces terrines sous un châssis de couche, & on les plongera soit dans du vieux fumier, ou dans de la vieille tannée. Afin que la terre des terrines ne se desseche pas trop vite, on leur fera de l'ombre avec des paillassons pendant la chaleur du jour, & on leur donnera de l'air à proportion que la saison fera douce. Mais il ne faudra pas oublier de les arroser tous les deux ou trois jours, selon que la terre des terrines paroitra seche. Au bout d'un mois, les boutures commenceront à pousser : on les accoutumera par degré à l'air libre, & on pourra sur la fin d'Août, les mettre à une situation abritée des vents froids jusqu'au mois d'Octobre qu'il faudra les entrer dans l'orangerie, où on leur donnera la place la plus fraîche & la plus propre à les faire jouir de l'air dans les tems doux. Car les *myrtes* ne demandent qu'à être garantis du grand froid ; à l'exception du *myrte* à feuilles d'oranger & du *myrte* citronné, qui étant moins robustes que les autres, veulent être placés un peu plus chaudement. Il faudra les arroser souvent pendant l'hiver, ôter toutes les feuilles qui se faneront, & arracher toutes les mauvaises herbes qui leur feroient un très-grand tort. Au mois de Mars suivant on enlèvera les jeunes plants avec grand soin & le plus en motte que l'on pourra, pour les mettre chacun dans un petit pot séparé que l'on aura rempli d'une terre de la qualité de celle dont on s'est servi pour les terrines. On les arrosera bien, pour affermir la terre, & on les mettra à l'ombre dans l'orangerie, jusqu'à ce qu'ils aient repris. Alors on les accoutumera à l'air & au soleil, puis on les sortira au mois de Mai pour les placer à quelque bonne situation, près d'une palissade, à l'abri des grands vents. Pendant l'été, il faudra les arroser abondamment, attendu que les petits pots sont sujets à se dessecher promptement ; aussi aura-t-il fallu avoir attention de les placer de façon qu'ils ne soient exposés qu'au soleil levant ; car lorsque ces petits pots se trouvent placés au grand soleil, l'humidité s'exhale trop vite, & l'accroissement des plantes en est retardé. Au mois d'Août suivant, vous examinerez si les racines des *myrtes* n'ont pas percé à-travers les trous du fond du pot. Si cela est, vous les tournerez dans des pots un peu plus grands, après avoir eu soin de couper les racines moïssies, ou qui étoient adhérentes aux parois du pot, & d'adoucir la terre autour de la motte, afin que les racines puissent percer plus aisément dans la nouvelle terre. Il faudra ensuite les faire bien arroser, & les mettre à une situation abritée des grands vents. C'est alors qu'on pourra tailler les jeunes plants pour les amener à une forme régulière ; & s'ils ne sont pas une tige droite, il faudra les diriger au moyen d'un bâton : avec ces soins, les *myrtes* pourront facilement être taillés en boule ou en pyramide, qui sont les formes qui conviennent le mieux aux petits arbrisseaux de l'orangerie. Tout l'inconvénient, c'est qu'une taille régulière les empêche de donner des fleurs : aussi ne faut-il pas traiter de cette façon l'espece à fleur double, qui tire de là sa principale beauté. L'on fera donc bien de laisser venir au naturel un ou deux plants de chaque especes de *myrtes*, afin de pouvoir jouir de l'agrément de leurs fleurs. A mesure que les jeunes *myrtes* grandiront, il faudra tous les ans les transplanter dans de plus grands pots, à mesure de l'étendue de leurs racines. Mais gardez-vous de la mettre d'abord dans de trop grands vaisseaux ; ils n'y pousseroient que foiblement & irrégulièrement, souvent même cela les fait périr. En les changeant de pot, on aura toujours soin d'adoucir la terre autour de la motte, en la perçant en plusieurs endroits pour donner passage aux racines. On peut même les remettre dans les mêmes pots, s'ils ne sont pas trop

petits, ayant soin de garnir les côtés & le fond du pot d'une bonne terre neuve, & de leur donner quantité d'eau pour affermir les racines; ce qu'il faudra répéter souvent. Car ils en demandent beaucoup, tant en hiver qu'en été, & beaucoup plus dans les tems secs & chauds. Les mois d'Avril & d'Août sont la meilleure saison pour les transplanter. Si on le fait plutôt au printemps, comme ils ne croissent que lentement alors, ils ne pourroient pousser de nouvelles racines aussi-tôt qu'il le faudroit. & si on attendoit plus tard en automne, le froid de la saison les empêcheroit de reprendre. Je ne conseille pas non plus de les transplanter dans les grandes chaleurs de l'été; car il leur faut pour réussir, de la fraîcheur, de l'ombre, & de grands arrosements. Dès qu'il commencera à geler pendant la nuit dans le mois d'Octobre, il faudra les mettre à l'orangerie: mais tant que la saison sera douce, on pourra différer jusqu'au commencement de Novembre. Lorsqu'on les ferre trop tôt, & que la fin de l'automne est chaude, ils y poussent de nouveaux rejettons que l'hiver fait périr ordinairement; ce qui les gêne beaucoup. On fera donc bien de les tenir en plein air aussi long-tems que l'on pourra, & de les y remettre au printemps avant qu'ils ne commencent à pousser. Mais pendant qu'ils seront dans l'orangerie, on leur donnera dans les tems doux autant d'air frais qu'il sera possible.

J'ai vu, continue le même auteur, le *myrte* commun d'Italie, & le *myrte* romain en pleine terre, à une exposition chaude, & dans un terrain sec, où ils ont résisté au froid pendant plusieurs hivers. On a soin seulement de les couvrir pendant les fortes gelées de deux ou trois paillassons, & on met de grand fumier à leur pié pour empêcher la gelée de pénétrer jusqu'à leurs racines. Mais en Cornouailles & en Devonshire, où les hivers sont plus doux que dans les autres provinces d'Angleterre, l'on voit de grandes haies de *myrtes* plantées depuis plusieurs années, dont quelques-unes ont jusqu'à six piés d'hauteur. J'imagine que l'espece à fleur double qui vient des provinces méridionales de France, résisteroit aussi-bien que les autres en pleine terre. Cette espece avec celle à feuille d'oranger, sont les plus difficiles à faire venir de boutures. Mais en faisant les boutures de ces arbrisseaux tout à la fin du mois de Juillet, en choisissant pour cela les plus tendres rejettons, & en les conduisant comme il a été dit, j'ai souvent éprouvé qu'elles faisoient fort bien racine. L'espece à feuilles d'oranger, & toutes celles à feuilles panachées, sont plus délicates que les especes ordinaires: il faudra les mettre à l'orangerie un peu plutôt en automne, & les y placer loin des fenêtres.

Bradley auteur anglois, assure que tous les *myrtes* peuvent très-aisément se multiplier de branches couchées, & que l'espece à fleur double & celle à feuilles d'oranger, réussissent mieux de cette façon que de boutures; mais qu'il ne faut se servir que des jeunes branches de l'année; car si on couchoit des branches plus âgées, elles ne feroient point de racines malgré toutes les attentions qu'on pût y donner: que le mois de Mai est le tems le plus convenable pour coucher ces branches; que le *myrte* se plaît tellement dans l'humidité, qu'il en a vu un pot qui avoit passé l'été dans un bassin qu'on avoit soin d'entretenir plein d'eau, & que ce *myrte* avoit poussé pendant cet été quatre fois autant que ceux qu'on avoit traités à l'ordinaire, & qu'il avoit continué de croître de la même maniere pendant plusieurs années, sans qu'on renouvelât la terre du pot.

Mais on peut encore multiplier de semence les *myrtes* à fleur simple, à l'exception des especes à feuilles panachées; & de plus ils peuvent tous se greffer les uns sur les autres.

Les feuilles de *myrtes* entrent dans les sachets d'odeur, dans les pots-pourris; & au royaume de Naples, elles servent à tanner les cuirs.

Les baies de *myrte* sont de quelque usage en Médecine, & on en fait en Allemagne une teinture de couleur d'ardoise qui a peu d'éclat. Dans la Provence où il y a beaucoup de ces arbrisseaux, les oiseaux se nourrissent de ces baies; ce qui les engraisse & les rend d'un goût excellent.

On connoît plusieurs especes de *myrtes* & quelques variétés: voici les plus remarquables des unes & des autres.

1. *Le myrte commun d'Italie*; sa feuille est moyenne.
2. *Le myrte romain à large feuille*.
3. *Le même à baies blanches*.
4. *Le même myrte à feuille dorée*.
5. *Le petit myrte commun*, ou le *myrte* à feuille de thim: c'est celui qu'on cultive le plus dans ce royaume.
6. *Le même myrte à feuille argentée*.
7. *Le myrte à feuille de buis*.
8. *Le myrte à feuille de romarin*.
9. *Le même myrte à feuille panachée de verd & de blanc*: ses fleurs sont bigarrées de blanc & de rouge: c'est celui dont les Anglois font le plus de cas.
10. *Le myrte balsamique à feuille de grenadier*.
11. *Le myrte citronné*: ses feuilles ont l'odeur de la noix muicade, & ses jeunes rameaux sont rougeâtres.
12. *Le même myrte à feuille dorée*.
13. *Le myrte d'Espagne à larges feuilles*: les Anglois le nomment plus communément le *myrte* à feuille d'oranger; mais ses feuilles ont plus de ressemblance avec celles du laurier franc, & elles viennent plusieurs ensemble par touffes.
14. *Le même à baies blanches*.
15. *Le myrte d'Espagne à feuille étroite*.
16. Et le *myrte à fleur double*: sa feuille est presque aussi grande que celle du *myrte* romain.

Le *myrte* commun d'Italie & le romain, sont plus robustes que tous les autres: le *myrte* citronné & celui à feuilles d'oranger, sont les plus délicats, ainsi que toutes les especes à feuilles panachées.

MYRTE, (*Pharmac. & Mat. medic.*) Le *myrte* n'est point employé dans les prescriptions magistrales destinées à l'usage intérieur: ses feuilles & ses fleurs ont pourtant une qualité astringente très-réelle, dont on pourroit tirer parti en Médecine, si ces sortes de remedes étoient rares. On ne se sert guere que des baies connues dans les boutiques sous le nom de *myrtilles*, qui sont aussi manifestement astringentes, & qui entrent dans plusieurs purgations officinales, tant pour l'usage intérieur que pour l'usage extérieur. La plus usitée de ces préparations pour l'usage intérieur, est le syrop des baies composé, ou le syrop *myrtin* de Mesué. Voici la description de ce syrop, d'après la pharmacopée de Paris. Prenez des baies de *myrte*, deux onces & demie; des neffles qui ne soient point mûres, une once; de la rapure de fantal citrin; des fruits d'épine vinette récents; des fruits de fumache; des balauftes; des roses rouges mondées, de chacune deux onces: le tout étant convenablement haché, faites-le macerer, pendant vingt-quatre heures, au bain-marie, dans eau commune, trois livres; sucs de coins & de poires sauvages, de chacun deux livres; coulez avec forte expression: ajoutez cinq livres de beau sucre; clarifiez aux blancs d'œufs, & cuisez en consistance de syrop.

C'est-là évidemment le plus fort styptique qu'on puisse tirer de la famille des végétaux; au moins la plupart des substances végétales, éminemment styptiques, sont-elles rassemblées dans ce remede. Aussi est-il recommandé dans toutes les hémorrhages.

gies internes & dans les cours de ventre opiniâtres, contre lesquels les astringens sont indiqués; & encore ce syrop est-il souvent impuissant dans ces cas. Le syrop de myrte simple, que l'on prépare avec les sommités séchées de cet arbrisseau, ne possède les vertus du syrop de myrte composé qu'à un degré bien inférieur.

On retire du myrte une eau distillée simple, dans laquelle on cherche en vain la vertu astringente de la plante (car les principes astringens ne sont point volatils), & qui ne possède que les vertus communes des eaux distillées aromatiques. Cette eau a été connue dans les toilettes des dames, sous le nom d'eau d'ange.

Quant à l'usage extérieur: on fait bouillir les baies & les feuilles de myrte dans du gros vin, soit seules soit avec les herbes appellées fortes, pour en faire des fomentations & des lotions astringentes, fortifiantes, résolutive; des gargarismes dans le relâchement extrême de la luette; des *incessus* pour la chute du fondement & de la matrice.

On prépare aussi, soit des baies, soit des petites branches fleuries, des huiles par infusion & par décoction, qui sont, sur-tout la dernière, véritablement résolutive, mais point astringente.

Les baies de myrte entrent dans la poudre *diamargariti frigidi*; le syrop simple, dans les pilules astringentes; l'huile, dans l'emplâtre oppodeltoch. (b)

MYRTE DU BRABANT, (*Hist. nat. Bot.*) *myrtus brabantica*. C'est une plante ou arbruste assez aromatique, qui croît dans les endroits marécageux, & sur-tout dans quelques provinces du Pays-Bas. Les Botanistes lui ont donné différens noms. Dodonæus l'appelle *chamaeleagnus*; c'est le *cistus ledon*, *foliis rosismarini ferrugineis* de C. Bauhin; le *ledum silesiacum* de Clusius; *rosmarinum sylvestre*, sive *bohemicum* de Matthioli, &c. Cette plante est d'une odeur très-forte; elle est un peu résineuse, ce que l'on trouve lorsqu'on écrase ses sommités entre les doigts. Simon Pauli, célèbre médecin danois, a cru que cette plante étoit la même que le thé des Chinois; mais ce sentiment a été réfuté par le docteur Cleyer, dont la lettre est insérée dans le IV. volume des *acta hafniensia*. Il est certain que les feuilles de cette plante, séchées, & ensuite infusées comme du thé, ont un goût très-différent, mais qui n'est point désagréable. Les Flamands nomment cette plante *gagel*; les gens de la campagne en mettent dans leurs paillasses pour écarter les punaises, mais il est à craindre que son odeur qui est très-forte, n'empêche de dormir ceux qui auroient recours à ce remède. On dit qu'en mettant cette plante dans de la bière, elle enivre très-promptement; & que par-là, non-seulement elle ôte la raison, mais encore qu'elle rend insensés & furieux ceux qui en boivent.

MYRTEA, (*Mythol.*) surnom de Vénus, à cause du myrte qui lui étoit consacré:

Formosæ Veneri gratissima myrtus.

(D. J.)

MYRTEA, (*Géog. anc.*) c'étoient, dit Ortelius, des bains chauds en Italie, au voisinage de la ville de Baies. Ils tiroient, continue-t-il, leur nom d'un bois de myrtes qui étoit auprès de la ville, & qui contribuoit à rendre ces bains si délicieux, qu'on n'y alloit pas moins pour le plaisir que pour la guérison des maladies. Horace en fait mention dans ses épîtres, *l. I. ep. xv. vers. 5.* en ces mots, *sane myrteta relinqui.* Je crois, pour moi, que ces bains de Baies, *myrteta*, étoient de pures étuves, où les vapeurs soufrées qui s'exhalent de la terre, causent une chaleur sèche qui provoque la sueur.

Celse, *l. II. c. xvij.* parle de ces étuves de Baies d'une manière décisive en faveur de mon opinion; car il s'exprime ainsi: *sicut calor est, ubi à terra profusus calidus vapor ædificio includitur, sicut super Baias in myrtetis habemus.* (D. J.)

MYRTIFORME, CARONCULES MYRTIFORMES, en Anatomie, petites caroncules, ou corps charnus qui se joignent à l'hymen dans les femmes, ou plutôt qui sont dans l'endroit où a été l'hymen. Voyez nos *Pl. d'Anat. & leur explicat.* voyez aussi CARONCULE.

Elles sont à peu-près de la grosseur des baies de myrte, d'où elles prennent leur nom; quelques auteurs croient qu'elles sont plus grandes dans les filles, & qu'elles deviennent peu-à-peu plus petites dans les femmes.

D'autres les font venir, avec plus de probabilité, des membranes rompues de l'hymen, dont ils croient que ce sont des fragmens retirés. Voyez HYMEN.

MYRTILLE, f. m. (*Hist. nat. Bot.*) Nous nommons aussi cette plante *airelle*; & c'est sous ce nom qu'on en a donné les caractères.

L'airelle ou le myrtille est le *visis idæa, foliis oblongis, crenatis; fructu nigricante*, de C. B. P. 270. & de Tournefort, *Inst. rei herbar.* 608. C'est encore le *vaccinium caule angulato, foliis ovatis, serratis, deciduis*, de Linnæus; *Hort.* Clifort, 148; en anglois, *the wortle-with black, fruit.*

Sa racine est menue, ligneuse, dure, & rampe souvent sous terre. Elle pousse un petit arbrisseau haut d'un à deux piés, qui jette plusieurs rameaux grêles, anguleux, flexibles, difficiles à rompre, couverts d'une écorce verte. Ses feuilles sont oblongues, grandes comme celles du buis, mais moins épaisses, vertes, lisses, ou légèrement dentelées en leurs bords. Ses fleurs nées dans les aisselles des feuilles, sont d'une seule pièce, rondes, creuses, faites en grelots attachés à de courts pédicules, d'un blanc rougeâtre. Quand ces fleurs sont passées, il leur succede des baies sphériques, molles, pleines de suc, grosses comme des baies de genièvre, creusées d'un nombril, d'un bleu foncé ou noirâtre, & d'un goût astringent tirant sur l'acide agréable. Elles renferment plusieurs semences assez menues, d'un rouge-pâle.

Cette plante vient en terre maigre, aux lieux incultes, dans les bois montagneux, parmi les bruyeres & les broussailles, dans les vallées désertes, humides & ombrageuses. Elle fleurit en Mai, & les fruits mûrissent en Juillet.

On tire le suc de cette plante, & on en fait un syrop ou un rob agréable. On rougit les vins blancs de ce même suc, & l'on en peut tirer d'autres partis dans les Arts. (D. J.)

MYRTOS, (*Géog. anc.*) île de la mer Égée, au midi occidental de la pointe la plus méridionale de l'île Eubée. Plinè, *l. IV. c. xj.* dit qu'elle donnoit son nom à cette partie de la mer Égée qu'on appelloit *Myrtoum mare*, voyez à MARE, l'article MARE MYRTOUM. (D. J.)

MYRUS, nom qu'on a donné au mâle de la murene, Rondelet, *Histoire des Poiss. part. I. l. XIV. ch. v.* Voyez MURENE, poisson.

MYSE, ou MYSA, (*Géog.*) rivière d'Allemagne en Bohême. Elle a sa source aux confins du palatinat de Bavière, & se perd dans le Muldaw, un peu au-dessus de la ville de Prague. (D. J.)

MYSIE, (*Géog. anc.*) *Mysia*, contrée de l'Asie mineure, qui s'étendoit dans les terres vers la Propontide, la Phrygie, le fleuve Hermus, & la chaîne la plus orientale du mont Ida; c'est aujourd'hui une partie de la petite Aïdide.

Les Mysiens y formoient deux provinces, reffer-

rées.

rées dans la suite par les migrations des Éoliens, & fertile en hêtres, *μύσσις*, d'où selon les apparences elles tiroient leur nom. On distinguoit la *Mysie* en grande & petite *Mysie*.

La petite *Mysie*, la plus septentrionale & voisine de l'Hellespont, avoit la Propontide au nord, la Troade, au midi le mont Olympe, les villes de Lampsaque, de Cizique, &c.

La grande, plus méridionale & plus orientale, étoit située entre la petite Bithynie, la grande Phrygie, l'Éolide, & la mer Égée. Elle avoit pour villes principales, Antandre, Pergame, Adramite, &c.

Ces Asiatiques, ainsi que la plupart de leurs voisins, tels que les Phrygiens, les Cariens, les Lydiens, étoient en assez médiocre considération chez les Grecs; & s'il en faut croire Cicéron dans son *Oraison pour Flaccus*, ils avoient donné lieu à quelques expressions proverbiales qui ne leur étoient pas avantageuses.

On disoit des Phrygiens, par exemple, qu'ils ne devenoient meilleurs qu'à force de coups; que si l'on avoit à faire quelqu'épreuve périlleuse il falloit choisir à cet effet un Carien, comme n'ayant point assez d'esprit pour prévoir le danger; que dans les comédies, les valets fripons étoient toujours des Lydiens.

Les *Mysiens* en particulier tomberent dans une telle décadence, qu'ils furent en butte aux outrages de toutes les nations qui les pillerent impitoyablement. De-là, pour désigner un peuple foible, on disoit en proverbe, qu'il pouvoit être insulté par les *Mysiens* mêmes. Nous connoissons de nos jours, un peuple en Allemagne, que nous voyons également la proie des nations amies ou ennemies, & qui n'auroit point été exposé à de tels outrages il y cinquante ans: ainsi l'on appelloit proverbialement un butin sûr, *lebutin de Mysie*.

Cette décadence des *Mysiens* n'empêche point qu'ils ne se soient fait un nom dans la Musique, & que Plutarque n'ait été fondé à leur attribuer l'invention de quelques beaux airs. Olympe qui composa le premier sur la flûte en l'honneur d'Apollon, l'air appelé *polycéphale*, dont Pindare parle avec tant d'éloge, étoit originaire de *Mysie*. On voit dans la *Retraite des dix mille* de Xénophon, que les *Mysiens* excelloient dans les danses armées, qu'on exécutoit au son de la flûte; mais la différence est grande entre des peuples guerriers & des peuples danseurs. Les *Mysiens* dansoient bien & souffroient patiemment toutes sortes d'insultes.

Il me reste à remarquer que Pausanias, *lib. II. c. xviii*, nomme aussi *Mysie* une petite contrée du Péloponnèse, où étoit un temple dédié à Cérès *mysienne*. Ce nom de *Mysie* donné à ce canton, tiroit son origine d'un certain *Mysius* que les habitans d'Argos disoient avoir été hôte de Cérès.

Strabon, *l. XIII. p. 615*, nomme *Mysie* une ville de la Troade qu'il place au voisinage d'Adramite. Ptolomée, *l. VI. c. v*, donne aussi le nom de *Mysie* à une ville de Parthie. Enfin, Ovide & Denys le géographe parlent d'une *Mysie* & de *Mysiens* qui étoient en Europe entre le Danube, la Pannonie & la Thrace, c'est-à-dire qui occupoient à-peu-près ce que nous appellons la *Servie* & la *Bulgarie*; mais la *Mysie* est la *Moësie*, & leurs *Mysiens* les *Moësiens*, c'est dans ces deux auteurs une orthographe vicieuse, voyez ce qu'on en a dit au mot *MOESIE*. (D. J.)

MYSOMACÉDONIENS, (*Géog. anc.*) *Mysomacedones*, peuple d'Asie dans la *Mysie*, selon Plin, *l. V. c. xxix*. & selon Ptolomée, *l. V. c. ij*. dans la grande Phrygie. Quoi qu'il en soit, c'étoient des Macédoniens mêlés avec des *Mysiens*. (D. J.)

MYSOTMOLITES, (*Géog. anc.*), *Mysotmolita*

Tome X.

dans Plin, *l. V. c. xxix*; quelques manuscrits portent *Mesotimolita*. Si on lit *Mysotmolita*, ce mot désigneroit des *Mysiens* mêlés avec les *Tmolites*. Si on goûte davantage *Mesotymolita*, ce sont des peuples qui habitent au milieu du mont *Tmolus*. Le pere Hardouin préfère cette dernière leçon, parce qu'elle est appuyée des notices épiscopales de la province de Lydie, où *Mesotimolos* a le dixième rang. (D. J.)

MYSTAGOGUE, f. m. (*Lit.*) en grec, *μυσταγωγος*; c'étoit proprement chez les anciens celui qui introduisoit les autres dans la connoissance des mystères; mais dans Cicéron, ce mot désigne celui qui montrait les trésors & les autres raretés des temples des dieux. Dans ce dernier sens, le bénédictin qui montra le trésor de S. Denys, est un *mystagogue*; le P. Mabillon ne voulut pas l'être longtemps. (D. J.)

MYSTE, f. m. (*Littér. gr.*) On appelloit *mystes* ceux qui étoient initiés aux petits mystères de Cérès, & ils ne pouvoient entrer que dans le vestibule du temple. Il leur falloit au moins un an pour être admis aux grands mystères, & pouvoir entrer dans le temple même. Au moment qu'ils jouissoient de cette prérogative, on les appelloit *époètes*, inspecteurs, ou comme nous dirions *confreres*. Alors on leur montrait toutes les choses saintes, hormis quelques-unes qui étoient réservées pour les prêtres seuls. Il étoit défendu de conférer en même tems à personne les deux qualités de *myste* & d'*époète*. On ne viola la loi qu'en faveur du roi Démétrius, qui dans un même jour, fut fait initié & confrere. (D. J.)

MYSTÈRE, f. m. (*Théologie.*) chose cachée & secrète, impossible ou difficile à comprendre. Voyez **ACATALEPSIE**.

Ce mot vient du grec *μυστήριον*, qu'on prétend être formé de *μύω*, *claudio*, *taceo*, je ferme, je tais, & de *σῶμα*, *bouche*; mais d'où vient l'*r* dans *mystère*? veut-on que l'*m* de *σῶμα* se soit changée en *r*? Ce mot est donc originellement hébreu: il vient de *sator*, qui signifie *cacher*, d'où se fait *mystar*, une chose cachée.

Mystères se dit premièrement des vérités révélées aux Chrétiens, & dans l'intelligence desquelles la raison humaine ne peut pénétrer. Tels sont les *mystères* de la Trinité, de l'Incarnation, &c. Voyez **TRINITÉ**.

Nous avons un abrégé des *mystères* de la foi, ou du Christianisme, dans le symbole des apôtres, du concile de Nicée, & dans celui qu'on attribue communément à S. Athanase. Voyez **CREDO**.

Dans ces trois symboles, il est parlé du *mystère* de la Trinité, de ceux de l'Incarnation du fils de Dieu, de sa mort & passion, de sa descente aux enfers, pour la rédemption des hommes; de sa résurrection le troisième jour, de son ascension au ciel, de sa séance à la droite de Dieu, & de sa venue à la fin du monde; de la divinité & de l'égalité du Saint-Esprit avec le pere & le fils; de l'unité de l'Eglise, de la communion des saints, & de leur participation mutuelle dans les sacrements, & de la résurrection générale. Ce sont là les principaux *mystères* de la foi que chacun est obligé de savoir & de croire pour être sauvé.

L'Eglise a établi dès les premiers âges des fêtes particulières pour honorer ces *mystères*, pour remercier Dieu de les avoir révélés, & pour obliger les ministres & les pasteurs d'en instruire les fideles. Voyez **FÊTE**.

Telles sont les fêtes de l'incarnation, de la circoncision, de la passion & de la résurrection. Voyez **INCARNATION**, **CIRCONCISION**, **PAQUE**, **EPIPHANIE**, &c.

Les Payens avoient aussi leurs *mystères*, particu-

AAA a a

lièrement ceux de Cérès, de la bonne déesse, &c. Voyez ELEUSINIENS. Les prêtres égyptiens cachent leurs mystères au peuple sous des caractères hiéroglyphiques. Voyez HIÉROGLYPHIQUE. On punissoit sévèrement ceux qui violent ou dévoilent les mystères de la bonne déesse; & on n'en confioit le secret qu'à ceux qui étoient initiés, & qui avoient juré de garder le secret.

Ces secrets de la religion étoient appelés des *mystères*, non parce qu'ils étoient incompréhensibles, ni élevés au-dessus de la raison, mais seulement parce qu'ils étoient couverts & déguisés sous des types & des figures, afin d'exciter la vénération des peuples par cette obscurité. Les *mystères* du Paganisme se célébroient dans des grottes plus propres à cacher des crimes, qu'à célébrer des *mystères* de religion. Voyez INITIÉ, ORACLE, &c.

L'écriture emploie le mot de *mystère* dans plusieurs sens, quelquefois pour signifier une chose qu'on ne peut connoître sans le secours de la révélation divine. Voyez RÉVÉLATION.

C'est dans ce sens qu'on doit entendre ces textes: celui qui découvre les secrets ou mystères, vous a fait connoître les choses qui doivent arriver. Dan. ij. 29. Il y a un Dieu au ciel qui découvre les mystères. Ib. v. 28.

Le mot de *mystère* se prend aussi pour ces choses secrètes & cachées que Dieu a révélées par les prophètes, par Jesus-Christ, ou par les apôtres, & par les pasteurs aux fideles.

C'est dans ce sens que saint Paul dit je parle de la sagesse de Dieu dans un mystère que Dieu avoit résolu avant tous les siècles, de révéler pour notre gloire. I. cor. ij. 7. On nous doit regarder comme des ministres de Jesus-Christ, & des dispensateurs des mystères de Dieu. I. cor. iv. 1. Quand j'aurois la connoissance de tous les mystères, & la science de toutes choses, si je n'ai point de charité, je ne suis rien. I. cor. xij. 2. Je vais vous découvrir un mystère. II. cor. xv. 51. En sorte que lisant ma lettre, vous pouvez y apprendre quelle est l'intelligence que j'ai du mystère de Jesus-Christ. Ephes. iij. 4. Il ajoute dans les versets suivans, ce mystère est que les Gentils sont héritiers, & font un même corps avec les Juifs, & qu'ils ont part avec eux aux promesses de Dieu par l'Évangile de Jesus-Christ; qu'ils conservent le mystère de la foi avec une conscience pure. I. Tim. iij. Lorsque le septième ange sonnera de la trompette, le mystère de Dieu s'accomplira, ainsi qu'il l'a annoncé par les Prophetes ses serviteurs. Apocalypf. x. 7.

Additions de mystères, voyez ADDITION.

MYSTÈRE, (Crit. sacrée.) *μυστήριον*; la véritable notion de *mystère* est que c'est une vérité cachée, & qui cesse d'être *mystère* quand elle est révélée. Il n'y a point de *mystère* que vous ne puissiez découvrir, dit Nabuchodonosor à Daniel, c'est-à-dire point de secrets: *μυστήριον οὐκ ἀδωκται σοι*. Dan. c. iv. 6. Ainsi *mystère* signifie une chose secrète, & l'on n'auroit pas dû en changer l'idée pour lui faire signifier une chose incompréhensible, que la raison doit croire sans l'entendre. Nous voyons que Jesus-Christ prend ce mot dans le sens que nous lui attribuons, Mat. c. xij. v. 11. En effet, puisqu'il fut donné aux disciples de connoître les *mystères* du royaume des cieux, il faut que ces *mystères* ne fussent point incompréhensibles. Voyez encore *mystère* dans le même sens. Rom. 16. 25.

Ce mot se prend aussi pour *sacrement*, *figure*, *signe*, qui sont des termes de même signification, comme M. Rigault l'a remarqué & prouvé.

Enfin *mystère* désigne dans l'écriture une sentence parabolique, qui contient un sens caché, une action mystique qui en figure, en représente une autre. S. Paul dit dans ce sens, Ephes. 5. 32. Ce *mystère* est grand. Or je parle de Jesus-Christ & de son Église; la vulgate laissant le mot grec *mystère*, a mis dans

cet endroit *sacrement*; & les PP. Latins ont dit souvent *sacrement* pour *mystère*. (D. J.)

MYSTÈRES, (Antiq. rom.) c'est ainsi qu'on appelloit par excellence, les *mystères* qu'on célébroit en l'honneur de Cérès à Eleusis, d'où ils prirent le nom d'*éleusiniens*; voyez ce mot: mais il mérite bien un supplément, parce qu'il ne s'agit pas moins ici, que des *mystères* les plus graves & les plus sacrés de toute la Grece.

La faveur d'être admis aux cérémonies secrètes des grands *mystères*, ne s'obtenoit qu'après cinq ans de noviciat dans ce que l'on appelloit les *petits mystères de Cérès*. Au bout de ce terme de noviciat, on recevoit de nuit le récipiendaire, après lui avoir fait laver les mains à l'entrée de ce temple, & l'avoit couronné de myrthe, on ouvroit une cassette où étoient les lois de Cérès & les cérémonies de ses *mystères*, on les lisoit au récipiendaire pour lui en donner la connoissance, & on les lui faisoit transcrire. Un léger repas succédoit à cette cérémonie; ensuite l'initié ou les initiés passaient dans le sanctuaire dont le prêtre tiroit le voile, & tout étoit alors dans une grande obscurité; un moment après, une vive lumière leur faisoit paroître devant les yeux la statue de Cérès magnifiquement ornée, & tandis qu'ils étoient appliqués à la considérer, la lumière dispa-roissoit encore, & tout étoit de nouveau couvert de profondes ténèbres. Les éclats de tonnerre qui se faisoient entendre, des éclairs qui brilloient de toutes parts, la foudre qui tomboit au milieu du sanctuaire, & cent figures monstrueuses qui paroissoient de tous côtés, les remplissoient de crainte & de frayeur: mais un moment après le calme succédoit, & l'on appercevoit dans un grand jour une prairie agréable, où l'on alloit danser & se réjouir; c'étoit l'image des champs élysées.

Il y a apparence que cette prairie étoit dans un lieu enfermé de murailles derrière le sanctuaire du temple, que l'on ouvroit tout d'un coup lorsque le jour étoit venu, & ce spectacle paroissoit d'autant plus agréable, qu'il succédoit à une nuit, où on n'avoit presque rien vu que de lugubre & d'effrayant. C'étoit là qu'on dévoiloit aux initiés tous les secrets des *mystères*, après quoi le prêtre congédioit l'assemblée en employant quelques mots d'une langue barbare, différens de la langue greque, & que M. le Clerc interprete par ceux-ci, *veillez, & ne faites point de mal*.

La fête de l'initiation duroit neuf jours destinés à différentes cérémonies, que le lecteur trouvera décrites dans Murtius. Les principaux ministres qui officioient, étoit le hiérophante ou *mystagogue*, qu'on appelloit aussi quelquefois *prophète*; le second étoit le porte-flambeau; le troisième étoit le héraut sacré, & le quatrième s'appelloit le *ministre de l'autel*. Il y avoit outre ces quatre ministres en chef, des prêtres pour les sacrifices & des surveillans pour avoir soin que tout se passât dans l'ordre.

Presque tout le monde briguoit l'honneur d'être admis à ces *mystères*. Les prêtres avoient persuadé le peuple que ceux qui y participeroient, auroient les premières places dans les champs élysées, & que ceux qui n'y feroient pas initiés ne jouiroient point de cet honneur. Ces déclarations firent impression, & la curiosité y mit un nouvel attrait.

On garda long-tems un silence impénétrable sur tout ce qui se passoit dans les *mystères* d'Eleusis, & ce ne fut que fort tard qu'on parvint à en savoir quelques particularités, tant les Grecs portoient de respect à la sainteté de ces fêtes sacrées. Il étoit défendu de les divulguer directement ni indirectement, sous peine de la vie. Diagoras Mélien fut pour cette seule raison proscrit par les Athéniens, qui promirent un talent à celui qui le tueroit, & deux à celui qui le

prendroit en vie. Le poëte Eschile courut lui-même un très-grand danger pour avoir touché quelque chose des *mysteres* de Cérés dans une de ses tragédies.

Il y a plus, Alcibiade au rapport de Plutarque, fut condamné à mort par contumace « pour avoir » commis un sacrilege envers Cérés, en contrefaisant ses saints *mysteres*, & en les montrant à ses camarades dans sa maison, comme fait le hyérophante lorsqu'il montre les choses saintes, se nommant lui-même le grand-prêtre, donnant à Polition le nom de porte-flambeau, à Théodore celui de héraut, & à ses autres camarades, celui d'initiés ou de confreres, contre les lois établies par les Eumolpides, & par les prêtres du temple de la sainte Eleusis; pour punition duquel crime le peuple l'a condamné à mort, a confisqué tous ses biens, & a enjoint à tous les prêtres & à toutes les prêtresses de le maudire.

Voilà la teneur de l'arrêt contre ce grand capitaine, qui n'étoit vraisemblablement que trop coupable du crime pour lequel il étoit condamné. Cependant une seule prêtresse eut le courage de s'opposer à ce decret, & alléguâ pour unique raison de son opposition, qu'elle étoit *prêtresse pour benir & non pas pour maudire*, mot admirable qui devoit servir d'épigraphe à tous les temples du monde.

Je n'ose décider s'il nous reste quelque monument de l'antiquité qui représente les *mysteres*; mais du moins la savante dissertation que M. de Boze a donnée dans les *mém. des Belles-Lettres*, d'un tombeau de marbre antique, sur lequel cet habile homme trouvoit la représentation des *mysteres* de Cérés, passera toujours pour une conjecture des plus ingénieuses dans l'esprit des personnes mêmes qui ne seront pas de son avis. (D. J.)

MYSTERES DE LA PASSION, (*Théat. françois.*) terme consacré aux farces pieuses, jouées autrefois sur nos théâtres, & dont on a déjà parlé sous les mots COMÉDIE SAINTE & MORALITÉ; mais il falloit en développer l'origine.

Il est certain que les pèlerinages introduisirent ces spectacles de dévotion. Ceux qui revenoient de la Terre sainte, de Sainte-Reine, du mont Saint-Michel, de Notre-Dame du Puy, & d'autres lieux semblables, composoient des cantiques sur leurs voyages, auxquels ils mêloient le récit de la vie & de la mort de Jesus-Christ, d'une manière véritablement très-groffière, mais que la simplicité de ces tems-là sembloit rendre pathétique. Ils chantoient les miracles des saints, leur martyre, & certaines fables à qui la créance des peuples donnoit le nom de *visions*. Ces pèlerins allant par troupes, & s'arrêtant dans les places publiques, où ils chantoient le bourdon à la main, le chapeau, & le mantelet chargé de coquilles & d'images peintes de différentes couleurs, faisoient une espece de spectacle qui plut, & qui excita quelques bourgeois de Paris à former des fonds pour élever dans un lieu propre, un théâtre où l'on représenteroit ces moralités les jours de fête, autant pour l'instruction du peuple, que pour son divertissement. L'Italie avoit déjà montré l'exemple, l'on s'empressa de l'imiter.

Ces sortes de spectacles parurent si beaux dans ces siècles ignorans, que l'on en fit les principaux ornemens des réceptions des princes quand ils entroient dans les villes; & comme on chantoit *noel, noel*, au lieu des cris *vive le roi*, on représentoit dans les rues la samaritaine, le mauvais riche, la conception de la sainte Vierge, la passion de Jesus-Christ, & plusieurs autres *mysteres*, pour les entrées des rois. On alloit en procession au-devant d'eux avec les bannières des églises: on chantoit à leur louange des cantiques composés de passages de l'Écriture sainte,

confus ensemble, pour faire allusion aux actions principales de leurs regnes.

Telle est l'origine de notre théâtre, où les acteurs, qu'on nommoit *confreres de la passion*, commencèrent à jouer leurs pièces dévotes en 1402: cependant comme elles devinrent ennuyeuses à la longue, les confreres intéressés à réveiller la curiosité du peuple, entreprirent pour y parvenir, d'égayer les *mysteres* sacrés. Il auroit fallu un siècle plus éclairé pour leur conserver leur dignité; & dans un siècle éclairé, on ne les auroit pas choisis. On mêloit aux sujets les plus respectables, les plaisanteries les plus basses, & que l'intention seule empêchoit d'être impies: car ni les auteurs ni les spectateurs ne faisoient une attention bien distincte à ce mélange extravagant, persuadés que la sainteté du sujet couvroit la grossièreté des détails. Enfin le magistrat ouvrit les yeux, & se crut obligé en 1545 de proscrire sévèrement cet alliage honteux de religion & de bouffonnerie. Alors naquit la comédie profane, qui livrée à elle-même & au goût peu délicat de la nation, tomba sous Henri III. dans une licence effrénée, & ne prit le masque honnête, qu'au commencement du siècle de Louis XIV. (D. J.)

MYSTERES DES ROMAINS, (*Littérat.*) c'est le nom que donne Cicéron aux *mysteres* de la bonne déesse, ou à la fête qui se célébroit à Rome pendant la nuit en l'honneur de la mere de Bacchus.

C'est cette fête que profana Claudius, qui étoit devenu éperduement amoureux de Pompeia, femme de César, à laquelle il avoit su plaire. Les détails de cette scene sont connus de tout le monde. La mere de César, après avoir reproché au criminel son insolence & son impiété, le fit sortir de sa maison, & le lendemain de grand matin, elle donna avis au sénat de ce qui s'étoit passé la nuit chez elle. Toute la ville en fut scandalisée, les femmes sur-tout se déchainèrent avec fureur contre le criminel, & un tribun le cita devant l'assemblée du peuple, & se déclara son accusateur. On fait comme César se tira d'embarras vis-à-vis le tribun: on fait enfin que le témoignage de Cicéron ne put prévaloir au crédit de Claudius, ni à l'argent qu'il répandit parmi ses juges. Tous ces faits étant si connus, c'est assez de remarquer avec M. l'abbé de Vertot, que les hommes étoient absolument exclus de ces cérémonies nocturnes. Il falloit même que le maître de la maison où elles se célébroient en sortît. Il n'y avoit que des femmes & des filles qui fussent admises dans ces *mysteres*, sur lesquels plusieurs modernes prétendent, peut-être à tort, qu'on ne peut laisser tomber des voiles trop épais. C'étoit ordinairement la femme d'un consul ou d'un prêteur qui faisoit la fonction de prêtresse de la divinité qu'on n'osoit nommer, & qu'on révéroit sous le titre de la *bonne déesse*. Voyez BONNE DÉESSE. (D. J.)

MYSTERES DE SAMOTHRACE, (*Littér.*) Strabon en parle, & remarque qu'ils étoient de la plus grande antiquité. Ils furent apportés de Samothrace à Troie par Dardanus, & de Troie en Italie par Enée. Les vestales étoient chargées, dit Denis d'Halicarnasse, de garder ces *mysteres* dont elles seules avec le grand prêtre, avoient la connoissance. (D. J.)

MYSTIA, (*Géograph. anc.*) ville d'Italie dans la grande Grece; c'est aujourd'hui selon le pere Hardouin, *Monasteraci*, ou comme d'autres disent, *Monte-Araci*. (D. J.)

MYSTIQUE, SENS, (*Critiq. sacrée.*) explication allégorique d'un événement, d'un précepte, d'un discours, ou d'un passage de l'Écriture. On ne s'étonnera pas que les anciens peres aient donné dans les explications allégoriques & dans les *sens mystiques*, si l'on fait attention à l'origine de cette méthode d'interpréter l'Écriture. On savoit que les an-

ciens sages avoient affecté de cacher la science sous des symboles & des énigmes. Les Egyptiens l'avoient fait, les Orientaux l'avoient fait, les Pythagoriens, les Platoniciens l'avoient fait; en un mot, les Grecs & les Barbares avoient eu cette méthode d'enseigner: de sorte qu'on ne doutoit pas que Moïse, qui étoit égyptien, ou élevé en Egypte, n'en eût usé de même, & les Prophetes à son exemple. On regardoit même les Philosophes qui cachoient leur science sous des emblèmes énigmatiques, comme les imitateurs de Moïse. On fut aussi persuadé dès les premiers siècles du Christianisme, que Jesus-Christ avoit non-seulement expliqué Moïse & les Prophetes dans des *sens mystiques* (de quoi les Evangélistes font foi), mais on crut de plus, qu'avant de monter au ciel, il donna à ses disciples la connoissance de ces *sens mystiques* de la loi & des Prophetes, lesquels disciples la transmirent par tradition à leurs successeurs. C'est cette science qui est appelée *μυστικὴ*.

Dans le fond, il étoit vrai que Jesus-Christ avoit interprété les Ecritures à ses disciples, quand il fallut les convaincre que sa mort & sa crucifixion avoient été prédites par les divins oracles, & qu'il ne devoit entrer dans sa gloire que par les souffrances. Mais il est très-faux que Jesus-Christ confia la science secrète des *sens mystiques* à quelques-uns ou à tous ses disciples, pour la transmettre par tradition seulement à leurs successeurs. Ils n'ont point caché ce qu'ils en savoient, témoins les écrits des apôtres, en particulier l'épître aux Hébreux. Quel étoit donc le sentiment des apôtres & des fideles là-dessus? Ils ne doutoient pas 1°. que l'Ecriture ne dût être expliquée mystiquement, au moins en plusieurs endroits; mais ils croyoient 2°. que c'est le saint Esprit qui révéloit aux fideles ces *sens mystiques*. C'est ce que dit saint Pierre, *II. Ep. v. 20.* & c'est la science dont parle saint Paul dans son *épître aux Galates. iv. 24.* Dès que les dons miraculeux eurent cessé, les allégories ne furent plus que des pensées humaines qui n'ont aucune certitude, & qui pour la plupart ne sont qu'un jeu de l'imagination. Cependant les peres ne laisserent pas que d'admirer cette maniere d'expliquer l'Ecriture, & de la regarder comme la science sublime des sages & des parfaits. Clément d'Alexandrie vante extrêmement cette science dans le cinquieme livre de ses *Stromates*, & se persuade sans raison, qu'elle avoit été enseignée par la vérité gnostique. *Beaufobre. (D. J.)*

MYSTRUM, (*Pharmacie.*) c'est le nom d'une mesure anciennement usitée en Pharmacie. Il y avoit un *mystrum magnum* & un *mystrum parvum*. Le premier contenoit trois onces, deux gros & deux scrupules de vin, ou trois onces d'huile: le second contenoit six dragmes deux scrupules de vin, ou six dragmes d'huile.

MYTHOLOGIE, f. f. (*Belles-Lettres.*) histoire fabuleuse des dieux, des demi-dieux, & des héros de l'antiquité, comme son nom même le désigne.

Mais l'Encyclopédie considère encore, sous ce nom, tout ce qui a quelque rapport à la religion payenne: c'est-à-dire, les divers systèmes & dogmes de Théologie, qui se sont établis successivement dans les différens âges du paganisme; les mysteres & les cérémonies du culte dont étoient honorées ces prétendues divinités; les oracles, les sorts, les augures, les auspices & aruspices, les présages, les prodiges, les expiations, les dévouemens, les évocations, & tous les genres de divination qui ont été en usage; les pratiques & les fonctions des prêtres, des devins, des sibylles, des vestales; les fêtes & les jeux; les sacrifices & les victimes; les temples, les autels, les trépiés, & les instrumens des sacrifices; les bois sacrés, les statues, & généralement tous les symboles sous lesquels l'idolâtrie

s'est perpétuée parmi les hommes durant un si grand nombre de siècles.

La *Mythologie*, envisagée de cette maniere, constitue la branche la plus grande de l'étude des Belles-Lettres. On ne peut entendre parfaitement les ouvrages des Grecs & des Romains que la haute antiquité nous a transmis, sans une profonde connoissance des mysteres & des coutumes religieuses du paganisme.

Les gens du monde, ceux mêmes qui se montrent les moins curieux de l'amour des Sciences, sont obligés de s'initier dans celle de la *Mythologie*, parce qu'elle est devenue d'un usage si fréquent dans nos conversations, que quiconque en ignore les élémens, doit craindre de passer pour être dépourvu des lumières les plus ordinaires à une éducation commune.

Son étude est indispensable aux Peintres, aux Sculpteurs, sur-tout aux Poètes, & généralement à tous ceux dont l'objet est d'embellir la nature & de plaire à l'imagination. C'est la *Mythologie* qui fait le fonds de leurs productions, & dont ils tirent leurs principaux ornemens. Elle décore nos palais, nos galeries, nos plat-fonds & nos jardins. La fable est le patrimoine des Arts; c'est une source inépuisable d'idées ingénieuses, d'images riantes, de sujets intéressans, d'allégories, d'emblèmes, dont l'usage plus ou moins heureux dépend du goût & du génie. Tout agit, tout respire dans ce monde enchanté, où les êtres intellectuels ont des corps, où les êtres matériels sont animés, où les campagnes, les forêts, les fleuves, les élémens, ont leurs divinités particulières; personnages chimériques, je le fais, mais le rôle qu'ils jouent dans les écrits des anciens poètes, & les fréquentes allusions des poètes modernes, les ont presque réalisés pour nous. Nos yeux y sont familiarisés, au point que nous avons peine à les regarder comme des êtres imaginaires. On se persuade qu'à leur histoire est le tableau défiguré des événemens du premier âge: on veut y trouver une suite, une liaison, une vraisemblance qu'ils n'ont pas.

La critique croit faire assez de déponner les faits de la fable d'un merveilleux souvent absurde, & d'en sacrifier les détails pour en conserver le fonds. Il lui suffit d'avoir réduit les dieux au simple rang de héros, & les héros au rang des hommes, pour se croire en droit de défendre leur existence, quoique peut-être de tous les dieux du paganisme, Hercule, Castor, Pollux, & quelques autres, soient les seuls qui aient été véritablement des hommes. Evhemere, auteur de cette hypothese qui sapoit les fondemens de la religion populaire, en paroissant l'expliquer, eut dans l'antiquité même un grand nombre de partisans; & la foule des modernes s'est rangée de son avis.

Presque tous nos Mythologistes, peu d'accord entr'eux à l'égard des explications de détails, se réunissent en faveur d'un principe que la plupart supposent comme incontestable. C'est le point commun d'où ils partent, & leurs systèmes, malgré les contrariétés qui les distinguent, sont tous des édifices construits sur la même base, avec les mêmes matériaux, combinés différemment. Par-tout on voit donner l'evhémérisme, commenté d'une maniere plus ou moins plausible.

Il faut avouer que cette réduction du merveilleux au naturel, est une des clés de la *Mythologie* grecque; mais cette clé n'est ni la seule, ni la plus importante. Les Grecs, dit Strabon, étoient dans l'usage de proposer, sous l'enveloppe des fables, les idées qu'ils avoient non-seulement sur la Physique, & sur les autres objets relatifs à la nature & à la Philoso-

phie, mais encore sur les faits de leur ancienne histoire.

Ce passage indique une différence essentielle entre les diverses especes de fictions qui formoient le corps de la fable. Il en résulte que les unes avoient rapport à la Physique générale; que les autres exprimoient des idées métaphysiques par des images sensibles; que plusieurs enfin, conservoient quelques traces des premières traditions. Celles de cette troisième classe étoient les seules historiques; & ce sont les seules qu'il soit permis à la saine critique de lier avec les faits connus des tems postérieurs. Elle doit y rétablir l'ordre, s'il est possible, y chercher un enchaînement conforme à ce que nous savons de vraisemblable sur l'origine & le mélange des peuples, en dégager le fonds des circonstances étrangères qui l'ont dénaturé d'âge en âge, l'envisager, en un mot, comme une introduction à l'histoire de l'antiquité.

Les fictions de cette classe ont un caractère propre, qui les distingue de celles dont le fonds est mystagogique ou philosophique. Ces dernières, assemblage confus de merveilles & d'absurdités, doivent être reléguées dans le cahos d'où l'esprit de système a prétendu vainement les tirer. Elles peuvent de-là fournir aux poètes des images & des allégories; d'ailleurs, le spectacle qu'elles offrent à nos réflexions, tout étrange qu'il est, nous instruit par sa bifarrerie même. On y suit la marche de l'esprit humain; on y découvre la trempe du génie national des Grecs. Ils eurent l'art d'imaginer, le talent de peindre, & le bonheur de sentir; mais par un amour déréglé d'eux-mêmes & du merveilleux, ils abusèrent de ces heureux dons de la nature; vains, légers, voluptueux & crédules, ils adoptèrent, aux dépens de la raison & des mœurs, tout ce qui pouvoit autoriser la licence, flatter l'orgueil, & donner carrière aux spéculations métaphysiques.

La nature du polythéisme, tolérant par essence, permettoit l'introduction des cultes étrangers; & bien-tôt ces cultes, naturalisés dans la Grece, s'incorporoient aux rites anciens. Les dogmes & les usages confondus ensemble, formoient un tout dont les parties originairement peu d'accord entr'elles, n'étoient parvenues à se concilier qu'à force d'explications & de changemens faits de part & d'autre. Les combinaisons par-tout arbitraires & susceptibles de variétés sans nombre, se diversifioient, se multiplioient à l'infini suivant les lieux, les circonstances & les intérêts.

Les révolutions successivement arrivées dans les différentes contrées de la Grece, le mélange de ses habitans, la diversité de leur origine, leur commerce avec les nations étrangères, l'ignorance du peuple, le fanatisme & la fourberie des prêtres, la subtilité des métaphysiciens, le caprice des poètes, les méprises des étymologistes, l'hyperbole si familière aux enthousiastes de toute espece, la singularité des cérémonies, le secret des mystères, l'illusion des prestiges; tout influoit à l'envi sur le fonds, sur la forme, sur toutes les branches de la *Mythologie*.

C'étoit un champ vague, mais immense & fertile, ouvert indifféremment à tous, que chacun s'approprioit, où chacun prenoit à son gré l'effort, sans subordination, sans concert, sans cette intelligence mutuelle qui produit l'uniformité. Chaque pays, chaque territoire avoit ses dieux, ses erreurs, ses pratiques religieuses, comme ses lois & ses coutumes. La même divinité changeoit de nom, d'attributs, de fonctions en changeant de temple. Elle perdoit dans une ville ce qu'elle avoit usurpé dans une autre. Tant d'opinions en circulant de lieux en lieux, en se perpétuant de siècle en siècle, s'entrechoquoient, se méloient, se séparoit ensuite pour se

rejoindre plus loin; & tantôt alliées, tantôt contraires, elles s'arrangeoient réciproquement de mille & mille façons différentes, comme la multitude des atomes épars dans le vuide, se distribue, suivant Epicure, en corps de toute espece, composés, organisés, détruits par le hasard.

Ce tableau suffit pour montrer qu'on ne doit pas à beaucoup près traiter la *Mythologie* comme l'histoire; que, prétendre y trouver par-tout des faits, & des faits liés ensemble & revêtus de circonstances vraisemblables, ce seroit substituer un nouveau système historique à celui que nous ont transmis, sur le premier âge de la Grece, des écrivains tels qu'Hérodote & Thucydide, témoins plus croyables lorsqu'ils déposent des antiquités de leur nation, que des mythologues modernes à leur égard, compilateurs sans critique & sans goût, ou même que des poètes dont le privilege est de feindre sans avoir l'intention de tromper.

La *Mythologie* n'est donc point un tout composé de parties correspondantes: c'est un corps informe, irrégulier, mais agréable dans les détails; c'est le mélange confus des songes de l'imagination, des rêves de la Philosophie, & des débris de l'ancienne histoire. L'analyse en est impossible. Du moins ne parviendra-t-on jamais à une décomposition assez savante pour être en état de démêler l'origine de chaque fiction, moins encore celle des détails dont chaque fiction est l'assemblage. La théogonie d'Hésiode & d'Homere est le fonds sur lequel ont travaillé tous les théologiens du paganisme, c'est-à-dire, les prêtres, les poètes & les philosophes. Mais à force de surcharger ce fonds, & de le défigurer même en l'embellissant, ils l'ont rendu méconnoissable; & faute de monumens, nous ne pouvons déterminer avec précision ce que la fable doit à tel ou tel poète en particulier, ce qui en appartient à tel ou tel peuple, à telle ou telle époque. C'en est assez pour juger dans combien d'erreurs sont tombés nos meilleurs auteurs, en voulant perpétuellement expliquer les fables, & les concilier avec l'histoire ancienne de divers peuples du monde.

L'un, entêté de ses Phéniciens, les trouve par-tout, & cherche dans les équivoques fréquentes de leur langue le dénouement de toutes les fables; l'autre, charmé de l'antiquité de ses Egyptiens, les regarde comme les seuls peres de la Théologie & de la religion des Grecs, & croit découvrir l'explication de leurs fables dans les interprétations capricieuses de quelques hiéroglyphes obscurs; d'autres, apercevant dans la bible quelques vestiges de l'ancien héroïsme, puisent l'origine des fables dans l'abus prétendu que les poètes firent des livres de Moïse qu'ils ne connoissoient pas; & sur les moindres ressemblances, font des paralleles forcés des héros de la fable & de ceux de l'écriture-sainte.

Tel de nos savans reconnoît toutes les divinités du paganisme parmi les Syriens; tel autre parmi les Celtes; quelques-uns jusque chez les Germains & les Suédois; chacun se conduit de la même manière que si les fables formoient chez les poètes un corps suivi fait par la même personne, dans un même tems, un même pays, & sur les mêmes principes.

Il y a environ vingt ans que parut un nouveau système mythologique, celui de l'auteur de l'histoire du ciel. M. Pluche s'est persuadé que l'écriture symbolique prise grossièrement dans le sens qu'elle présente à l'œil, au lieu d'être prise dans le sens qu'elle étoit destinée à présenter à l'esprit, a été non-seulement le premier fonds de l'existence prétendue d'Isis, d'Osiris, & de leur fils Horus, mais encore de toute la *Mythologie* payenne. On vint, dit-il, à prendre pour des êtres réels des figures d'hommes & de femmes, qui avoient été imaginées pour pein-

dre des besoins. En un mot, selon ce critique d'ailleurs fort ingénieux dans ses explications, les dieux, les demi-dieux, tels qu'Hercule, Minos, Rhadamante, Castor & Pollux, ne sont point des hommes, ce sont de pures figures qui servoient d'instructions symboliques. Mais ce système singulier ne peut réellement se soutenir, parce que, loin d'être autorisé par l'antiquité, il la contredit sans cesse & en sappe toute l'histoire de fond en comble. Or, s'il y a des faits dont les Sceptiques eux-mêmes auroient peine à douter dans leurs momens raisonnables, c'est que certains dieux, ou demi-dieux du paganisme, ont été des hommes déifiés après leur mort; honneur dont ils étoient redevables aux bienfaits procurés par eux à leurs citoyens, ou au genre humain en général.

Ainsi nos écrivains se sont jetés dans mille erreurs différentes, pour vouloir nous donner des explications suivies de toute la *Mythologie*. Chacun y a découvert ce que son génie particulier & le plan de ses études l'ont porté à y chercher. Que dis-je! le physicien y trouve par allégorie les mystères de la nature; le politique, les raffinemens de la sagesse des gouvernemens; le philosophe, la plus belle morale; le chimiste même, les secrets de son art. Enfin, chacun a regardé la fable comme un pays de conquête, où il a cru avoir droit de faire des irruptions conformes à son goût & à ses intérêts.

On a indiqué, au mot FABLE, le précis des recherches de M. l'abbé Banier sur ses différentes sources: il est également agréable & utile de lire ses explications de toute la *Mythologie*; mais on trouvera des morceaux plus approfondis par M. Freret sur cette matière, dans le *Recueil de l'Académie des Belles-Lettres*. (D. J.)

MYTILÈNE, (*Géog. anc.*) *Μυτιλήνη*, ville d'Æolie dans l'île de Lesbos, & sa capitale. Elle étoit florissante, puissante, & très-peuplée; mais elle fut exposée en différens tems à de grandes calamités. Elle souffrit beaucoup de la part des Athéniens dans la guerre du Péloponnèse, & de la part des Romains durant la guerre contre Mithridate. Après la défaite du roi de Pont, elle fut la seule qui demeura en armes, de sorte que les Romains irrités l'attaquèrent, la prirent, & la ruinèrent. Cependant l'avantage de sa situation la fit promptement rétablir, & Pompée eut la gloire d'y contribuer beaucoup en lui rendant sa liberté. Strabon dit que *Mytilène* étoit très-grande de son tems; Cicéron & Vitruve ne parlent que de sa magnificence. La liberté que Pompée lui rendit lui fut confirmée par les empereurs. Trajan affectionna cette ville, l'embellit, & lui donna son nom.

On ne perdra jamais la mémoire de *Mytilène* parmi les antiquaires. Les cabinets sont remplis de médailles de cette ville, frappées aux têtes de Jupiter, d'Apollon, de Vénus, de Livie, de Tibère, de Caius César, de *Germanicus*, d'Agrippine, de Julie, d'Adrien, de Marc-Aurèle, de Commode, de Crispine, de Julia Domna, de Caracalla, d'Alexandre Sévère, de Valérien, de Gallien, de Salonie.

Mytilène produisit de bonne heure des hommes à-jamais célèbres, & devint ensuite en quelque manière la patrie des Arts & des talens. Pittacus, un des sept sages de la Grèce, dont on avoit écrit les sentences sur les murailles du temple d'Apollon à Delphes, voulant délivrer *Mytilène* sa patrie de la servitude des tyrans, en usurpa lui-même l'autorité; mais il s'en dévouilla volontairement en faveur de ses citoyens.

Alcée, son compatriote & son contemporain, a été un des plus grands lyriques de l'antiquité. On fait l'éloge qu'en fait Horace, *Od. 12. l. II.*

*Et te sonantem plenius auro
Alcæe plectro, dura navis,*

*Dura fugæ mala, dura belli,
Pugnas, & exætos tyrannos
Densum humeris bibit aure vulgus.*

Il ne nous reste que des lambeaux des poésies d'Alcée. Les plus belles, au jugement de l'ami de Mécène & de Quintilien, étoient celles qu'il fit contre Pittacus, Mirsilus, Mégalagyrus, les Cléanactides, & quelques autres, dont les factions désolèrent l'île de Lesbos & toute l'Æolie. Obligé de se sauver, il se mit à la tête des exilés, & fit la guerre aux tyrans dont il eut la gloire de délivrer sa patrie. Il unissoit l'énergie & la magnificence du style à la plus grande exactitude; & c'est de lui que le vers alcaïque a tiré son nom.

La contemporaine d'Alcée & sa bonne amie, *æolia puella*, la dixième muse pour m'exprimer en d'autres termes, celle que Strabon appelle un *prodige*; ou si l'on veut la considérer sous une autre face, la malheureuse amante de Phaon, en un mot Sapho, dont le vers saphique a tiré son origine, étoit de *Mytilène*. Elle ne se laissa point de vanter la lyre d'Alcée, & les anciens n'ont cessé de les louer également tous les deux. Tous deux, dit Horace, enlèvent l'admiration des ombres; tous deux méritent d'être écoutés avec le silence le plus religieux:

*Utrumque sacro digna silentio
Mirantur umbra dicere.*

Tous les juges de l'antiquité ont célébré la délicatesse, la douceur, l'harmonie, la tendresse & les grâces infinies des poésies de Sapho. Il ne nous reste que deux de ses pièces; & ces deux pièces, loin de démentir les éloges qu'on lui a donnés, ne font qu'augmenter nos regrets sur celles qui sont perdues.

On frappa des médailles à *Mytilène* en l'honneur de Pittacus, d'Alcée & de Sapho, qui vivoient tous trois dans le même tems. C'est par ces médailles que nous apprenons qu'il faut écrire le nom de cette ville avec un *y*, quoiqu'il soit écrit avec un *i* dans Strabon. Une de ces médailles représente d'un côté la tête de Pittacus, & de l'autre celle d'Alcée. M. Spon en a fait graver une autre où Sapho est assise tenant une lyre; de l'autre côté, est la tête de Nausicaa, fille d'Alcinoüs, dont les jardins sont si célèbres dans Homère.

Il est vrai que Sapho ne put jamais désarmer la jalousie des femmes de Lesbos, parce que ses amies étoient presque toutes étrangères. Elle fit quelques pièces pour se plaindre de cette injustice, & à cette occasion, on a écrit bien des choses injurieuses à sa mémoire; mais la manière dont elle se déclara publiquement & constamment contre son frère Caraxus, qui se deshonoroit par son attachement pour la courtisane Rhodope; & la vénération que les Mytiléniens conservèrent pour elle, jusqu'à faire graver son image sur leur monnoie après sa mort, nous doivent faire au moins soupçonner que la calomnie a eu la meilleure part aux reproches qu'on lui a faits sur le débordement de ses mœurs. Sa passion pour Phaon, natif de *Mytilène*, ne doit pas être objectée; elle n'aima que lui & périt pour lui: eh comment n'auroit-elle pas aimé celui qui reçut de Vénus, dit la fable, un vase d'albâtre, rempli d'une essence céleste, dont il ne se fut pas plutôt frotté qu'il devint le plus beau de tous les hommes!

Je n'en dirai pas davantage sur Sapho: je renvoie son histoire à l'article étendu de Bayle, à sa vie écrite par Madame Dacier, à celle qu'en a publié le baron de Longepierre, & sur-tout à celle qu'en a fait imprimer M. Wolff à Hambourg, en 1735, à la tête des poésies & des fragmens de cette fameuse grecque.

Il y avoit tous les ans à *Mytilène* des combats où les Poètes dispuoient le prix de la poésie, en réci-

tant leurs ouvrages. Les Mytiléniens passaient pour les plus grands musiciens de la Grèce, témoin Phrynis, qui le premier remporta le prix de la lyre aux jeux des Panathénées, célébrés à Athènes la quatrième année de la quatre-vingtième olympiade. On fait la révolution qu'il produisit dans la Musique.

La philosophie & l'éloquence étoient également cultivées à Mytilène. Epicure y enseigna publiquement à l'âge de trente-deux ans, comme nous l'apprenons de Diogène Laërce. Aristote y fut aussi pendant deux ans, suivant le même auteur. Marcellus, après la bataille de Pharsale, n'osant se présenter devant César, s'y retira pour y passer le reste de ses jours à l'étude des Belles-Lettres, sans que Cicéron pût le persuader de venir à Rome éprouver la clémence du vainqueur.

Enfin, le rhétoricien Diophanès & l'historien Théophraste étoient de cette ville.

Saint Paul y vint, selon les Actes des Apôtres, ch. xx. 24. en allant de Corinthe à Jérusalem, lors de son voyage où il fut arrêté dans cette dernière ville, l'an 58 de l'ère vulgaire.

Personne aujourd'hui ne doute que *Castro*, capitale de l'île de Mételin, qu'on appelloit autrefois *Lesbos*, n'ait été bâtie sur les ruines de Mytilène; aussi n'y voit-on que bouts de colonnes, la plupart de marbre blanc, quelques-uns gris-cendré, & d'autres de granit. Il y a des colonnes cannelées en ligne droite, d'autres en spirale; quelques-unes sont ovales, rele-

vées de plates-bandes, comme celles du temple de Délos; mais celles de Mytilène ne sont pas cannelées sur les côtés. Enfin, il n'est pas croyable combien dans les ruines dont nous parlons, il restoit encore au commencement de ce siècle, de chapiteaux, de frises, de piédestaux, & de bouts d'inscriptions. Voyez MÉTELIN, voyez LESBOS; car tout ce qui appartient à la Grèce, & sous les noms anciens ou modernes, doit intéresser notre curiosité. (D. J.)

MYTULITES, (Hist. nat.) nom donné par quelques naturalistes aux moules pétrifiées ou fossiles.

MYURUS, terme de Médecine, signifie un pouls qui s'affoiblit continuellement & par degrés insensibles, de sorte que le second battement est plus foible que le premier, le second plus foible que le troisième, &c. Voyez POULS.

Ce terme est formé de *μυρ*, souris, & de *ουρα*, queue, par comparaison de la diminution du pouls à la queue de cet animal, dont la grosseur va toujours en diminuant depuis la racine jusqu'au bout.

MYUS, (Géog. anc.) c'étoit une des douze villes de l'Ionie, selon Pline & Pausanias. Strabon dit que de son tems il n'en restoit pas le moindre vestige. (D. J.)

MYVA, en Pharmacie, est la chair ou la pulpe de coings, cuite avec du sucre à une consistance épaisse. Ce nom se donne aussi à toutes les gelées que l'on fait avec des fruits. Voyez GELÉE, voyez PULPE.

FIN DU DIXIEME VOLUME.



tant leurs ouvrages. Les meilleurs se peignent pour
 les plus grands maîtres de la Grèce, le même Poly-
 pte, qui le premier transporta le prix de la lyre aux
 jeux de l'Asie, célébra à Athènes la cur-
 rance pour de la quinzaine d'été de l'été. On
 fait le portrait de Polixène dans la Minerve.
 La philosophie de Polixène étoit également
 cultivée à l'Asie. Polixène y étoit le premier
 maître de la Grèce, le même Polixène, qui
 prit le nom de Polixène, comme nous l'ap-
 prions de Platon. Aristote y fut au lieu
 dans deux ans, arrivant le même auteur. Mais
 après la bataille de Marathon, n'ayant la présence
 devant Corinthe, y venant pour passer le reste de sa
 jours à l'étude des belles-lettres, sans que Corinthe
 pût le persuader de venir à Rome. Polixène la de-
 mence du vainqueur.
 Romain, le rhétoricien Diophane & l'historien
 Théophraste étoient de cette ville.
 Saint Paul y vint, selon les Actes des Apôtres,
 en allant de Corinthe à Jérusalem, lors
 de son voyage où il fut arrêté dans cette dernière
 ville. L'an 88 de l'ère vulgaire.
 Polixène au nord d'un nebourg que Capis, capitale
 de l'île de Malte, qu'on appelle aujourd'hui Malte,
 n'a été bâtie sur les ruines de l'ancienne Malte, qui
 voit-on que nous de colonnes, la plupart de mar-
 bre blanc, quelques-unes gris, & d'autres de
 granit. Il y a des colonnes cannelées en ligne droite,
 & d'autres cannelées; quelques-unes sont ovales, & d'autres

de l'YURU, sans de Malte, signifie un port
 qui s'élève continuellement & par degrés indéfini-
 bles, de sorte que le second bâtiment est plus solide
 que le premier, le second plus solide que le troi-
 sième, &c. &c. &c. &c.
 Ce terme est tiré de l'arabe, YURU, & de l'arabe
 YURU, par comparaison de la diminution du poids à
 la queue de cet animal, dont la queue va toujours
 en diminuant depuis la racine jusqu'au bout.
 MYUS, (Cogn. war.) C'est le nom d'une des douze villes
 de l'Asie, selon Plin & Pausanias. Strabon dit que
 de son temps il n'en restoit pas le moindre vestige.
 (D. A.)
 MYVA, ou Myvaxia, est la chair ou la pulpe de
 coings, qui avec du miel & une certaine quantité
 de miel se donne aussi à toutes les gelées que l'on
 fait avec des fruits. Voyez Galien, & de Purp.

tant leurs ouvrages. Les meilleurs se peignent pour
 les plus grands maîtres de la Grèce, le même Poly-
 pte, qui le premier transporta le prix de la lyre aux
 jeux de l'Asie, célébra à Athènes la cur-
 rance pour de la quinzaine d'été de l'été. On
 fait le portrait de Polixène dans la Minerve.
 La philosophie de Polixène étoit également
 cultivée à l'Asie. Polixène y étoit le premier
 maître de la Grèce, le même Polixène, qui
 prit le nom de Polixène, comme nous l'ap-
 prions de Platon. Aristote y fut au lieu
 dans deux ans, arrivant le même auteur. Mais
 après la bataille de Marathon, n'ayant la présence
 devant Corinthe, y venant pour passer le reste de sa
 jours à l'étude des belles-lettres, sans que Corinthe
 pût le persuader de venir à Rome. Polixène la de-
 mence du vainqueur.
 Romain, le rhétoricien Diophane & l'historien
 Théophraste étoient de cette ville.
 Saint Paul y vint, selon les Actes des Apôtres,
 en allant de Corinthe à Jérusalem, lors
 de son voyage où il fut arrêté dans cette dernière
 ville. L'an 88 de l'ère vulgaire.
 Polixène au nord d'un nebourg que Capis, capitale
 de l'île de Malte, qu'on appelle aujourd'hui Malte,
 n'a été bâtie sur les ruines de l'ancienne Malte, qui
 voit-on que nous de colonnes, la plupart de mar-
 bre blanc, quelques-unes gris, & d'autres de
 granit. Il y a des colonnes cannelées en ligne droite,
 & d'autres cannelées; quelques-unes sont ovales, & d'autres

FIN DU DIXIEME VOLUME.









ENCYCLOPEDIA

TOM X
M M Y

IMP
4
0010